

Septembre 2014

Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France

Rapport final de l'enquête de 2013



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France

Rapport final de l'enquête de 2013

Septembre 2014

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
<http://www.iau-idf.fr>

Directrice générale : Valérie MANCRET-TAYLOR
Département : Mission Études sécurité
Directrice de département : Sylvie SCHERER
Étude réalisée par Hélène HEURTEL
Avec la collaboration de Marie CARRERE
Cartographie réalisée par Marie CARRERE et Hélène HEURTEL
Maquette réalisée par Vay OLLIVIER
N° d'ordonnancement : 20.12.04

Crédits photo(s) de couverture : Jean-Claude PATTACINI, Paul LECROART

Sommaire

Méthodologie.....	5
1. L'échantillon	5
1.1. Le terrain de l'enquête.....	5
1.2. Le redressement des données.....	7
2. Les thèmes abordés.....	8
2.1. Les caractéristiques individuelles.....	8
2.2. L'insécurité.....	8
2.2.1 Le sentiment d'insécurité.....	8
2.2.2 Les victimations.....	8
2.3. Définitions.....	9
Les chiffres.....	11
1. Le sentiment d'insécurité.....	11
1.1. La préoccupation « sécuritaire ».....	11
1.1.1 Les indicateurs.....	12
1.1.2 Les caractéristiques personnelles.....	13
1.1.3 Le lien entre le chômage et la délinquance.....	15
1.2. Les peurs personnelles.....	16
1.2.1 Les indicateurs.....	16
1.2.2 Les caractéristiques personnelles.....	17
1.3. Le rôle de la vidéosurveillance.....	19
1.3.1 Le pouvoir « rassurant » de la vidéosurveillance.....	20
1.3.2 L'acceptation « sociale » de la vidéosurveillance.....	21
1.4. Le cadre de vie.....	24
2. Les victimations.....	25
2.1. Les victimations personnelles.....	25
2.1.1 Les agressions sexuelles.....	26
2.1.2 Les agressions par un proche.....	30
2.1.3 Les agressions tout venant.....	33
2.1.4 Les vols sans violence.....	37
2.2. Les victimations ménages.....	41
2.2.1 Les cambriolages.....	42
2.2.2 Les vols de voitures.....	48
2.2.3 Les vols à la roulotte.....	52
2.2.4 Les dégradations et destructions de véhicules.....	56
2.2.5 Les vols de deux-roues.....	60
Zoom par thème.....	67
1. L'insécurité selon le genre.....	67
1.1. Le sentiment d'insécurité.....	67
1.1.1 Les indicateurs.....	67
1.1.2 L'impact sur les déplacements.....	68
1.1.3 Les femmes sujettes à la peur le soir.....	69
1.1.4 Le cadre de vie.....	71

1.2. Les victimations	72
1.2.1 Les indicateurs	72
1.2.2 Les faits	74
1.2.3 Les conséquences	76
1.2.4 Les recours.....	78
2. L'insécurité selon l'âge	80
2.1. Le sentiment d'insécurité.....	80
2.1.1 La préoccupation « sécuritaire »	80
2.1.2 Les peurs personnelles	81
2.2. Les victimations	83
2.2.1 Les agressions	84
2.2.2 Les vols, avec ou sans violence.....	85
3. Les disparités départementales.....	87
3.1. L'insécurité.....	87
3.1.1 Paris	87
3.1.2 Les Hauts-de-Seine.....	88
3.1.3 La Seine-Saint-Denis	89
3.1.4 Le Val-de-Marne.....	90
3.1.5 La Seine-et-Marne.....	91
3.1.6 Les Yvelines	92
3.1.7 L'Essonne.....	93
3.1.8 Le Val-d'Oise.....	94
3.2. Le cadre de vie	95
3.2.1 Paris	95
3.2.2 Les Hauts-de-Seine.....	95
3.2.3 La Seine-Saint-Denis	96
3.2.4 Le Val-de-Marne.....	97
3.2.5 La Seine-et-Marne.....	97
3.2.6 Les Yvelines	98
3.2.7 L'Essonne.....	99
3.2.8 Le Val-d'Oise.....	99
4. Les territoires en difficulté.....	101
4.1. Les victimations	101
4.2. Le sentiment d'insécurité.....	102
4.3. L'environnement.....	103
4.4. Les hommes et les femmes	104
4.5. Les rapports avec les forces de l'ordre.....	106
Annexes	107
1. Annexe 1 : Régression logistique	108
2. Annexe 2 : Indicateurs par département	109
2.1. Le sentiment d'insécurité.....	109
2.2. Les victimations	112
2.3. Le cadre de vie	115
Bibliographie.....	117

Méthodologie

1. L'échantillon

Début 2013, les Franciliens se sont exprimés pour la septième fois sur l'insécurité, réelle ou ressentie, à laquelle ils sont confrontés. L'enquête, financée par le Conseil Régional d'Île-de-France, est reconduite tous les deux ans depuis 2001. Elle vise à mesurer le sentiment d'insécurité et les atteintes dont la population francilienne est victime et à en suivre les évolutions au fil du temps. Elle complète ainsi les statistiques officielles de la délinquance enregistrée par les services de police et de gendarmerie nationales.

Instruments reconnus et utilisés depuis longtemps à l'étranger, tant à des échelles nationales (États-Unis, Angleterre, Pays-Bas...) que locales, les enquêtes de victimation s'avèrent indispensables à la connaissance des phénomènes d'insécurité.

Pionnière en la matière, l'enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » est la seule en France réalisée à l'échelle d'un territoire régional. Elle s'appuie sur un échantillon important de la population francilienne, ce qui lui permet de disposer d'indicateurs précis jusqu'à l'échelle départementale. Par son ancienneté, sa constance (même questionnaire et même mode de recueil au fil des enquêtes), la taille et la représentativité de son échantillon, cette enquête fait référence. Elle constitue une aide précieuse pour la conduite des politiques régionales de sécurité en apportant des éclairages inédits sur les victimes d'agressions ou de vols, sur les peurs, sur l'insécurité dans les transports en commun et dans les quartiers.

1.1. Le terrain de l'enquête

Le terrain de l'enquête s'est déroulé entre janvier et février 2013. Il a été réalisé par l'institut de sondage TNS Sofres, choisi au terme d'un appel d'offres lancé en septembre 2012. Près de 10 500 Franciliens âgés de 15 ans et plus vivant en ménage, représentatifs de la population régionale, par département, ont été interrogés¹.

Taille théorique de l'échantillon, par département

Paris	2 100
<i>Petite couronne</i>	3 900
Hauts-de-Seine	1 400
Seine-St-Denis	1 300
Val-de-Marne	1 200
<i>Grande couronne</i>	4 500
Seine-et-Marne	1 150
Yvelines	1 250
Essonne	1 050
Val-d'Oise	1 050
<i>Île-de-France</i>	10 500

¹ 10 500 Franciliens sont interrogés à chaque enquête sauf en 2007 où près de 15 000 personnes l'ont été, car deux départements, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise, ont financé des « sur-échantillons » sur leur territoire afin de pouvoir disposer de données plus précises à des échelles infra-départementales (voir HEURTEL Hélène, *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France – Résultats de la quatrième enquête 2007*, Paris, IAU Île-de-France, avril 2009).

Les interviews ont eu lieu par téléphone, assisté par CATI² (les réponses sont saisies directement sur l'ordinateur par l'enquêteur).

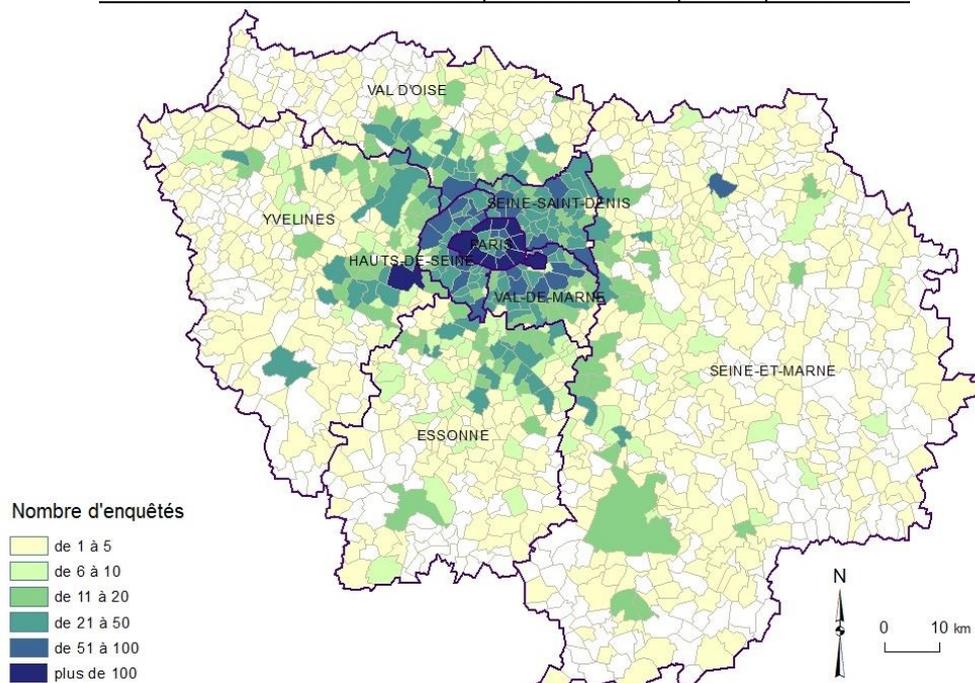
La construction de l'échantillon s'est faite selon la méthode aléatoire.

- Les contacts sont choisis au hasard dans une base contenant des numéros de téléphone fixe. Cette base comporte des numéros en dégroupage total³ ou sur liste rouge (grâce à la prise en compte dans la base de sondage de numéros en 09 et à la technique de déclinaison des numéros provenant d'un fichier annuaire mère).
- Ensuite, un individu est sélectionné aléatoirement, parmi ceux âgés de 15 ans et plus qui vivent dans le ménage contacté, selon la méthode de Kish (procédure de sélection au hasard d'un individu parmi une liste de personnes éligibles).

La contrainte temporelle (le terrain devant être réalisé entre janvier et février), ainsi que la difficulté de joindre par téléphone certaines tranches de la population ont conduit, comme pour les enquêtes précédentes, à réaliser les dernières interviews selon la méthode des quotas⁴. Les caractéristiques de la population contrôlées sont : le sexe, l'âge, l'activité de l'enquêté, la profession de la personne de référence du ménage, le nombre de personnes du foyer, le mode de cohabitation pour les jeunes de 15 à 19 ans et pour les personnes de plus de 60 ans, ainsi que le poids des communes (nombre d'habitants) ou de la communauté d'agglomération.

Au total, 10 506 Franciliens âgés d'au moins 15 ans ont été interrogés au titre de l'enquête de 2013. D'un point de vue territorial, l'échantillon couvre 841 communes sur les 1 280 que compte la région ainsi que les 20 arrondissements parisiens.

Les communes et arrondissements parisiens touchés par l'enquête de 2013



© IAU îdF - enquête "victimation & sentiment d'insécurité" de 2013

² Computer Assisted Telephone Interviewing.

³ Technique permettant d'ouvrir le réseau téléphonique local détenu par l'opérateur télécom historique à la concurrence.

⁴ L'échantillon est composé d'individus sélectionnés pour leurs caractéristiques. L'objectif de cette méthode est de construire un échantillon dont la structure est identique à celle de la population dont il est issu, selon des critères précis (les variables de contrôle) tels que le sexe, l'âge, la taille du ménage, etc. Avec cette méthode, l'individu à interroger est « interchangeable », c'est-à-dire qu'il peut être remplacé par un autre présentant les mêmes caractéristiques pour ce qui est des variables de contrôle ... ce qui n'est pas le cas en méthode aléatoire.

1.2. Le redressement des données

À partir de l'enquête de 2007, les résultats publiés correspondent aux données redressées. Ce choix a pour objectif de pallier les biais naturels induits par la méthodologie d'enquête. Car si l'intérêt d'une démarche aléatoire pour sélectionner les membres d'un échantillon que l'on veut représentatif d'une population mère est avéré – cette méthode est ainsi appliquée à chaque enquête – il n'en demeure pas moins qu'elle possède ses limites. Parce que les ménages franciliens ne sont pas tous équipés en téléphone⁵, ou encore à défaut de disposer d'une échelle temporelle illimitée qui permettrait de ne pas « borner » les taux d'insistance⁶, certaines populations sont en effet plus ou moins représentées dans l'échantillon final. Par exemple, les jeunes qui vivent seuls et ceux qui sont encore chez leurs parents ou encore les ouvriers sont des catégories de Franciliens plus difficiles à joindre, contrairement aux personnes âgées qui vivent seules. Le redressement s'avère alors utile afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon.

L'impact du redressement sur les principaux indicateurs sur l'insécurité issus de l'enquête de 2013 est généralement assez faible. Il est toutefois un peu plus marqué pour certaines atteintes envers les biens du ménage (victimations ménages).

Le sentiment d'insécurité : indicateurs redressés ou non

	données brutes (non redressées)	données redressées	écart en valeur absolue
Préoccupation « sécuritaire »	13,3 %	13,7 %	0,4 %
Peur dans le quartier	22,8 %	22,8 %	0,0 %
Peur chez soi	8,9 %	8,9 %	0,0 %
Peur dans le bus	19,7 %	19,7 %	0,0 %
Peur dans le train	26,5 %	26,5 %	0,0 %
Peur dans le métro	30,7 %	30,5 %	0,2 %
Peur dans le RER	36,3 %	36,1 %	0,2 %
Peur dans le tram	11,7 %	11,7 %	0,0 %

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » 2013.

Les victimations (prévalences) : indicateurs redressés ou non

	données brutes (non redressées)	données redressées	écart en valeur absolue
<u>Victimations personnelles</u>			
Agressions sexuelles	0,8 %	0,9 %	0,1 %
Agressions par un proche	1,2 %	1,2 %	0,0 %
Agressions tout venant	6,1 %	6,0 %	0,1 %
Vols sans violence	8,2 %	8,5 %	0,3 %
<u>Victimations ménages</u>			
Cambriolages	9,4 %	9,3 %	0,1 %
Vols de voitures	7,0 %	6,6 %	0,4 %
Vols à la roulotte	12,5 %	11,9 %	0,6 %
Dégr./destr. de véhicules	16,8 %	15,3 %	1,5 %
Vols de deux-roues	7,9 %	7,1 %	0,8 %

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

⁵ D'ailleurs, si tel était le cas, il faudrait pouvoir disposer d'une base de numéros de téléphone « universelle » qui ne reprendrait pas seulement ceux inscrits auprès de France Télécom mais aussi ceux qui ont souscrit des abonnements auprès d'opérateurs de téléphonie mobile ou qui sont en dégroupage total.

⁶ Nombre de rappels par numéro de téléphone composé par l'enquêteur, avant que quelqu'un décroche.

2. Les thèmes abordés

2.1. Les caractéristiques individuelles

Le questionnaire renseigne sur les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles de l'enquêté et du foyer dans lequel il vit. La personne est également interrogée sur son mode de vie (moyens de transport utilisés, fréquence des sorties, participation à des activités associatives...).

Des questions portent aussi sur :

- le cadre de vie (qualité de la gestion urbaine, présence policière dans leur quartier, nuisances...);
- des jugements de valeur (causes de la délinquance, remèdes pour lutter contre...).

2.2. L'insécurité

L'insécurité s'exprime tant au travers des craintes qu'elle inspire qu'au travers de faits. Ces deux aspects sont abordés dans l'enquête sous les termes de « sentiment d'insécurité » et de « victimations ».

2.2.1 Le sentiment d'insécurité

Une série de questions porte sur le sentiment d'insécurité. Elle s'adresse à tous les enquêtés. Elle renvoie à la perception qu'ils en ont au moment de l'enquête.

Le sentiment d'insécurité se mesure au travers de deux dimensions⁷ qui ne sont pas forcément corrélées.

- La peur personnelle, comme peur vécue ou liée à la crainte d'être agressé ou volé, qui dépend en partie du risque réel d'être victime et d'autres paramètres comme les caractéristiques individuelles.
- La préoccupation sociale pour l'insécurité, ou préoccupation « sécuritaire », qui renvoie à l'opinion de la population sur l'importance qu'elle accorde aux problèmes de délinquance dans la société, par rapport à d'autres sources d'inquiétude (chômage, pauvreté, pollution et sida).

2.2.2 Les victimations

Les victimations font référence aux faits subis au cours des trois années précédant l'enquête, c'est-à-dire pour celle de 2013 aux atteintes, qui se sont produites en 2010, 2011 ou 2012.

⁷ Cette distinction s'appuie sur la définition établie par Frank Fürstenberg, professeur de sociologie à l'université de Pennsylvania (Philadelphie, Etats-Unis); voir F. Fürstenberg, "Public Reactions to Crime in the Street", *American Scholar*, 40, 1971, p.601-610.

Chaque catégorie de victimation fait l'objet d'un module, au cours duquel seul le dernier fait est détaillé (nature, circonstances, conséquences, recours mobilisés...). Les victimations antérieures sont simplement comptabilisées.

Une série de neuf questions (une par type de victimation) permet au préalable d'orienter les enquêtés vers les modules les concernant :

- les vols et tentatives de vols de véhicules (voitures, camionnettes, camions utilisés à titre privé) ;
- les vols et tentatives de vols de deux-roues (vélos, motos, scooters, vélomoteurs) ;
- les vols et tentatives de vols d'objet(s) dans ou sur des véhicules ;
- les actes de vandalisme (dégradations ou destructions) sur des véhicules ;
- les cambriolages et tentatives de cambriolages de résidences principales, secondaires, d'annexes ;
- les agressions et tentatives d'agressions sexuelles, l'agresseur pouvant être un proche de la victime ;
- les agressions et tentatives d'agressions réalisées par des proches, sans caractère sexuel ;
- les agressions tout venant et tentatives qui regroupent les autres types d'agressions, y compris les vols avec violence ;
- les vols sans violence et les tentatives.

2.3. Définitions

La victimation est mesurée dans l'enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » au travers d'indicateurs, qui se rapportent aux victimes et aux faits. Ils sont calculés à partir des 10 500 interviews, ce qui permet d'obtenir des estimations relativement précises des caractéristiques de la population francilienne âgée de 15 ans et plus. Ils ont été définis par des membres du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip)⁸ chargés de réaliser la première enquête en 2001⁹. Ils sont calculés à chaque enquête afin d'en évaluer le niveau et d'en suivre ainsi la tendance. Ils se définissent par :

- la prévalence (proportion de personnes ou de ménages qui ont été victimes au moins une fois d'un acte de délinquance au cours d'une période donnée) ;
- la multivictimation (nombre moyen de fois où un type de victimation a touché une même personne ou un même ménage au cours d'une période donnée) ;
- l'incidence (nombre de faits réalisés rapporté à cent personnes ou cent ménages) qui est obtenue en faisant le produit de la multivictimation par la prévalence ;
- et le risque (proportion de ménages victimes au moins une fois d'un acte de délinquance parmi l'ensemble des ménages susceptibles de l'être – par exemple les seuls ménages possédant une voiture pour ce qui est des vols de voitures).

⁸ Le CESDIP est à la fois un laboratoire du CNRS et un service de recherches du ministère de la Justice.

⁹ POTTIER Marie-Lys., ROBERT Philippe, ZAUBERMAN Renée, *Victimation et insécurité en Île-de-France. Les résultats de la première enquête – 2001. Rapport final*, Paris, IAURIF, CESDIP-CNRS, 2002.

Concernant la multivictimation, l'essentiel des victimes déclare en général n'avoir subi qu'un seul fait, voire pour certaines quelques-uns, au cours des trois dernières années. Mais un petit nombre va tout de même en déclarer beaucoup plus. Décompte de ce qui s'est réellement passé ou façon pour ces victimes de déclarer qu'elles en ont subi plus d'un, sans pouvoir en évaluer précisément le volume ? Toujours est-il que, face aux incertitudes, qui entourent ces « valeurs extrêmes » et afin d'éviter de leur donner trop de poids dans l'évaluation des moyennes, une règle de calcul est appliquée afin de limiter le nombre de faits déclarés par la victime sur la période donnée. Ces troncatures avaient été définies lors de la première enquête en 2001 et ont été reprises pour l'exploitation des enquêtes suivantes par l'IAU île-de-France. Mais une réflexion sur ce sujet a conduit l'équipe du Cesdip¹⁰ à modifier leur méthode de calcul. Cela consiste à « uniformiser » les troncatures quel que soit le type de victimation, en affectant le nombre 4 à toute multivictimation supérieure ou égale à 3. Les données des enquêtes précédentes figurant dans ce rapport ont été recalculées pour tenir compte de cet ajustement.

¹⁰ ROBERT Philippe, ZAUBERMAN Renée, NÉVANEN Sophie et DIDIER Emmanuel, « L'évolution de la délinquance d'après enquêtes de victimation. France, 1984-2005 », *Déviance et Société*, 2008, Vol. 32, No 4, p. 436-471.

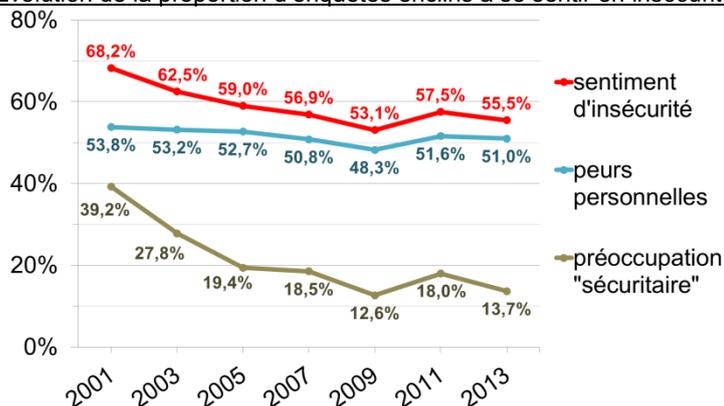
Les chiffres

1. Le sentiment d'insécurité

En 2013, le sentiment d'insécurité¹¹ a baissé (- 2 points), touchant 55,5 % des Franciliens. La hausse mise en évidence lors de la précédente enquête ne s'est donc pas poursuivie.

Si la proportion d'enquêtés enclins à avoir peur a globalement peu bougé entre les deux dernières enquêtes (51,0 % en 2013 contre 51,6 % en 2011), en revanche l'évolution est plus significative pour la préoccupation « sécuritaire » (13,7 % contre 18,0 %). La raison de ce décalage consiste en des déterminants différents. La peur s'apparente plus à une appréhension pour soi d'être victime. La préoccupation « sécuritaire » est, quant à elle, le reflet d'une crainte plus abstraite, la délinquance étant abordée en tant que problème social, plus tributaire du contexte économique, social, politique ou encore médiatique¹².

Évolution de la proportion d'enquêtés enclins à se sentir en insécurité



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

1.1. La préoccupation « sécuritaire »

Question posée :

- « La société française est confrontée à de nombreux problèmes. Selon vous, parmi les problèmes suivants, quel est celui dont le gouvernement doit s'occuper en priorité à l'heure actuelle ? La délinquance, le chômage, la pauvreté, le Sida ou la pollution » (items apparaissant dans un ordre aléatoire).

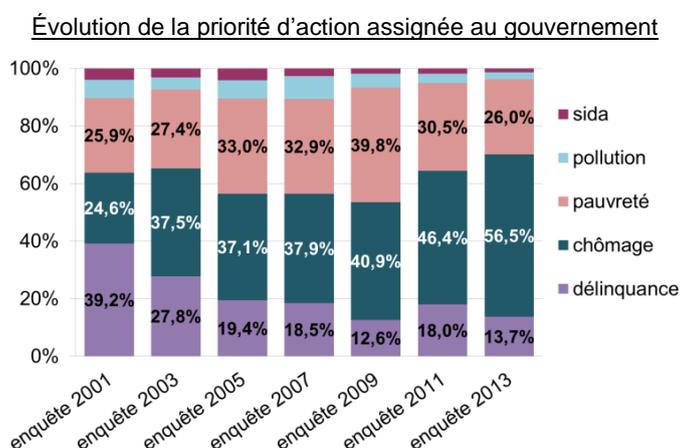
¹¹ Notion qui rassemble les personnes sujettes à la préoccupation « sécuritaire » et/ou qui ont peur au domicile et/ou qui ont peur d'être seules dans son quartier le soir et/ou qui ont peur dans le bus et/ou qui ont peur dans le train et/ou qui ont peur dans le métro et/ou qui ont peur dans le RER et/ou qui ont peur dans le tram.

¹² POTTIER Marie-Lys et ROBERT Philippe, « Les préoccupations sécuritaires : une mutation ? », *Revue française de sociologie*, 2004/2 Vol.45, p.211-241.

1.1.1 Les indicateurs

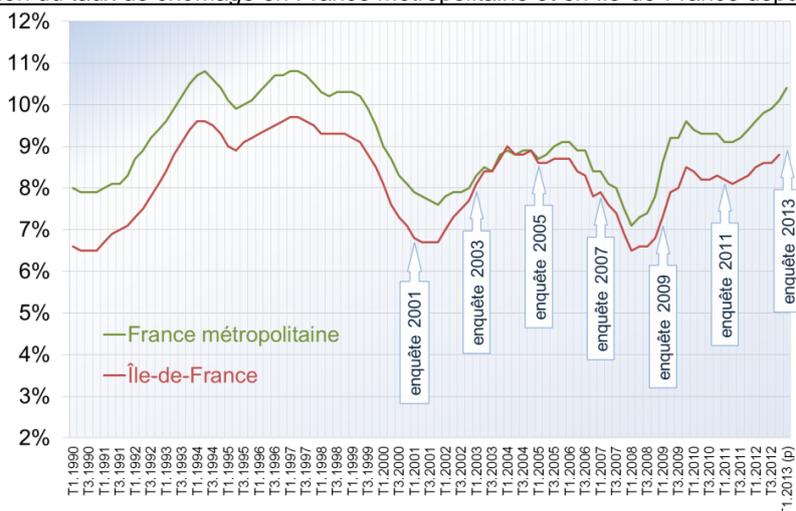
La préoccupation des Franciliens envers les problèmes de délinquance a diminué au profit d'une inquiétude grandissante pour l'insécurité sociale et plus particulièrement le chômage.

Début 2013, 13,7 % des Franciliens citent la délinquance comme problème social dont devrait s'occuper en priorité le gouvernement alors qu'ils étaient 18,0 % à le faire en 2011. La hausse de la préoccupation « sécuritaire » mise en évidence entre 2009 et 2011 ne s'est donc pas poursuivie. Les Franciliens sont en revanche de plus en plus sensibilisés aux problèmes d'emploi : 56,5 % des enquêtés souhaitent avant tout que l'État agisse pour lutter contre le chômage, un taux qui n'a cessé d'augmenter au fil des enquêtes (37,1 % en 2005, 37,9 % en 2007, 40,9 % en 2009 et 46,4 % en 2011). Cette inquiétude de la part des Franciliens s'inscrit dans un contexte économique difficile, l'évolution du taux de chômage depuis la fin des années 1990 ayant atteint son paroxysme début 2013.



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, et 2013.

Évolution du taux de chômage en France métropolitaine et en Île-de-France depuis 1990



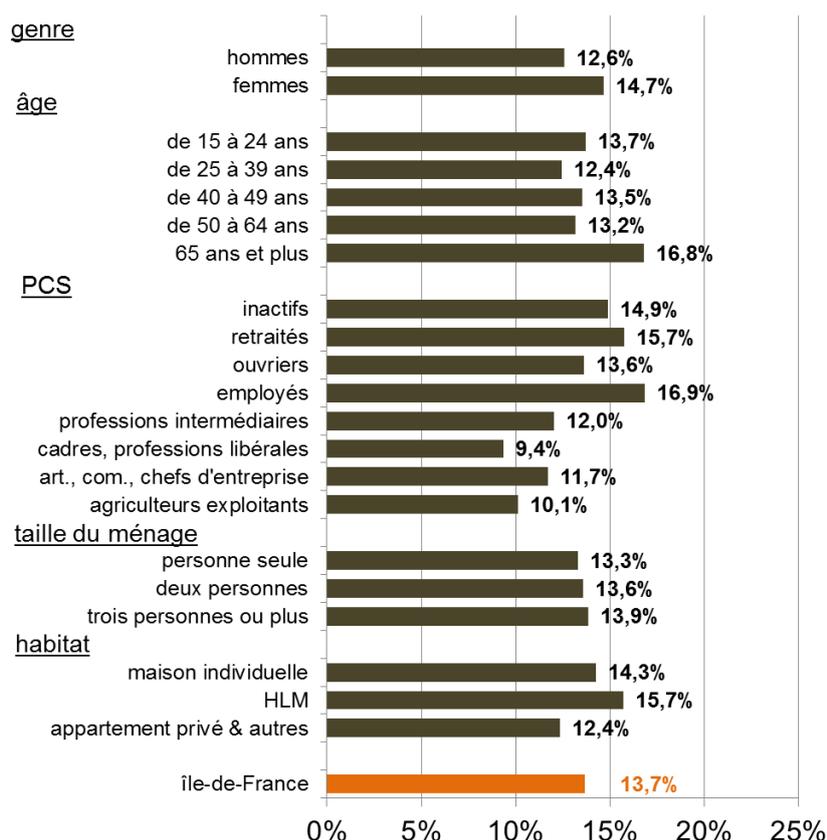
p : provisoire
Données en moyenne sur le trimestre et corrigées des variations saisonnières (CVS).
Source : Insee, taux de chômage localisés.

1.1.2 Les caractéristiques personnelles

La préoccupation « sécuritaire » est le reflet de l'insécurité vue comme un problème de société. L'enquête permet de faire le point sur le lien qu'elle entretient avec certaines caractéristiques individuelles.

- Le genre : si les femmes attribuent plus souvent la première place à la délinquance, l'écart est néanmoins peu marqué (14,7 % contre 12,6 % des hommes).
- L'âge : les personnes âgées restent les plus sujettes à la préoccupation « sécuritaire » (16,8 % des 65 ans et plus).
- L'activité : les inactifs et les retraités sont plus enclins à placer la délinquance en tête des priorités assignées au gouvernement. C'est le cas aussi des employés.
- La taille du ménage : aucun lien ne ressort en revanche selon la taille du ménage.
- Le type d'habitat : la préoccupation est un peu plus répandue chez les habitants de logements de type HLM (15,7 %) ou de maisons individuelles (14,3 %) que chez les personnes résidant dans des appartements du secteur privé (12,4 %).

Enquêtés citant la délinquance en tête des priorités assignées au gouvernement, par catégories de population



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Les écarts sont plus marqués lorsque les composantes du cadre de vie sont prises en compte. Ce constat fait référence à la théorie de la vitre cassée¹³. Les risques encourus en

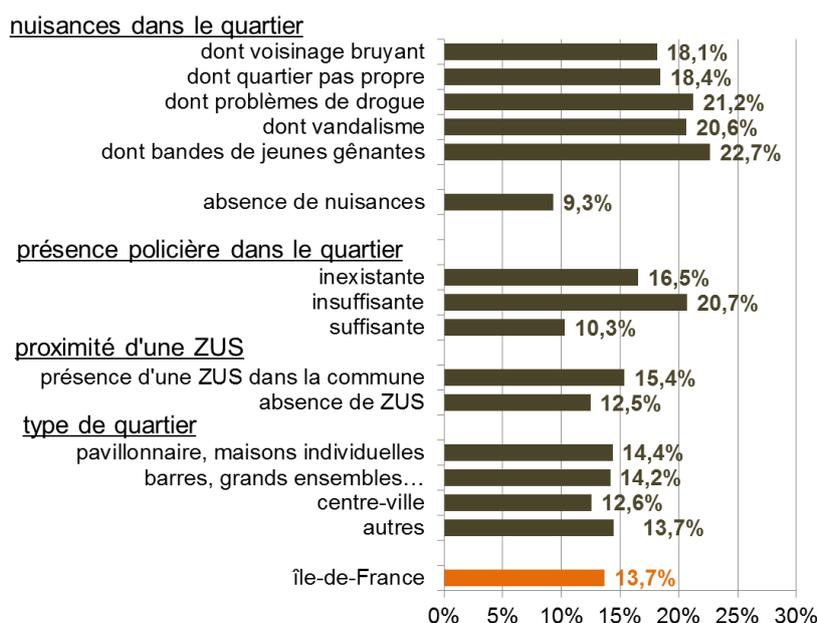
¹³ WILSON James Quinn and KELLING George L., "Broken Windows", The Atlantic Monthly, March 1982.

matière de sentiment d'insécurité et de délinquance pourraient découler d'une mauvaise prise en charge des nuisances et des problèmes de gestion urbaine dans un quartier. Au travers de l'image, initiale, d'une vitre cassée qui ne serait pas remplacée, l'hypothèse est que toutes les autres connaîtront le même sort. L'absence de prise en charge des désordres urbains engendrerait une spirale : hausses du sentiment d'insécurité et de la délinquance, les deux s'alimentant.

L'importance accordée aux problèmes de délinquance en tant que problème de société est en partie liée aux caractéristiques du cadre de vie. Parmi les nuisances dans le quartier abordées dans l'enquête, c'est la présence de bandes de jeunes gênantes qui ressort le plus : la préoccupation « sécuritaire » est deux fois plus fréquente auprès des enquêtés qui évoquent des nuisances de cet ordre (22,7 % contre 11,1 %). Viennent ensuite les problèmes de drogue (21,2 % contre 11,5 %). La préoccupation « sécuritaire » est également plus répandue au sein des quartiers enclins à une mauvaise gestion urbaine (bâtiments et espaces verts mal entretenus, rues pas propres, mal éclairées...).

La préoccupation « sécuritaire » est aussi plus fréquente chez les personnes qui estiment la présence policière près de chez elles insuffisante voire inexistante (20,7 % et 16,5 %).

Enquêtés citant la délinquance en tête des priorités assignées au gouvernement selon leur cadre de vie



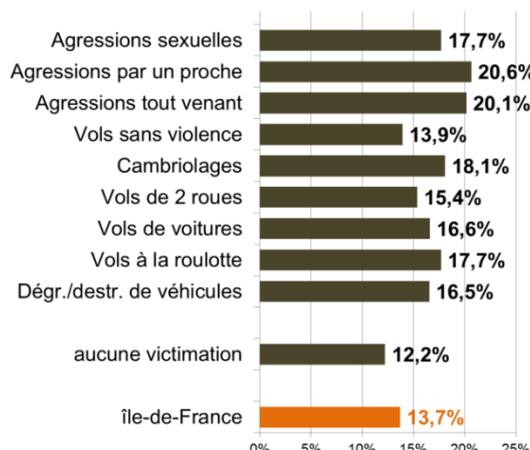
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

La préoccupation « sécuritaire » est conditionnée aussi par l'expérience de victimation.

Elle est plus fréquente chez les victimes, en particulier celles d'agressions : 20,6 % des enquêtés ayant subi des agressions par des proches citent la délinquance comme problème dont devrait s'occuper en priorité le gouvernement. C'est le cas aussi de 20,1 % des victimes d'agressions tout venant et de 17,7 % de celles d'agressions sexuelles.

Les résultats d'une régression logistique (annexe 1) mettent par ailleurs en évidence que, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de désigner la délinquance est 1,5 fois plus importante en cas d'exposition à une agression tout venant, 1,2 fois plus en cas de cambriolages ou de dégradation ou destruction de véhicules et 1,3 fois plus en cas de vols à la roulotte.

Enquêtés citant la délinquance en tête des priorités assignées au gouvernement par type de victimations subies

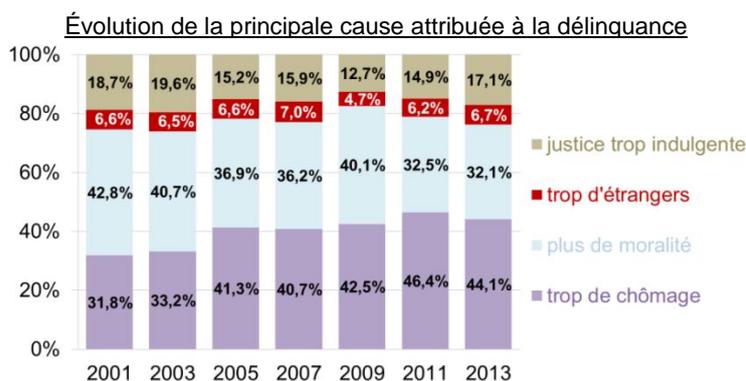


Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

1.1.3 Le lien entre le chômage et la délinquance

Le contexte socioéconomique fait partie des causes avancées pour expliquer la criminalité¹⁴. Il est question du lien entre le chômage et la délinquance. Le chômage est-il un facteur de délinquance ? Une partie des enquêtés partage ce point de vue : en 2013, 44,1 % attribuent la délinquance avant tout au fait qu'il y a trop de chômage. C'est la raison la plus fréquemment avancée tandis qu'en 2001, le manque de moralité arrivait en tête pour 42,8 % des enquêtés (contre 31,8 % pour le chômage).

Les personnes pour qui le gouvernement devrait avant tout lutter contre le chômage sont les plus enclines à attribuer justement comme cause première à la délinquance les problèmes d'emplois (48,3 % d'entre eux). Tandis qu'auprès de ceux qui citent la délinquance, c'est avant tout le manque de moralité (33,3 %) ou une justice jugée trop indulgente (30,4 %) qui en seraient à l'origine.



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

¹⁴ BOURGOIN Nicolas, « Mouvements économiques et criminalité : quelques pistes de réflexion », *Champ pénal/ Penal field*, Vol. VI, 2009

1.2. Les peurs personnelles

Questions posées :

« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ?
Diriez-vous : jamais / rarement / quelques fois / fréquemment. »

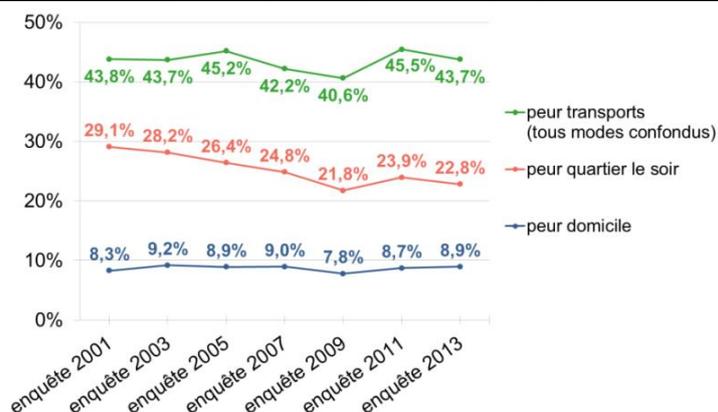
« Dans votre propre quartier, vous arrive-t-il d'avoir peur d'être seul(e) le soir dehors ?
Diriez-vous : j'ai trop peur pour sortir seul(e) le soir / j'ai souvent peur / j'ai quelques fois peur / j'ai rarement peur / je n'ai jamais peur. »

« Vous arrive-t-il d'avoir peur d'être volé ou agressé dans un bus ? Un train ? Un RER ? Le métro ?
Le tramway ?
Diriez-vous : j'ai trop peur pour le prendre / j'ai souvent peur / j'ai quelques fois peur / j'ai rarement peur / je n'ai jamais peur / ne prends jamais ce moyen de transport. »

1.2.1 Les indicateurs

La hausse de la proportion de Franciliens enclins à la peur ne s'est pas poursuivie en 2013 : 51,0 % des enquêtés déclarent avoir peur, au moins de temps en temps, tous lieux confondus¹⁵ alors qu'ils étaient 51,6 % en 2011. En un peu plus d'une décennie, la part de la population concernée a diminué au total de 2,8 points (53,8 % en 2001).

Évolution de la part d'enquêtés sujets à avoir peur, en différents lieux



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Le détail des peurs fait ressortir les points suivants.

- En 2013, la peur au domicile (8,9 %) reste proche de son niveau de 2011 (8,7 %).
- La peur dans le quartier le soir a, elle aussi, peu évolué dernièrement (22,8 % des enquêtés y sont sujets en 2013). Elle a néanmoins fortement diminué par rapport à 2001 (29,1 %).
- Concernant la peur dans les transports en commun, une légère baisse s'opère (43,7 % des enquêtés y sont sujets contre 45,5 % en 2011). Pour autant, elle reste plus répandue qu'en 2009, année où elle avait atteint son plus bas niveau (40,6 %).

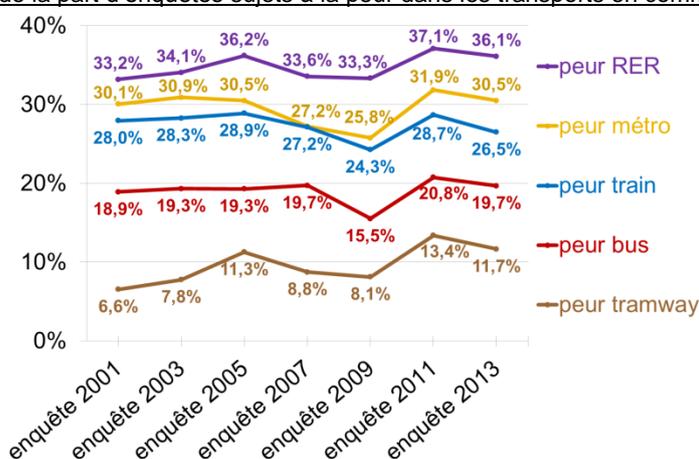
¹⁵ Personnes qui ont peur au domicile et/ou qui ont peur d'être seules dans leur quartier le soir et/ou qui ont peur dans le bus et/ou qui ont peur dans le train et/ou qui ont peur dans le métro et/ou qui ont peur dans le RER et/ou qui ont peur dans le tram.

La proportion de Franciliens enclins à avoir peur dans les transports en commun est donc, globalement, assez comparable à celle observée douze années auparavant. Parallèlement, au cours de cette période, la fréquentation dans les transports en commun s'est fortement accrue (+ 21 % de déplacements entre 2001 et 2010¹⁶), de façon plus marquée que la hausse de la population régionale (+ 7,1 % entre 1999 et 2009¹⁷).

Quel que soit le mode de transports en commun, la tendance est assez similaire depuis 2007. La part des enquêtés qui ont peur diminue entre 2007 et 2009, pour remonter en 2011 et finalement repartir à la baisse.

- En 2013, la peur dans le RER touche 36,1 % des Franciliens interrogés. Le RER reste ainsi le mode de transport en commun le plus anxiogène.
- Le métro occupe la deuxième place, avec 30,5 % des enquêtés qui ont peur.
- Le train vient ensuite, 26,5 % des Franciliens évoquant y être enclins à la peur.
- Le bus arrive après, la peur affectant 19,7 % des personnes interrogées.
- Pour finir, le tram reste le mode de transport en commun dans lequel on redoute le moins d'y être victimes d'agressions ou de vols (11,7 %).

Évolution de la part d'enquêtés sujets à la peur dans les transports en commun (détail)



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

1.2.2 Les caractéristiques personnelles

Au vu des résultats, le sexe est déterminant dans l'expression de la peur. Quel que soit le lieu, les femmes sont les plus concernées :

- au domicile, elles sont 12,0 %, contre 5,5 % des hommes ;
- dans le quartier le soir, elles sont 34,7 %, contre 9,6 % des hommes ;
- dans les transports en commun, elles sont 56,6 %, contre 29,4 % des hommes.

La peur est liée aussi à l'âge, mais elle n'évolue pas de la même manière selon le lieu où elle s'exprime :

- la peur au domicile varie peu selon l'âge jusqu'à 65 ans ;
- la peur dans le quartier le soir est plus forte chez les jeunes et chez les personnes âgées ;
- la peur dans les transports en commun est de moins en moins fréquente avec l'avancée en âge.

¹⁶ Stif, « Les déplacements en transports collectifs », *Enquête globale transport 2010. La mobilité en Île-de-France*, n°13, janvier 2013.

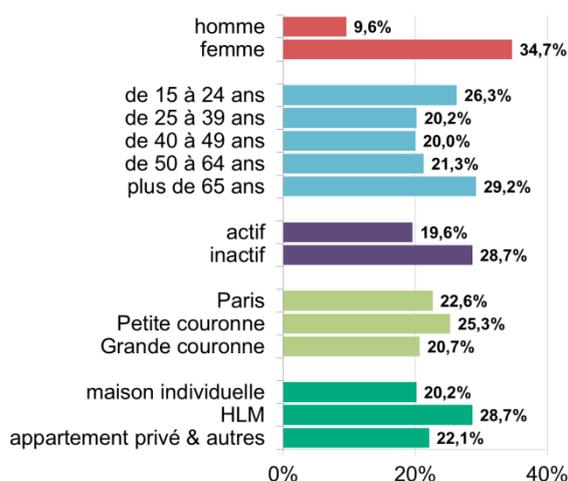
¹⁷ Source : Insee, RP1999 et RP2009, exploitations principales.

Les actifs et les inactifs ne sont pas spécialement enclins à avoir peur à leur domicile et dans les transports en commun. Il en va autrement pour la peur dans le quartier le soir : 28,7 % des inactifs y sont sujets, contre 19,6 % des actifs.

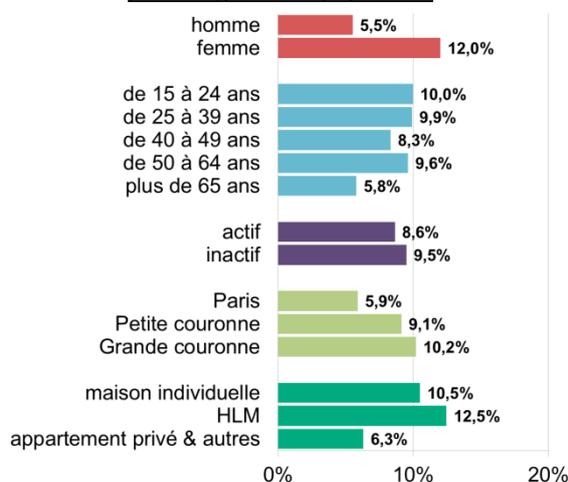
En matière de zone de résidence, un impact ressort surtout en matière de peur au domicile. Les Parisiens ont moins peur chez eux que les personnes résidant en petite et en grande couronne (5,9 %, contre respectivement 9,1 % et 10,2 %).

Par ailleurs, il apparaît que les locataires HLM sont plus sujets à la peur que les autres, quel que soit le lieu considéré.

Enquêtés ayant peur dans leur quartier le soir, par catégories de population

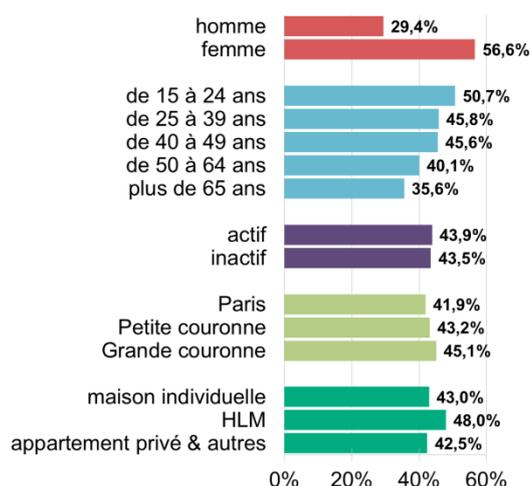


Enquêtés ayant peur chez eux, par catégories de population



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Enquêtés ayant peur dans les transports en commun, par catégories de population



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

1.3. Le rôle de la vidéosurveillance

Questions posées :

« Dans les transports en commun, vous sentez-vous plus en sécurité lorsqu'il y a des caméras de surveillance ? »

« Certains disent : il faudrait installer des caméras de surveillance dans les lieux publics pour lutter contre la délinquance – personnellement êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout ? »

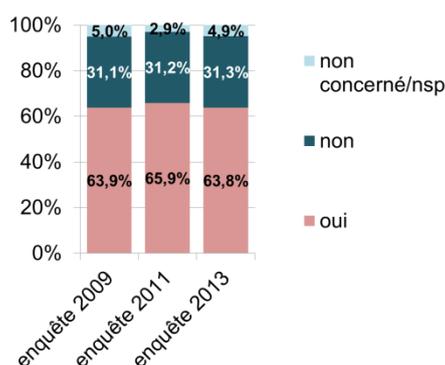
À partir de 2009, deux questions d'opinion concernant les caméras de surveillance ont été ajoutées au questionnaire. La vidéosurveillance y est abordée selon deux aspects, son impact sur le sentiment d'insécurité et son acceptation. Plus précisément, il est question :

- d'une part, des conséquences de la présence de caméras de surveillance sur le sentiment d'insécurité dans les transports en commun ;
- d'autre part, de l'adhésion de la population à l'idée qu'il faudrait installer des caméras de surveillance dans les lieux publics pour lutter contre la délinquance.

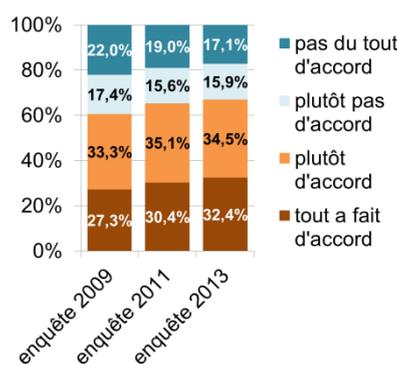
Ces deux indicateurs permettent de suivre le comportement des Franciliens.

- En matière d'efficacité, il s'avère que la part de la population rassurée dans les transports en commun par la présence de caméras est comparable à celle estimée en 2009 (63,8 % en 2013 et 63,9 % en 2009).
- Pour ce qui est de l'acceptabilité de l'outil, elle progresse en revanche : en 2013, 67,0 % des Franciliens interrogés sont favorables à l'installation de caméras dans les lieux publics pour lutter contre la délinquance. Ils étaient 60,6 % en 2009. La hausse concerne surtout les personnes qui se déclarent « tout à fait d'accord » avec cette idée (27,3 % en 2009, 30,4 % en 2011 et 32,4 % en 2013).

Évolution de la part d'enquêtés enclins à se sentir en sécurité dans les transports en commun lorsqu'il y a des caméras de surveillance



Évolution de la part d'enquêtés d'avis qu'il faudrait installer des caméras de surveillance dans les lieux publics pour lutter contre la délinquance

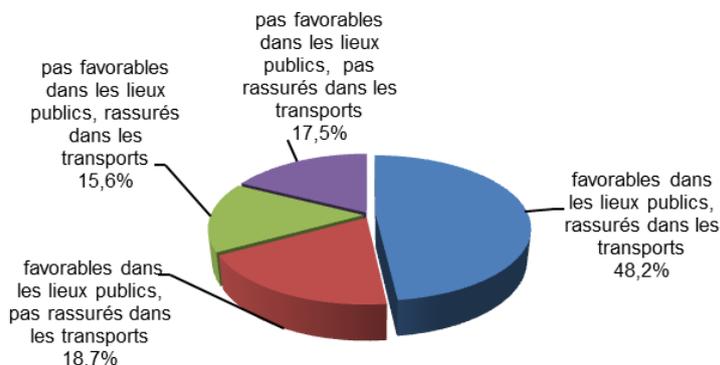


Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009, 2011 et 2013.

En 2013, les personnes qui se déclarent favorables à l'installation de caméras de surveillance dans les lieux publics ne sont pas tout à fait les mêmes que celles rassurées par leur présence dans les transports en commun.

- 48,2 % des enquêtés partagent effectivement ces deux avis.
- 15,6 % se déclarent rassurés sans pour autant être partisans de leur déploiement.
- 18,7 % adhèrent à l'idée qu'il faut en mettre dans l'espace public mais ne se sentent pas pour autant plus en sécurité dans les transports en commun, lorsqu'il y en a.

Répartition des enquêtés selon leurs points de vue
sur l'impact de la vidéosurveillance sur le sentiment d'insécurité dans les transports en commun
et sur l'acceptation de son déploiement dans l'espace public pour lutter contre la délinquance



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

L'exploitation de l'enquête de 2013 apporte des précisions sur les populations les plus enclines à se sentir en sécurité grâce aux caméras et celles favorables à leur déploiement.

Selon que cela concerne le rôle rassurant de la vidéosurveillance ou l'accueil social qui lui en est fait, le profil des personnes les plus partisans ne présente pas les mêmes caractéristiques. Il s'agit surtout de l'âge et de l'expérience de victimation dans le premier cas, tandis qu'en matière d'acceptation ce sont le niveau de diplômes, la vie sociale, le territoire de résidence, les peurs, et surtout les variables d'opinions (positionnement politique, opinions punitives et répressives) qui ressortent le plus.

1.3.1 Le pouvoir « rassurant » de la vidéosurveillance

Certaines populations déclarent plus se sentir en sécurité dans les transports en commun en présence de caméras de surveillance.

- Ce sentiment progresse avec l'avancée en âge : 53,5 % des enquêtés parmi les 15-24 ans. Ils sont 76,0 % chez les 65 ans et plus.
- Plus le niveau d'études est faible, plus les enquêtés se disent rassurés : 75,3 % de ceux qui se sont arrêtés au primaire sont concernés contre 60,8 % de ceux qui ont atteint le supérieur.
- Les Franciliens qui sortent relativement souvent le soir (au moins plusieurs fois par mois) sont moins enclins à se sentir rassurés en leur présence (59,8 % contre 68,5 %).
- La part de la population qui se sent plus en sécurité dans les transports en commun grâce aux caméras de surveillance augmente un peu avec la taille de la commune de résidence, sauf pour Paris. Elle est de 60,9 % pour les communes de moins de 5 000 habitants. Elle atteint 66,6 % pour les communes de 50 000 habitants et plus. Elle est toutefois de 60,6 % pour les Parisiens.
- Les non-victimes de vols ou d'agressions au cours des trois années précédant l'enquête sont plus enclines à se dire rassurées (65,1 % contre 56,1 % pour celles qui l'ont été). Le constat est le même pour les atteintes envers les biens du ménage¹⁸ (66,4 % contre 59,7 %).

¹⁸ Cambriolages, dégradations, destructions et vols à l'encontre de véhicules.

- Les partisans de la droite¹⁹ sont plus rassurés que ceux qui se situent à gauche²⁰ (respectivement 70,6 % et 61,7 %). L'écart est encore plus marqué lorsque les personnes se disant plutôt d'extrême gauche sont prises en compte (40,3 %). À l'extrême droite, la part de la population rassurée est en revanche moins répandue qu'à droite (61,9 %).
- Les personnes favorables à la suppression des allocations aux parents de jeunes délinquants sont plus disposées à se sentir en sécurité lorsqu'il y a des caméras dans les transports en commun (68,3 % contre 60,6 %). C'est aussi le cas de celles qui préconisent en priorité pour lutter contre la délinquance d'aider et indemniser davantage les victimes (68,7 %) ou de recruter davantage de policiers (67,5 %), plutôt que de construire de nouvelles prisons (61,6 %) ou de développer la prévention des jeunes (62,7 %).

Il y a peu de différences en revanche pour les populations suivantes.

- Les femmes ne sont pas beaucoup plus que les hommes rassurées par les caméras : 64,6 % contre 62,9 %.
- Les Franciliens sujets à avoir peur dans les transports en commun ne sont pas spécialement plus enclins que les autres (qui n'ont pas peur) à se dire plus rassurés lorsqu'il y a des caméras (63,3 % contre 64,1 %). L'écart est relativement peu marqué aussi entre les personnes qui adhèrent à la préoccupation « sécuritaire²¹ » et les autres (66,9 % et 63,3 %).

1.3.2 L'acceptation « sociale » de la vidéosurveillance

En matière d'acceptation sociale, des nuances ressortent par rapport aux profils précédents. Les écarts selon les opinions exprimées telles que le positionnement politique et les mesures punitives ou répressives sont en particulier plus creusés.

- Les partisans de la droite et de l'extrême droite sont les plus favorables au déploiement de la vidéosurveillance dans les lieux publics (respectivement 81,7 % et 81,9 % des enquêtés). Les personnes qui se positionnent à gauche le sont beaucoup moins (54,7 %). La différence est encore plus forte à l'extrême gauche, seules 30,8 % des personnes partageant ce point de vue.
- Les enquêtés d'avis qu'il faudrait supprimer les allocations aux parents de jeunes délinquants ou rétablir la peine de mort sont les plus enclins à prôner l'installation de caméras dans les lieux publics pour lutter contre la délinquance (respectivement 82,6 % et 83,1 %). Ceux qui préconisent avant tout pour lutter contre la délinquance de recruter davantage de policiers (82,1 %) ou de construire de nouvelles prisons (81,5 %) le sont aussi.
- Les personnes sujettes à avoir peur (dans les transports en commun, chez elles ou dans leur quartier le soir) sont plus favorables au déploiement des caméras de surveillance dans les lieux publics pour lutter contre la délinquance (respectivement 75,8 %, 81,4 % et 78,7 % contre 60,1 %, 65,5 % et 63,5 %).

¹⁹ Centre-droit et droite confondues.

²⁰ Centre-gauche et gauche confondues.

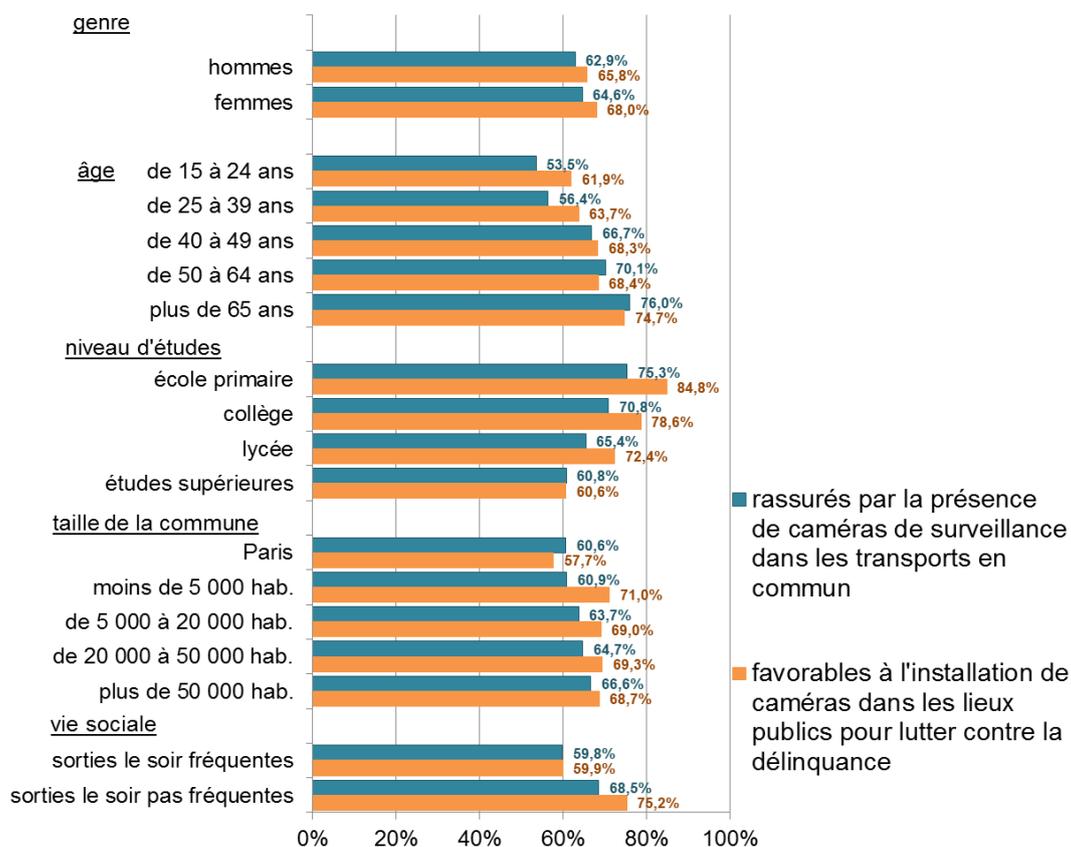
²¹ Personnes qui placent la délinquance en tête des priorités d'action assignées au gouvernement.

- Celles qui adhèrent à la préoccupation « sécuritaire » sont aussi plus souvent partisans de la vidéosurveillance (84,8 % contre 64,1 % parmi celles qui ne mettent pas la délinquance en tête des priorités assignées au gouvernement).
- Plus le niveau d'études est élevé, moins les personnes approuvent l'idée qu'il faille installer des caméras de surveillance dans les lieux publics pour lutter contre la délinquance : 60,6 % des enquêtés ayant atteint le supérieur partagent ce sentiment contre 84,8 % pour ceux qui se sont arrêtés au primaire.
- Les partisans du déploiement de la vidéosurveillance dans l'espace public sont plus répandus parmi les personnes qui sortent peu voire jamais le soir (75,2 % contre 59,9 % chez celles qui sortent au moins plusieurs fois par mois).
- Les personnes âgées sont les plus enclines à se dire favorable à la multiplication des caméras de surveillance dans les lieux publics (74,7 %), les jeunes le moins (61,9 % des 15-24 ans).

Les caractéristiques les moins discriminantes sont les suivantes.

- La part des femmes favorables à l'installation de caméras dans les lieux publics n'est pas beaucoup plus élevée que pour les hommes (68,0 % contre 65,8 %).
- La part de la population partisane de la vidéosurveillance dans les lieux publics diffère assez peu selon qu'elle ait été ou non victime (64,6 % des victimes d'atteintes personnelles contre 67,4 % chez les non victimes et 66,7 % des victimes d'atteintes ménages contre 67,1 % des non victimes).

Enquêtés rassurés par la présence de caméras de surveillance ou favorables à leur installation dans les lieux publics, par catégories de population



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » 2013.

Enquêtés rassurés par la présence de caméras de surveillance ou favorables à leur installation dans les lieux publics, par type de victimation subie.

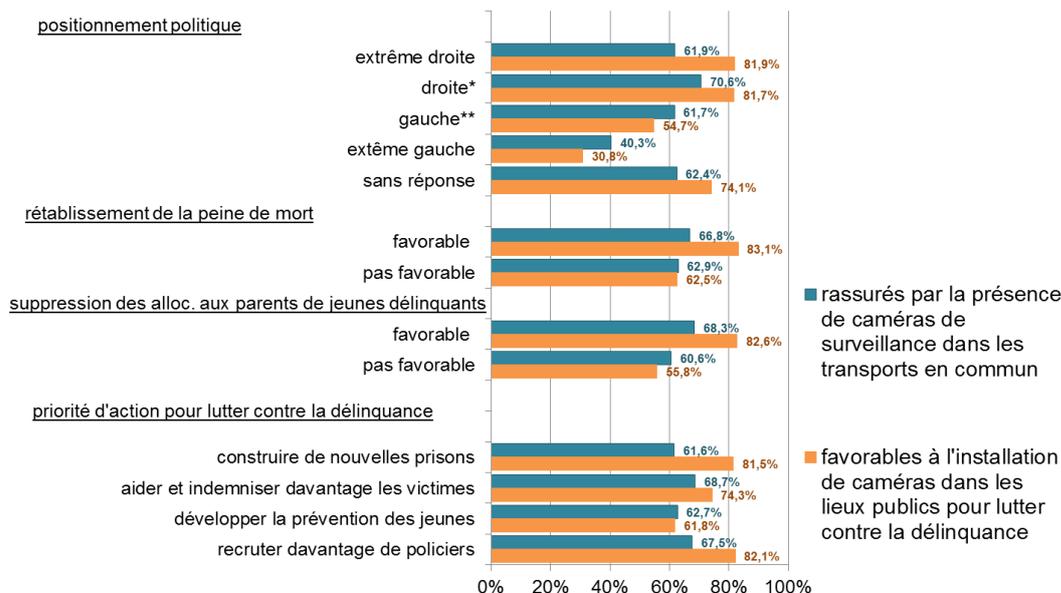


* : Les atteintes personnelles regroupent les vols sans violence ainsi que les agressions sexuelles, les agressions par des proches et les agressions tout venant (y compris les vols avec violence).

** : Les atteintes ménages regroupent les cambriolages ainsi que les vols de voitures, les vols à la roulotte, les dégradations et destructions de véhicules et les vols de deux-roues.

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » 2013.

Enquêtés rassurés par la présence de caméras de surveillance ou favorables à leur installation dans les lieux publics, selon leurs opinions.



* : rassemble les personnes déclarant se situer à droite ou au centre-droit.

** : rassemble les personnes déclarant se situer à gauche ou au centre-gauche.

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » 2013.

1.4. Le cadre de vie

Les Franciliens restent globalement satisfaits de leur cadre de vie : en 2013, 91,2 % des enquêtés trouvent leur quartier agréable à vivre et 90,1 % le considèrent sûr ou plutôt sûr. Par ailleurs, 85,0 % estiment qu'il n'est pas loin de tout.

Évolution des points de vue sur le cadre de vie

	2005	2007	2009	2011	2013
quartier pas loin de tout	84,6 %	84,9 %	84,9 %	85,0 %	85,0 %
quartier agréable à vivre	91,1 %	91,8 %	92,3 %	91,1 %	91,2 %
quartier sûr	89,2 %	90,5 %	91,3 %	89,6 %	90,1 %

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013

Pour autant, leur cadre de vie n'est pas exempt de problèmes, 55,2 % des enquêtés évoquant au moins l'une de ces nuisances : bruit, quartier mal entretenu, éclairage insuffisant, drogue, vandalisme ou encore présence de bandes de jeunes gênantes. Une amélioration ressort néanmoins, 58,4 % des enquêtés étant touchés dans l'enquête de 2011 contre 63,8 % dans la première enquête. Les progrès les plus notables depuis 2001 concernent les problèmes de vandalisme (cités par 23,8 % des enquêtés en 2013 contre 32,0 % en 2001) et les regroupements de jeunes (22,3 % contre 28,5 %).

Quant à la présence policière dans le quartier, 38,4 % des personnes interrogées en 2013 estiment qu'elle est insuffisante, voire inexistante. Ils étaient 47,7 % à partager ce point de vue en 2001.

Évolution de la proportion d'enquêtés déclarant des nuisances dans leur quartier

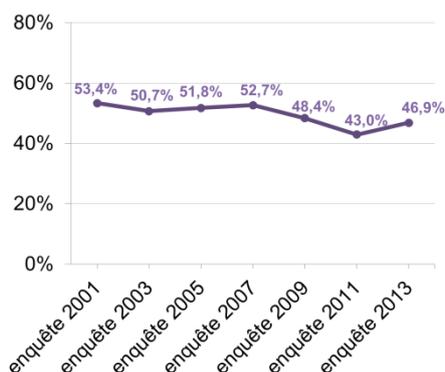
	2001	2003	2005	2007	2009	2011	2013
<i>au moins un problème déclaré :</i>	63,8 %	60,6 %	59,8 %	57,8 %	56,9 %	58,4 %	55,2 %
- dont voisinage bruyant	28,1 %	27,7 %	29,5 %	26,4 %	26,3 %	28,3 %	26,2 %
- dont quartier pas propre	28,5 %	27,7 %	25,7 %	25,0 %	26,1 %	26,6 %	24,8 %
- dont problèmes de drogue	25,1 %	23,3 %	25,5 %	22,9 %	21,1 %	23,5 %	22,5 %
- dont vandalisme	32,0 %	28,1 %	26,7 %	25,2 %	23,7 %	25,5 %	23,8 %
- dont bandes de jeunes gênantes	28,5 %	24,7 %	23,8 %	22,6 %	21,6 %	24,9 %	22,3 %
police pas assez présente, voire inexistante	47,7 %	41,8 %	40,4 %	37,8 %	37,1 %	40,6 %	38,4 %

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

2. Les victimations

En 2013, 46,9 % des enquêtés déclarent avoir été agressés, volés ou confrontés à des atteintes visant les biens appartenant à leur ménage (logement ou véhicules)²² au moins une fois lors des trois années précédentes. Les Franciliens sont donc plus victimes qu'au moment de l'enquête de 2011 (43,0 %). Pour autant, ils restent moins exposés que dans celles de 2001 et 2007, où les taux étaient au plus fort (53,4 % et 52,7 %).

Évolution de la proportion de victimes (toutes atteintes confondues) au cours des trois années précédant l'enquête

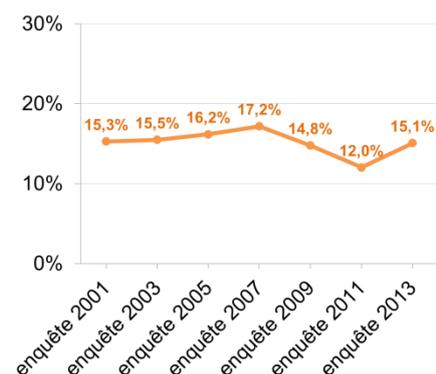


Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

2.1. Les victimations personnelles

La part de victimes d'atteintes personnelles (agressions et vols commis sur des personnes) a augmenté : dans l'enquête de 2013, 15,1 % des Franciliens déclarent l'avoir été alors que le taux était de 12,0 % dans celle de 2011. La tendance à la baisse observée depuis l'enquête de 2007 ne s'est donc pas poursuivie.

Évolution du taux de victimes d'atteintes personnelles au cours des trois années précédant l'enquête

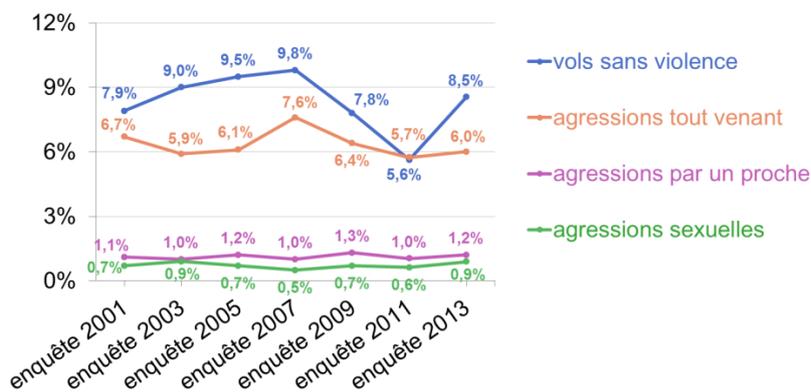


Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Le détail par catégorie de victimation montre que cette hausse concerne plus particulièrement les vols sans violence (+ 2,9 points entre les enquêtes de 2011 et de 2013), les taux de victimes d'agressions ayant quant à eux peu évolué.

²² Cela inclut les simples tentatives.

Évolution de la proportion de victimes des différentes catégories d'atteintes personnelles au cours des trois années précédant l'enquête



Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

2.1.1 Les agressions sexuelles

Question posée :

« Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé de faire l'objet d'une agression sexuelle ou d'une tentative, y compris par l'un de vos proches ? »

a) Les indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
<i>victimation des Franciliens</i>							
prévalence	0,7%	0,9%	0,7%	0,5%	0,7%	0,6%	0,9%
multivictimation	1,4	1,5	1,5	1,6	1,4	1,7	1,6
incidence	1,1%	1,3%	1,1%	0,8%	1,0%	1,0%	1,4%
<i>victimation des Franciliens uniquement en Île-de-France</i>							
prévalence	0,7%	0,8%	0,7%	0,5%	0,6%	0,6%	0,8%
multivictimation	1,5	1,5	1,5	1,6	1,5	1,6	1,6
incidence	1,0%	1,2%	1,1%	0,8%	0,9%	0,9%	1,3%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

0,9 %²³ des personnes interrogées déclare avoir été victime d'une agression sexuelle ou d'une tentative (y compris par des proches) au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012. Des victimes y ont été confrontées à plusieurs reprises au cours de ces trois années. En moyenne, elles l'ont été 1,6 fois. Cela donne, rapporté à la population francilienne âgée de 15 ans et plus, un nombre de faits pour cent personnes de 1,4.

Se restreindre aux seuls faits commis dans la région conduit à une prévalence de 0,8 % et à une incidence de 1,3 fait pour cent habitants (près de 120 000 atteintes, si rapporté à l'ensemble de la population francilienne), la multivictimation restant inchangée (1,6).

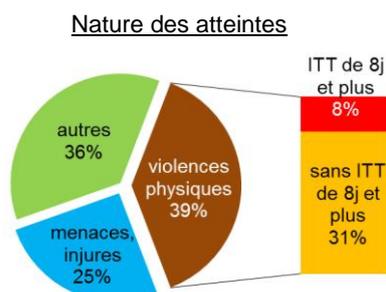
²³ Environ 80 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus (Insee, RP2010 – exploitation principale).

b) Les faits

Le plus souvent, l'agresseur opère seul (85 % des affaires) et n'est pas armé²⁴ (78 %). Il s'agit dans près de deux cas sur trois (64 %) d'une personne inconnue de la victime. Pour le tiers restant, l'agresseur est connu, de manière plus ou moins intime.

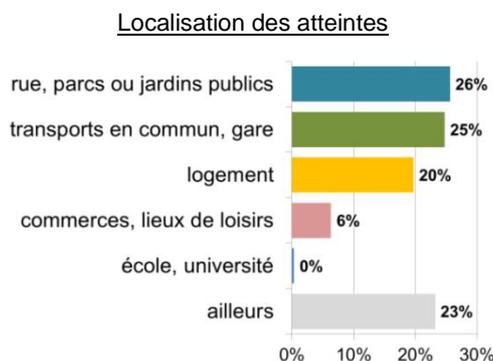
Les agressions sexuelles déclarées dans l'enquête revêtent différents degrés de gravité.

- Près de deux sur cinq (39 %) ont donné lieu à des violences physiques, 8 % ayant même abouti à une incapacité temporaire de travail d'au moins 8 jours.
- Les viols (y compris les tentatives), tels qu'ils sont définis par les victimes, représentent 28 % des affaires signalées.



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Les faits se déroulent le plus souvent en soirée ou la nuit (60 %). Les trajets domicile-travail ou lieu d'études sont assez propices à ce genre d'atteintes : 37 % des agressions se sont produites alors que la victime allait ou revenait de son lieu de travail ou d'études. L'espace public²⁵, ainsi que les transports en commun, sont les principaux lieux de commission des faits (respectivement 26 % et 25 %). Toutefois, l'espace privé ressort aussi, 20 % des agressions sexuelles ayant été commises dans un logement.



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

c) Les victimes

Les agressions sexuelles visent essentiellement les femmes : 1,6 % des Franciliennes interrogées en 2013 déclarent en avoir été victimes au cours des trois années précédentes contre 0,1 % des hommes.

²⁴ Dans l'enquête, le terme « arme » fait référence aux armes à feu, aux couteaux, aux autres objets utilisés comme tel et aux chiens.

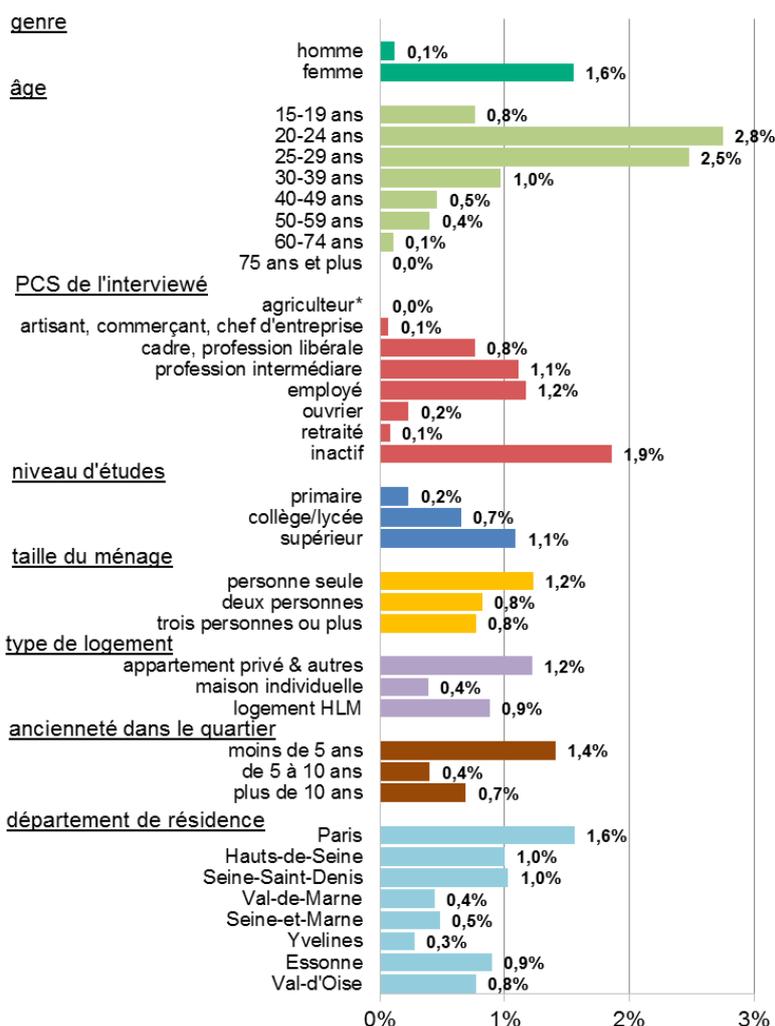
²⁵ Regroupant la rue, les parcs et les jardins publics dans le questionnaire.

Elles sévissent particulièrement auprès des jeunes adultes. Les personnes dont l'âge se situe entre 20 et 24 ans ou entre 25 et 29 ans sont les plus victimes (respectivement 2,8 % et 2,5 %).

Elles touchent aussi bien les milieux modestes que ceux plus aisés, comme l'illustrent les taux de victimes observés en fonction du type de profession exercée, de la nature du logement (parc social ou privé) ou encore du niveau d'études.

Les Parisiens et dans une moindre mesure les habitants de petite couronne sont davantage exposés aux agressions sexuelles.

Enquêtés victimes d'agressions sexuelles par catégories de population



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

d) Les conséquences

Les victimes d'agressions sexuelles font part de répercussions physiques et psychologiques, pour certaines durables.

- 31 % des victimes évoquent des conséquences persistantes sur leur santé.

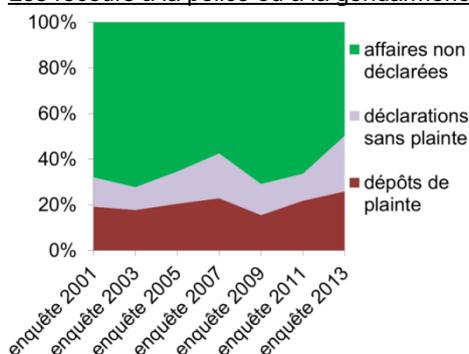
- Plus de deux victimes sur trois (69 %) déclarent avoir pris des précautions particulières par la suite pour mieux se protéger (moins sortir, sortir armées, changer d'itinéraire...), bien souvent de façon ancrée dans le temps (52 %).
- La plupart (89 %) avouent avoir été sujette à la peur après, 46 % durablement.
- Plus de deux victimes sur trois (69 %) mentionnent par ailleurs ne plus avoir fait confiance aux gens, une sur deux (50 %) de manière durable.

e) Les recours

La police et la gendarmerie

Les victimes d'agressions sexuelles déposent peu plainte (26 %). Une modification de leur comportement semble néanmoins se dessiner, dans le sens où elles signalent plus qu'avant les violences sexuelles aux autorités (50 % des atteintes sont portées à la connaissance de la police contre 30 % dans l'enquête de 2009).

Les recours à la police ou à la gendarmerie



Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

La qualité des relations avec la police et la gendarmerie peut impacter le choix des victimes de se tourner vers elles. En ce sens, que les victimes soient satisfaites constitue un enjeu important. L'enquête de 2013 apporte quelques éléments évaluatifs concernant l'appréciation des victimes d'agressions sexuelles.

- 72 % des victimes d'agressions sexuelles ayant eu recours à la police ou à la gendarmerie se déclarent satisfaites de l'accueil²⁶ qu'elles ont reçu au commissariat.
- 63 % s'estiment contentes²⁷ de l'action menée par les autorités.
- Dans 53 % des cas, l'agresseur a été identifié.
- 44 % des victimes disent avoir été tenues au courant des suites de leur affaire.

Point de vue des victimes sur la police et la gendarmerie



Source : IAU idF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

²⁶ Bien reçues ou très bien reçues.

²⁷ Assez ou très satisfaites.

Les autres recours

Les victimes peuvent avoir recours à d'autres personnes ou organismes.

- 17 % se sont adressées à des associations ou à des bureaux d'aide aux victimes.
- 17 % ont sollicité un avocat ou un conseil juridique.
- Et 42 % disent avoir fait appel à quelqu'un pour les aider à surmonter le choc ou traumatisme (psychologue, amis...).

2.1.2 Les agressions par un proche

Question posée :

« Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé de faire l'objet de violences ou de tentatives de violences par un proche vivant avec vous ? »

a) Les indicateurs

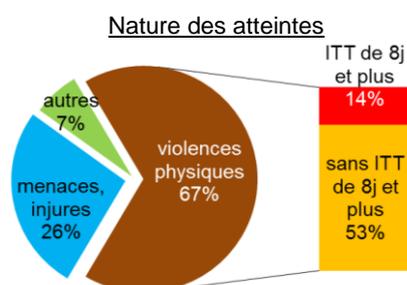
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
<i>victimation des Franciliens</i>							
prévalence	1,1%	1,0%	1,2%	1,0%	1,3%	1,0%	1,2%
multivictimation	2,0	2,0	2,5	2,5	2,3	2,4	2,2
incidence	2,2%	2,0%	3,1%	2,4%	3,0%	2,5%	2,6%

1,2 %²⁸ des enquêtés a été victime au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012 d'une agression par des proches (hors violences sexuelles). En moyenne, les victimes déclarent 2,2 agressions au cours des trois dernières années, ce qui conduit à 2,6 agressions pour cent personnes (soit près de 240 000 faits subis par les Franciliens de 15 ans et plus).

b) Les faits

Les agressions par des proches déclarées dans l'enquête ont différents degrés de gravité. Le plus souvent, il n'y a pas d'usage d'arme²⁹ (82 %).

Dans près de deux affaires sur trois (67 %), la victime a subi des violences physiques (coups ou blessures), pouvant aller jusqu'à occasionner une incapacité temporaire de travail d'au moins huit jours (14 %).



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

²⁸ Environ 110 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus (Insee, RP2010 – exploitation principale).

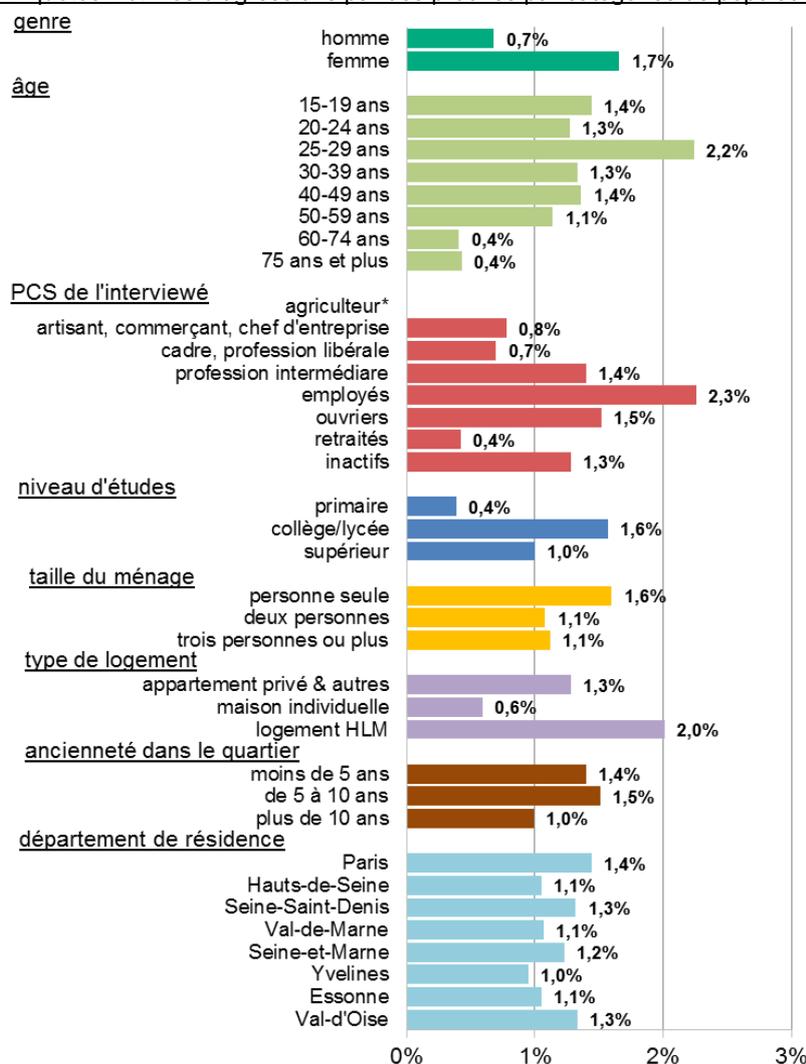
²⁹ Arme à feu, couteau ou autre objet utilisé comme arme, chien...

c) Les caractéristiques

Les victimes d'agressions par des proches présentent des caractéristiques.

- Les femmes sont plus exposées. 1,7 % des enquêtées déclare en avoir été victime au cours des trois années précédant l'enquête contre 0,7 % des hommes. Cet écart témoigne certes de l'importance d'agir pour lutter contre les violences subies par les femmes dans la sphère privée, mais pas seulement car les hommes sont, dans une moindre mesure, aussi victimes.
- Les jeunes adultes sont les plus victimes. 2,2 % des enquêtés appartenant à la tranche d'âge « 25-29 ans » ont subi ce genre d'atteintes.
- Les agressions par des proches sont un peu plus répandues dans les milieux sociaux modestes. 2,3 % des employés interrogés déclarent en avoir été victimes ainsi que 2,0 % des personnes résidant dans un logement de type HLM.

Enquêtés victimes d'agressions par des proches par catégories de population



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

d) Les conséquences

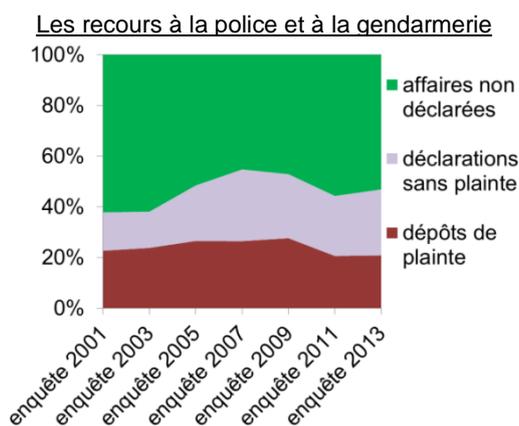
Les résultats de l'enquête soulignent l'importance de l'impact sur les victimes des violences subies dans la sphère privée. Ainsi, 30 % des victimes déclarent que l'agression a eu des conséquences durables sur leur santé. Par ailleurs, un impact psychologique est souvent cité par les victimes :

- 80 % d'entre elles disent avoir eu peur ensuite, 29 % de façon persistante ;
- 78 % évoquent une perte de confiance envers autrui, 51 % de manière durable.

Pour ce qui est des conséquences sur autrui, 7,2 % des victimes précisent que l'agression a causé des dommages physiques à une autre personne.

e) Les recours

Comme pour les agressions sexuelles, les victimes de violences familiales portent peu plainte (21 %). D'autres (26 %) ne font que signaler les faits à la police ou à la gendarmerie, les agressions n'étant pas, ainsi, comptabilisées dans la statistique officielle. Au final, c'est plus d'une affaire sur deux (53 %) qui demeure inconnue des autorités.



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Concernant la prise en charge des victimes par la police ou par la gendarmerie, plusieurs points sont à souligner.

- 92 % des victimes qui ont eu recours aux autorités estiment qu'elles ont été bien reçues (assez bien ou très bien) par ces services.
- Une sur deux (51 %) déclare avoir été tenue au courant des suites de l'affaire.
- Globalement, 72 % d'entre elles jugent l'action de la police ou de la gendarmerie satisfaisante (assez ou très satisfaisante).



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

2.1.3 Les agressions tout venant

Question posée :

«Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé d'être personnellement victime d'une autre sorte d'agression – y compris d'un vol avec violence – ou d'une tentative ? »

a) Les indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
<i>victimation des Franciliens</i>							
prévalence	6,7%	6,0%	6,1%	7,6%	6,4%	5,7%	6,0%
multivictimation	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,4
incidence	10,0%	9,2%	9,6%	11,9%	10,3%	9,0%	8,7%
<i>victimation des Franciliens uniquement en Île-de-France</i>							
prévalence	6,3%	5,7%	5,8%	7,3%	6,0%	5,5%	5,7%
multivictimation	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5
incidence	9,6%	8,9%	9,2%	11,5%	9,8%	8,6%	8,4%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

6,0 %³⁰ des personnes interrogées déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012 d'une agression sans caractère sexuel et dont l'auteur n'est pas un proche. Le taux de victimes dans la population reste donc inférieur à celui observé dans l'enquête de 2007, où il était à son plus haut niveau (7,6 %). La multivictimation est de 1,4 et le nombre moyen d'atteintes pour cent personnes de 8,7.

Concernant les seules atteintes qui se sont produites dans la région, la prévalence est de 5,7 % et l'incidence de 8,4 % (près de 820 000 faits).

b) Les faits

Dans près de la moitié des cas (48 %), l'agresseur agit seul. Le plus souvent, cette personne est inconnue de la victime (83 %). Généralement, elle n'est pas armée (85 %).

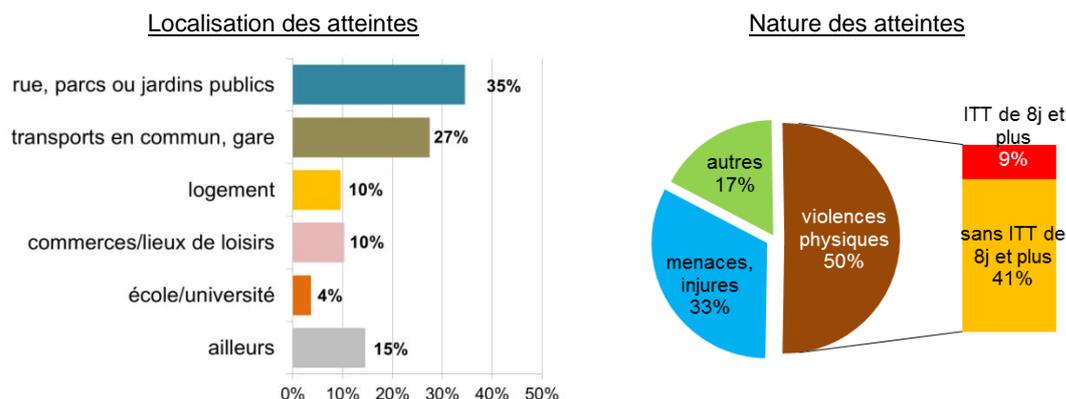
Une agression sur deux environ (53 %) se produit en journée. Une sur trois (34 %) a lieu lors d'un trajet domicile-travail (ou lieu d'études). Deux sur trois (68 %) se déroulent hors du quartier de la victime. L'espace public (défini dans l'enquête par la rue, parcs et jardins publics) est particulièrement propice à ces atteintes (35 %).

L'enquête permet de distinguer les violences crapuleuses. Les vols avec violence constituent près des deux tiers des atteintes (64 %). Il s'agit pour l'essentiel de vols de téléphones mobiles ou d'ordinateurs portables (60 % des vols).

En termes de gravité des faits, les constats suivants ressortent.

- La moitié des agressions revêt soit la forme de menaces ou d'injures (32 %), soit d'atteintes d'autre nature (17 %) sans violence physique, telles que des comportements menaçants.
- L'autre moitié correspond à des violences physiques, pouvant aller jusqu'à occasionner une incapacité temporaire de travail d'au moins huit jours (9 %).

³⁰ Environ 580 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus (Insee, RP2010 – exploitation principale).



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » 2013.

c) Les victimes

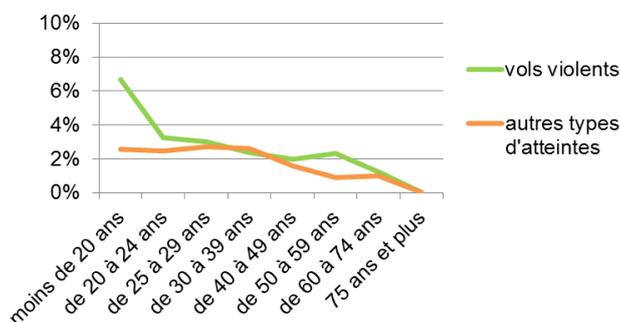
Les hommes sont un peu plus victimes (6,7 % contre 5,4 % des femmes).

Les jeunes sont les plus exposés aux agressions tout venant, la proportion de victimes diminuant ensuite avec l'avancée dans l'âge :

- 10,4 % chez les moins de 20 ans,
- 10,7 % chez les 20-24 ans,
- pour atteindre 2,4 % chez les personnes âgées de 75 ans et plus.

À noter que cette surexposition des jeunes vaut surtout pour les vols avec violence. 7 % des 15-19 ans déclarent en avoir été victimes. Le taux chute à 3 % auprès des 20-24 ans.

Types d'atteintes subies selon l'âge des victimes



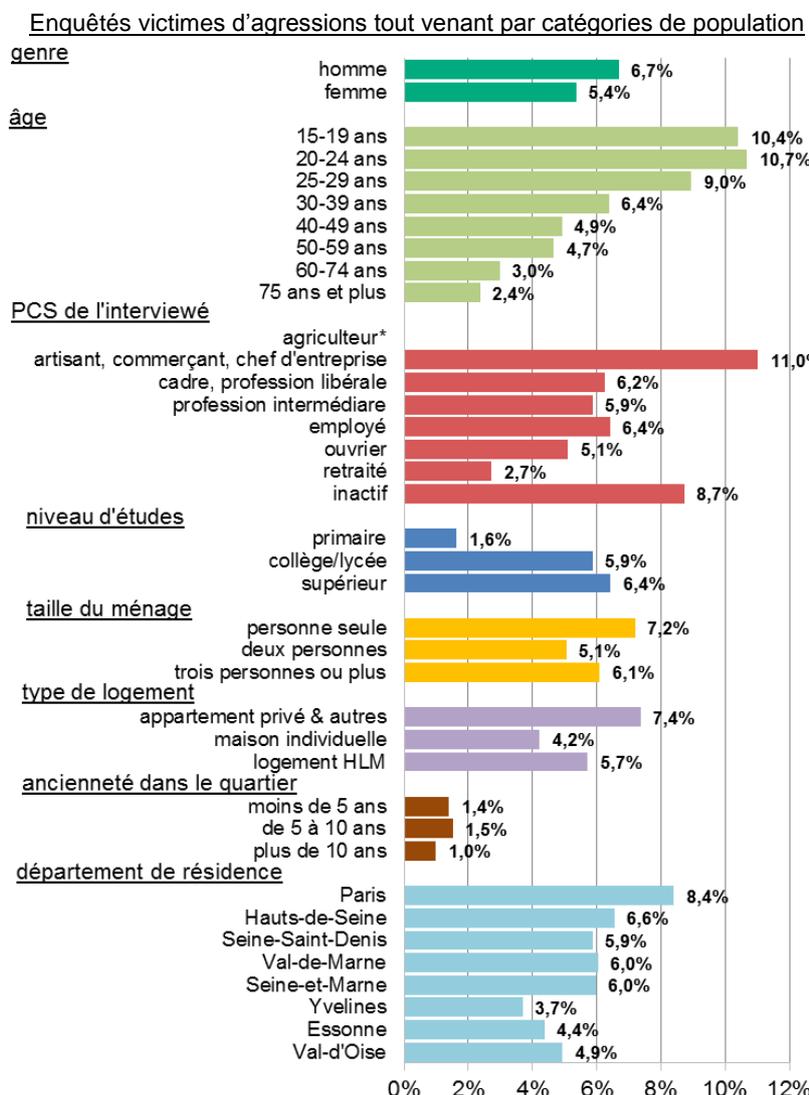
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » 2013.

Les agressions tout venant touchent un peu plus les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise ». Les personnes n'exerçant pas d'activité professionnelle (en particulier les étudiants) sont également surexposées.

Le risque diminue en s'éloignant de la capitale.

- 8,4 % des Parisiens ont été victimes d'agressions tout venant au cours des trois dernières années.
- Le taux est un peu plus faible dans les départements de petite couronne (6,6 % des Hauts-de-Seine, 5,9 % des Seine-Saint-Denis et 6,0 % des Val-de-Marne).
- La part de victimes est encore moins élevée dans les départements de grande couronne, sauf en Seine-et-Marne (3,7 % des Yvelinois, 4,4 % des Essonnais et 4,9 % des Val-d'Oise contre 6,0 % des Seine-et-Marne).

Les Franciliens résidant dans des appartements du secteur privé sont aussi surexposés (7,4 %), mais il est vrai que ce type d'habitat est plus répandu à Paris et dans une moindre mesure en petite couronne qu'en grande couronne³¹.



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.
 Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

d) Les conséquences

L'impact de l'agression sur le comportement des victimes peut être particulièrement marqué.

- Une victime sur deux (50 %) déclare ainsi avoir pris des précautions pour mieux se protéger ensuite, 31 % durablement.
- Plus de trois victimes sur quatre (77 %) avouent avoir eu peur après, une peur persistante dans 25 % des cas.

³¹ A Paris, 68 % des résidences principales sont des appartements du secteur privé. Le taux descend à 47 % en petite couronne et 29 % en grande couronne (Insee, recensement de la population de 2011 – exploitation principale).

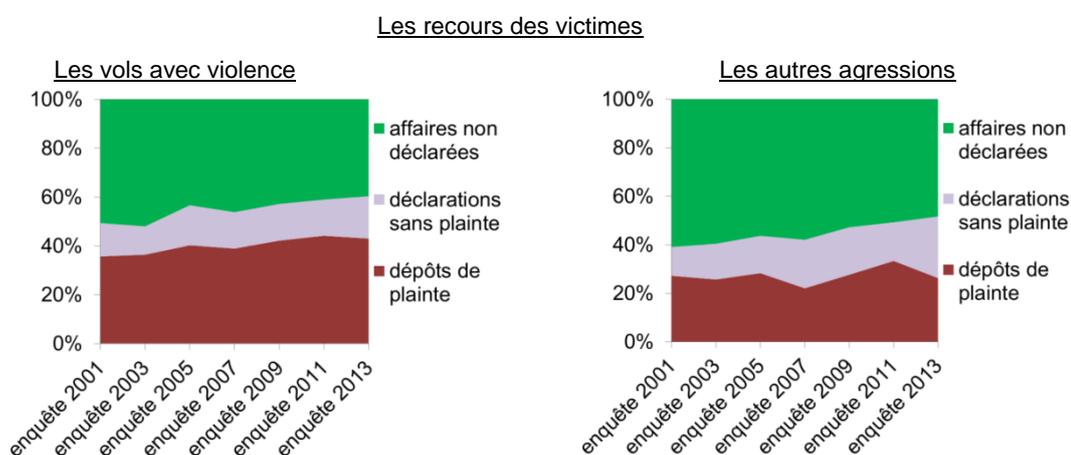
- 63 % évoquent ne plus avoir fait confiance aux gens après, 35 % de manière ancrée dans le temps.

Par ailleurs, 19 % des victimes estiment que l'agression a eu des répercussions durables sur leur santé.

e) Les recours

Les victimes signalent plus souvent les agressions à la police ou à la gendarmerie que lors de la première enquête en 2001.

- 60 % des vols violents sont connus des autorités contre 49 % en 2001.
- Pour les autres agressions tout venant, (c'est-à-dire non crapuleuses), 52 % des faits sont dénoncés contre 39 % en 2001.



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Le point de vue des victimes au sujet de leur prise en charge par la police et la gendarmerie est assez mitigé.

- 78 % estiment qu'elles ont été bien reçues (assez bien ou très bien) par ces services.
- 32 % déclarent avoir été tenues au courant des suites de l'affaire.
- Dans 36 % des cas, le ou les agresseurs ont été identifiés.
- Au final, 42 % des victimes jugent l'action de la police ou de la gendarmerie satisfaisante (assez ou très).

Point de vue des victimes sur la police et la gendarmerie



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » 2013.

2.1.4 Les vols sans violence

Question posée :

« Vous est-il arrivé, au cours des trois dernières années, d'être personnellement victime d'une autre sorte de vol (portefeuille, sac à main...), cette fois sans violence, ou d'une tentative ? »

a) Les indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
<i>victimation des Franciliens</i>							
prévalence	7,9%	9,0%	9,5%	9,8%	7,8%	5,6%	8,5%
multivictimation	1,2	1,3	1,3	1,3	1,2	1,3	1,2
incidence	9,8%	11,3%	12,0%	12,5%	9,8%	7,5%	10,4%
<i>victimation des Franciliens uniquement en Île-de-France</i>							
prévalence	7,0%	8,2%	8,6%	8,7%	6,8%	5,1%	7,6%
multivictimation	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,2
incidence	8,9%	10,5%	11,2%	11,4%	8,7%	6,8%	9,4%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

8,5 %³² des personnes interrogées déclarent avoir été victimes de vols sans violence, y compris de tentatives, en 2010, 2011 ou 2012. La part de victimes dans la population a donc fortement augmenté par rapport à l'enquête précédente (5,6 %). Pour autant, elle reste inférieure à son niveau le plus élevé atteint en 2007 (9,8 %). En moyenne, les victimes ont subi 1,2 fait au cours des trois dernières années. L'incidence est de 10,4 faits pour cent personnes âgées de 15 ans et plus.

Des Franciliens déclarent avoir été victimes de vols sans violence ailleurs qu'en Île-de-France. Ne pas les prendre en compte réduit la prévalence à 7,6 % et l'incidence à 9,4 pour cent personnes (près de 900 000 vols). La multivictimation reste à 1,2.

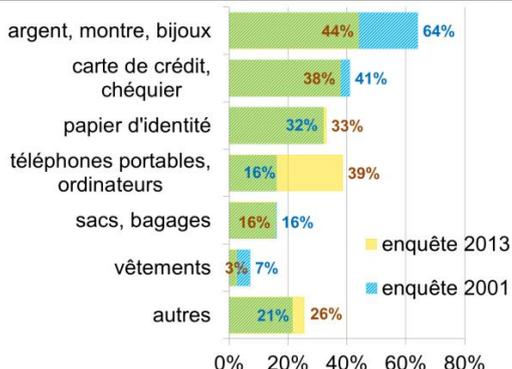
b) Les faits

Une part des vols sans violence signalés dans l'enquête (26,2 %) consiste en de simples tentatives de vols qui n'ont pas abouti.

Parmi les biens dérobés, la catégorie « argent, bijoux ou montres » arrive toujours en tête de ceux les plus prisés (44 % des vols). Mais, dorénavant, les vols de téléphones et d'ordinateurs portables occupent le deuxième rang (39 %), quasi ex æquo avec les cartes de crédit et chéquiers (38 %). Les papiers d'identité se placent après (33 %).

³² Environ 820 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus (Insee, RP2010 – exploitation principale).

Part des vols concernés, selon la nature des objets dérobés

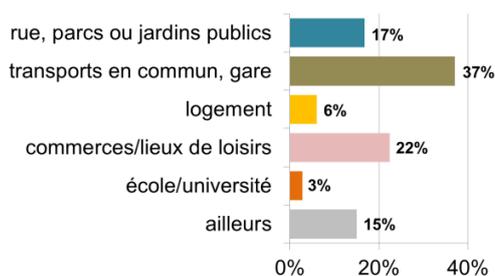


Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001 et de 2013.

22,0 % des vols sont commis dans le quartier de la victime.

Les transports en commun (y compris les gares) restent des lieux particulièrement criminogènes, concentrant 37 % des vols sans violence. L'espace public (les rues, parcs et jardins publics) regroupe 17 % des atteintes.

Localisation des vols sans violence



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

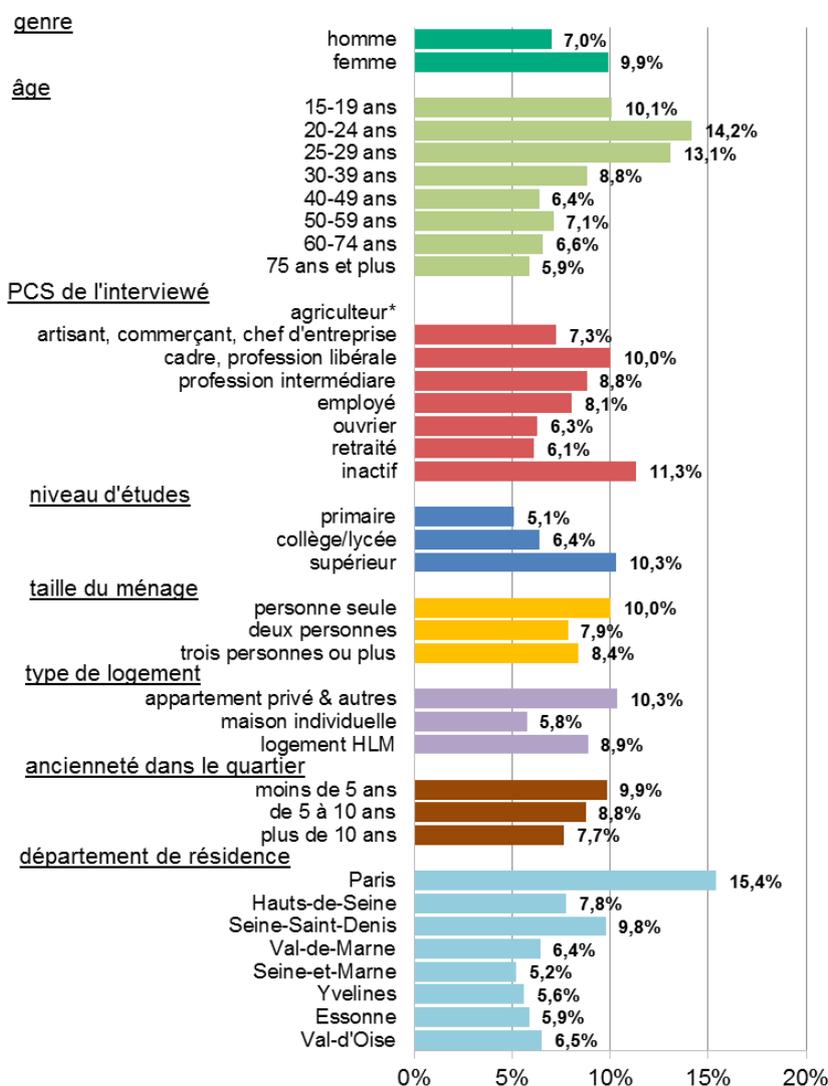
c) Les victimes

Des profils ressortent chez les victimes de vols sans violence.

- Les femmes restent les plus exposées aux vols sans violence (9,9 % contre 7,0 % des hommes).
- Dorénavant, les jeunes adultes sont les plus victimes (14,2 % des 20-24 ans et 13,1 % des 25-29 ans), alors que dans l'enquête de 2011, c'était les 15-19 ans. Le risque diminue ensuite, pour osciller entre 6 et 7 % selon l'âge.
- Les vols sans violence sont aussi plus répandus auprès des enquêtés n'exerçant pas d'activité professionnelle. Il est vrai que cette catégorie regroupe essentiellement des personnes qui ont moins de 25 ans (45 %). Les cadres et les professions libérales sont aussi plus victimes.
- Le type de logement revêt de l'importance. Les enquêtés résidant dans des appartements du secteur privé sont les plus victimes (10,3 % contre 5,8 % de la population logée en maison individuelle).
- Les Parisiens sont surexposés (15,4 % contre 5,2 % à 7,8 % pour les populations des autres départements franciliens, avec un taux toutefois de 9,8 % en Seine-Saint-Denis).

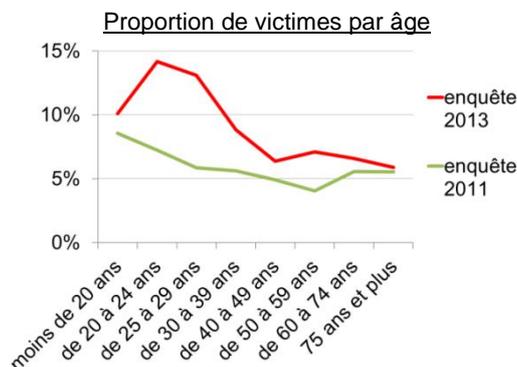
- La part de victimes diminue avec l'ancienneté dans le quartier : 9,9 % des enquêtés résidant depuis moins de 5 années dans leur quartier ont été victimes de vols sans violence contre 7,7 % de ceux y habitant depuis plus de 10 ans.

Enquêtés victimes de vols sans violence par catégories de population



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.

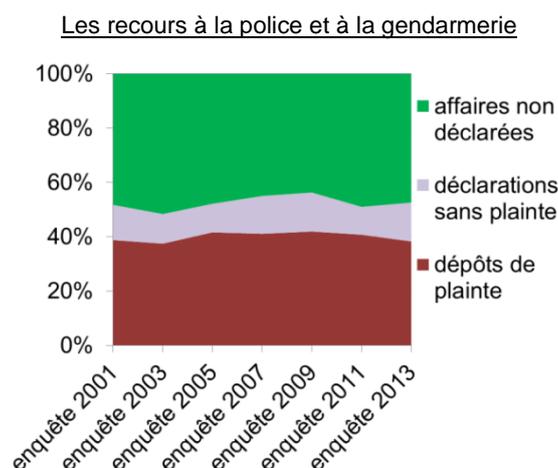
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011 et 2013.

d) Les recours

Les signalements à la police sont loin d'être systématiques chez les victimes de vols sans violence : 38 % des faits ont donné lieu à un dépôt de plainte et 14 % à un simple signalement auprès des autorités. La prise en compte des tentatives de vols dans le calcul des reports ne suffit pas à justifier les non signalements. Lorsque seuls les vols réalisés sont retenus, 35 % des affaires restent inconnues de la police. Les plaintes sont néanmoins plus fréquentes (49 % des vols réalisés).



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

L'accueil réservé aux victimes par la police est généralement jugé satisfaisant (89 %). L'action menée dans le cadre de leurs affaires l'est moins : 37 % des victimes s'estiment satisfaites. Autres éléments concernant l'action des forces de l'ordre :

- dans 8 % des affaires, le voleur a été identifié ;
- 22 % des victimes déclarent avoir été tenues au courant des suites des affaires les concernant.

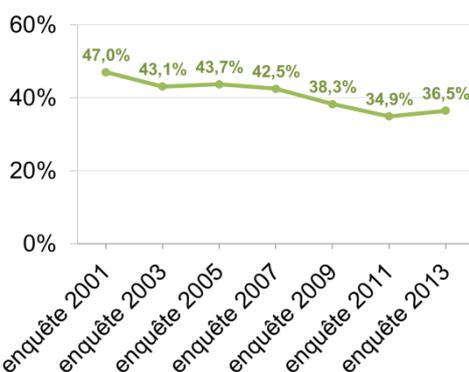


Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

2.2. Les victimations ménages

La part des ménages franciliens victimes de cambriolages ou d'atteintes visant un véhicule leur appartenant au cours des trois années précédant l'enquête a un peu augmenté : 36,5 % contre 34,9 % en 2011. Néanmoins, le taux de victimes demeure inférieur à ceux observés lors des enquêtes antérieures à 2011, le niveau le plus élevé remontant à l'enquête de 2001 (47,0 %).

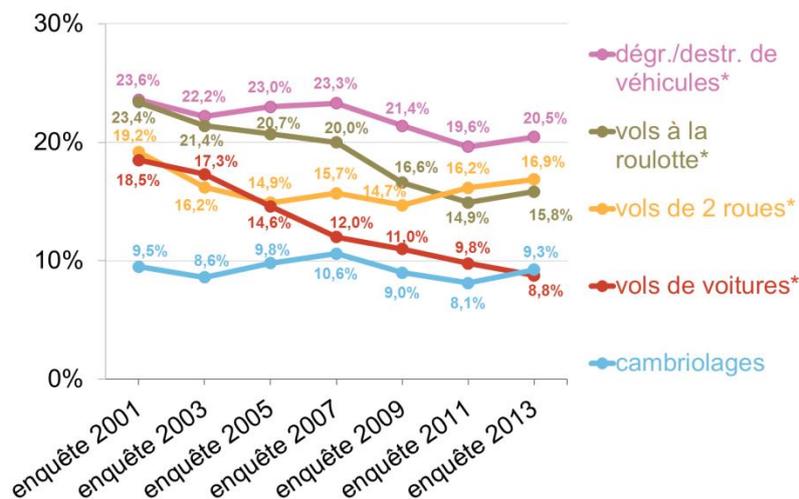
Évolution de la proportion de ménages victimes (atteintes envers les véhicules ou cambriolages)



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Plus en détail, la hausse vaut pour l'ensemble des atteintes considérées dans l'enquête, hormis les vols de voitures.

Évolution de la proportion de ménages victimes par catégories d'atteintes



* : Seuls les ménages équipés sont pris en compte.

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

2.2.1 Les cambriolages

Question posée :

« Au cours des trois dernières années, quelqu'un a-t-il pénétré chez vous sans autorisation, ou tenté de le faire, et volé quelque chose ou essayé de le faire, que ce soit dans votre domicile principal ou dans votre résidence secondaire ou encore dans un local professionnel qui vous appartient ? ».

a) Les indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
<i>victimation des Franciliens</i>							
prévalence	9,5%	8,6%	9,8%	10,6%	8,9%	8,1%	9,3%
multivictimation	1,3	1,2	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3
incidence	11,9%	10,6%	12,4%	13,2%	10,8%	10,3%	12,0%
<i>victimation des Franciliens uniquement en Île-de-France</i>							
prévalence	8,9%	8,2%	8,9%	9,9%	8,3%	7,5%	8,9%
multivictimation	1,3	1,2	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3
incidence	11,3%	10,1%	11,6%	12,5%	10,1%	9,6%	11,3%

Sources : IAU IdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

9,3 %³³ des ménages franciliens déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012 d'un cambriolage³⁴ ou d'une tentative. La proportion de ménages victimes retrouve ainsi un niveau comparable à celui observé lors de la première enquête en 2001 (9,5 %). Avec 1,3 cambriolage par victime en moyenne sur trois ans, le nombre de faits estimés rapporté à l'ensemble des ménages franciliens s'élève à 12,0 pour cent ménages.

Se restreindre aux cambriolages qui ont eu lieu sur le territoire régional conduit à une prévalence de 8,9 % sur trois ans, une multivictimation de 1,3 et une incidence de 11,3 pour cent ménages (près de 570 000 faits).

Remarque : Les caractéristiques détaillées ci-après concernent uniquement les atteintes envers le domicile. Cette restriction tient au fait que la plupart des cambriolages signalés dans l'enquête (86,9 %) visent le domicile principal ou ses annexes.

b) Les faits

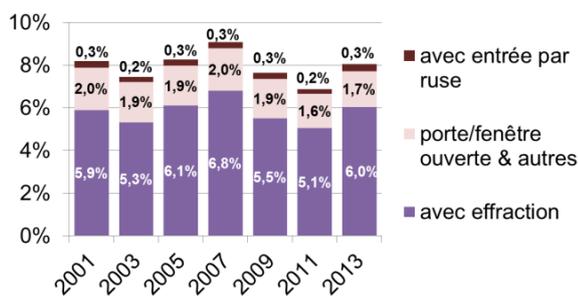
Les cambriolages de résidences principales (annexes y compris) sont généralement des entrées avec effraction (75 %). Les intrusions par des fenêtres ou des portes laissées ouvertes représentent, elles, 12 % des faits, les entrées par ruse 4 %.

La part des ménages victimes de cambriolages de résidences principales a évolué au fil des enquêtes pour retrouver un niveau proche de celui observé en 2001 (respectivement 8,0 % et 8,2 %). Ce constat vaut quel que soit le mode opératoire (avec ou sans effraction).

³³ Environ 470 000 ménages franciliens par extrapolation (Insee, RP2010 – exploitation principale).

³⁴ Le terme « cambriolage » utilisé dans cette enquête s'entend au sens large, à savoir qu'il ne regroupe pas seulement les entrées par effraction, escalade ou usage de fausses clés ; il inclut aussi les entrées sans effraction, par ruse...

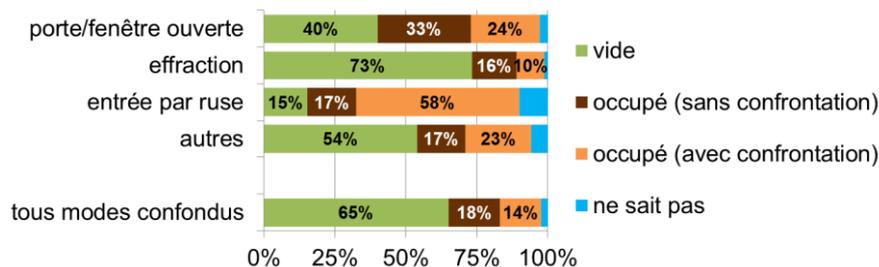
Évolution de la proportion de ménages victimes de cambriolages de résidences principales



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

L'enquête montre que l'essentiel des cambriolages est commis dans des logements inoccupés au moment des faits (65 %). Un cambriolage sur trois s'est déroulé alors qu'il y avait une présence au domicile. Pour autant, les faits peuvent passer inaperçus : 18 % des visites se sont produites alors qu'il y avait quelqu'un sur place mais cette personne n'a pas été confrontée aux cambrioleurs, 14 % en revanche ont donné lieu à une rencontre.

Répartition des cambriolages par mode opératoire et occupation du logement au moment des faits



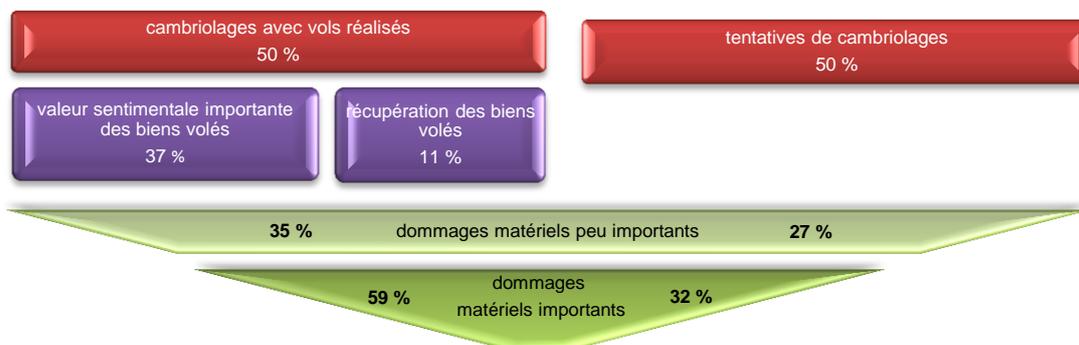
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Un cambriolage sur deux signalé dans l'enquête (50,0 %) correspond à un vol effectif, les autres représentant de simples tentatives.

En cas de vol, il s'avère que la chance de récupérer les biens est assez faible (11 % des affaires) alors que dans plus d'un cas sur trois (38 %), il s'agit d'objets auxquels les victimes attribuent une valeur sentimentale importante.

La plupart des victimes déclare avoir subi des dommages matériels : 84 % des enquêtés qui évoquent des cambriolages avec vols effectifs et 59 % de ceux qui ont été confrontés à de simples tentatives sont concernés. Chez ces derniers, les dégâts sont toutefois moins souvent jugés importants (32 % contre 59 % lorsqu'il y a eu vol).

Caractéristiques des cambriolages de résidences principales



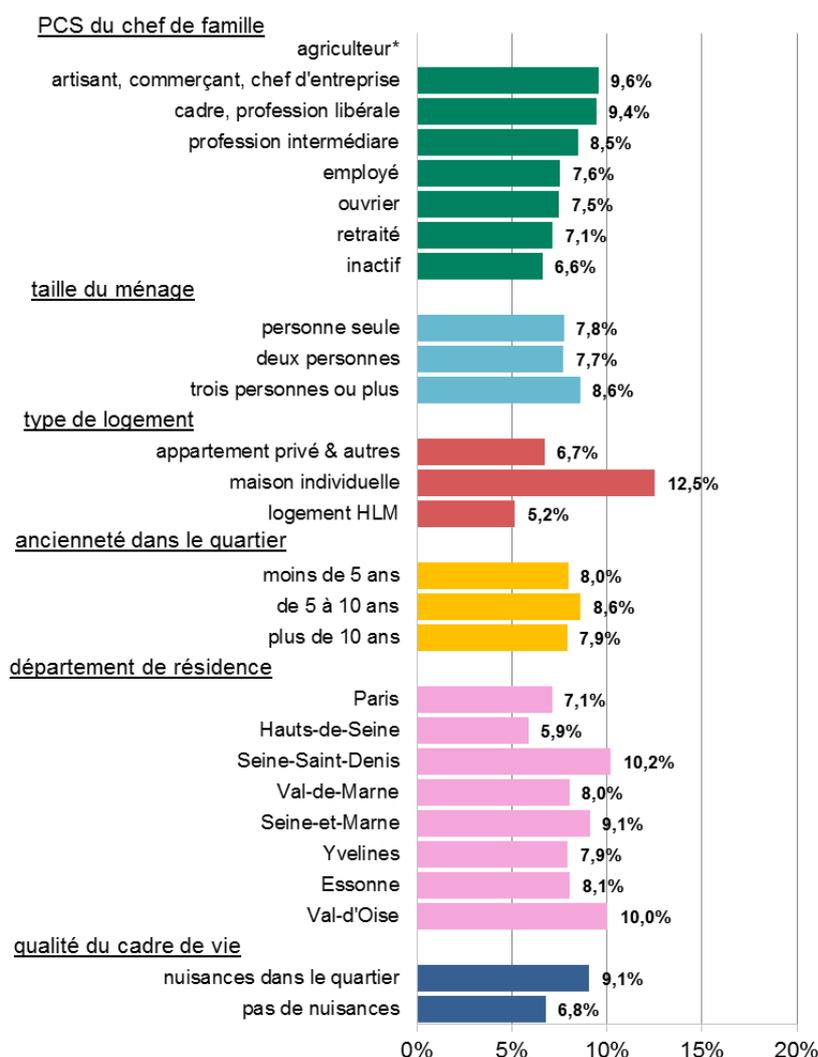
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

c) Les victimes

Les cambriolages de résidences principales visent plus certaines populations.

- La proportion de victimes est en effet plus importante parmi les ménages résidant en maisons individuelles (12,5 % contre 6,7 % chez ceux vivant dans des appartements du secteur privé et 5,2 % dans des logements HLM).
- Toutes les catégories sociales sont concernées par ce genre d'atteintes, même si les classes moyennes et aisées le sont un peu plus (les ménages dont la PCS de la personne de référence appartient aux catégories « artisan, commerçant et chef d'entreprise » ou « cadre et professions libérales » sont les plus victimes).
- Les Parisiens et les Hauts-séquanais sont les moins touchés par les cambriolages (respectivement 7,1 % et 5,9 % des ménages). À l'inverse, les ménages résidant en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise sont les plus victimes (respectivement 10,2 % et 10,0 %).
- Parallèlement, les ménages évoquant des nuisances dans leur quartier sont aussi un peu plus victimes (9,1 % contre 6,8 %).

Ménages victimes de cambriolages de résidences principales, selon leurs caractéristiques



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.

Source : IAU idF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

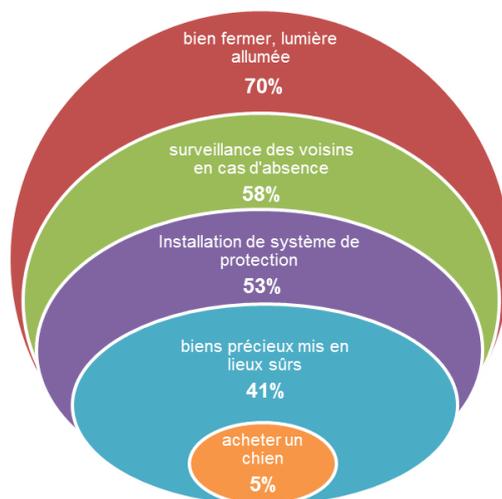
d) Les conséquences

Un cambriolage peut avoir un impact psychologique : 87 % des victimes déclarent avoir été particulièrement gênées par cette intrusion à leur domicile, 30 % durablement.

Cela peut aussi entraîner des modifications de comportement :

- Être attentif à bien fermer derrière soi ou laisser la lumière allumée en cas d'absence sont des réactions particulièrement fréquentes (70 % des victimes de cambriolages de résidences principales).
- Le recours à l'entraide entre voisins est également assez répandu : 58 % des victimes déclarent avoir demandé ensuite à leurs voisins de jeter un coup d'œil à leur logement en cas d'absence. Cette veille assurée par les riverains d'un même quartier renvoie à la notion de « voisins vigilants »³⁵. En France, cette forme de surveillance a été reprise, dans un premier temps (en 2007) à un stade expérimental. Elle s'appuie notamment sur « l'engagement des habitants d'une même aire géographique (quartier, lotissement, résidence, village...) dans une démarche collective visant à accroître le niveau de sécurité du secteur »³⁶.
- Un peu plus d'une victime sur deux (53 %) annonce avoir installé un système de protection tel que blindage, barreau, alarme, serrure par la suite pour mieux protéger son logement.
- L'achat d'un chien pour sécuriser son logement reste en revanche peu répandu (5 %).
- Un autre moyen de se protéger consiste à mettre les biens précieux dans un lieu sûr. 41 % des victimes de cambriolages de résidence principale ont fait ce choix.

Réactions des victimes de cambriolages de résidences principales pour mieux protéger leurs biens



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

³⁵ Inspiré du concept anglo-saxon « *neighbourhood watch* ».

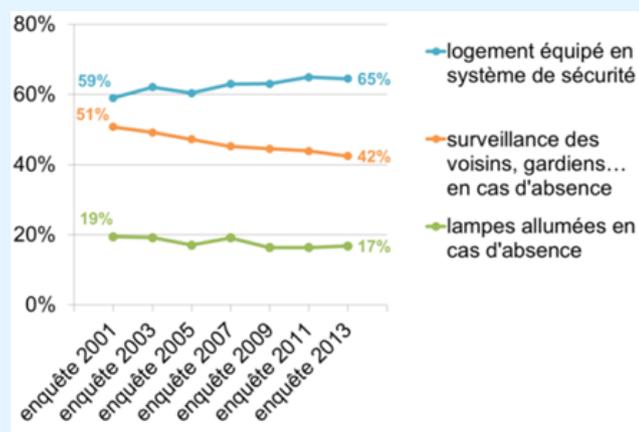
³⁶ Circulaire du ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration du 22 juin 2011 relative au dispositif de participation citoyenne, NOR : IOCJ1117146J.

La protection du logement

De manière plus générale, l'enquête apporte un éclairage sur les dispositifs auxquels ont recours les Franciliens pour protéger leur logement.

- 65,0 % des ménages franciliens déclarent que leur logement est protégé contre le vol (barreaux, portes blindées, sirènes d'alarme, système de télédétection, serrures multipoints...). C'est plus qu'en 2001 (ils étaient 59 %).
- En revanche, le fait de solliciter le voisinage pour surveiller le logement en cas d'absence est de moins en moins répandu : 42 % en 2013 contre 51 % en 2001.
- Quant au dispositif consistant à laisser des lampes allumées en cas d'absence le soir, il évolue peu au fil du temps, concernant 17 % des ménages en 2013. Ce procédé, à vocation dissuasive, fait partie des préconisations du ministère de l'Intérieur en matière de réflexes à avoir pour réduire les risques de cambriolage³⁷.

Évolution des dispositions prises pour protéger son logement



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

e) Les recours

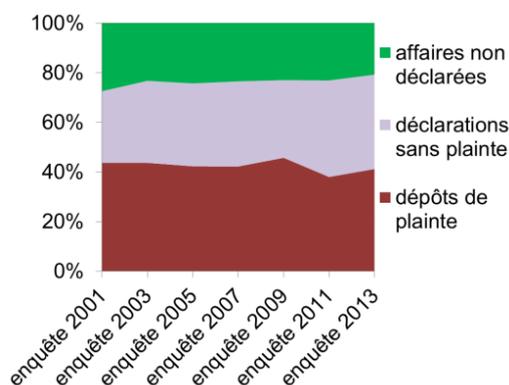
La police et la gendarmerie

Près d'un cambriolage sur quatre (23 %) n'est pas signalé aux autorités. Parmi ceux qui le sont, seule une partie sera comptabilisée dans la statistique officielle, les dépôts de plainte ne concernant que 36 % des affaires.

Il n'y a pas que les victimes de tentatives de cambriolage qui ne rapportent pas les faits à la police ou à la gendarmerie. Dans l'enquête de 2013, 13 % des cambriolés n'y ont en effet pas eu recours.

³⁷ <http://www.interieur.gouv.fr/fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Contre-les-cambriolages-ayez-les-bons-reflexes>.

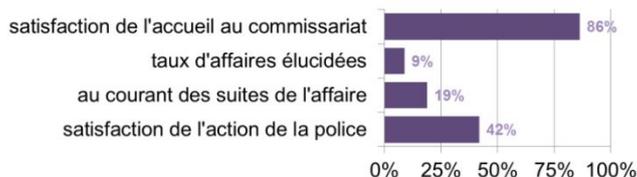
Les recours à la police et à la gendarmerie



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

42 % des victimes qui ont eu recours à la police ou à la gendarmerie s'en déclarent satisfaites. Elles sont 86 % à estimer avoir été bien accueillies. Mais seules 19 % déclarent en revanche avoir été tenues au courant des suites de leur affaire. Et dans 9 % des cas, la police ou la gendarmerie a identifié le voleur.

Point de vue des victimes sur la police et la gendarmerie



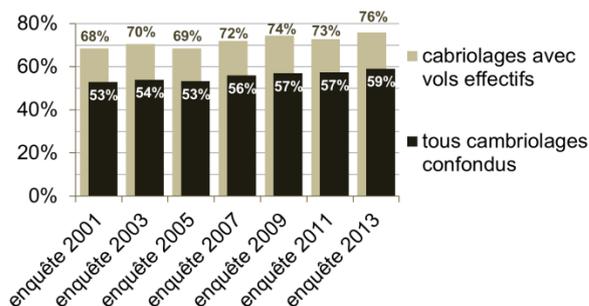
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

L'assurance

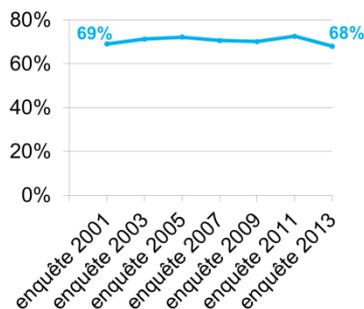
Tout comme la police, les assurances n'ont connaissance que d'une partie des cambriolages : 59 % leurs sont signalés, 76 % lorsque seuls ceux ayant abouti à un vol effectif sont pris en compte.

Toutefois, en termes d'évolution dans le temps, les recours aux assurances suivent une tendance un peu différente de celle des recours à la police ou à la gendarmerie. Ils sont en effet de plus en plus fréquents au fil des enquêtes (59 % en 2013 contre 53 % en 2001). Pour autant, la satisfaction à l'égard des assurances a peu évolué, 68 % des victimes se déclarant en 2013 assez ou très satisfaites de leur assurance.

Évolution du taux de recours aux assurances



Évolution du taux de satisfaction de l'assurance



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

2.2.2 Les vols de voitures

Question posée :

« Au cours des trois dernières années, a-t-on volé ou tenté de voler une voiture appartenant à votre ménage, ou encore une camionnette ou un camion utilisé à titre privé ? »

a) Les indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
<i>victimation des ménages franciliens</i>							
<i>ensemble des ménages</i>							
prévalence	14,9%	13,7%	11,6%	9,5%	8,6%	7,3%	6,6%
multivictimation	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,6	1,5
incidence	22,8%	21,0%	17,2%	14,3%	12,1%	11,8%	9,7%
<i>uniquement les ménages équipés de voiture(s)</i>							
risque	18,5%	17,3%	14,6%	12,0%	11,0%	9,8%	8,8%
<i>victimation des ménages franciliens uniquement en Île-de-France</i>							
<i>ensemble des ménages</i>							
prévalence	14,1%	13,0%	10,9%	8,9%	8,1%	7,0%	6,3%
multivictimation	1,6	1,6	1,5	1,5	1,4	1,6	1,5
incidence	22,0%	20,3%	16,6%	13,8%	11,6%	11,4%	9,4%
<i>uniquement les ménages équipés de voiture(s)</i>							
risque	17,6%	16,4%	13,8%	11,3%	10,5%	9,3%	8,5%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

6,6 %³⁸ des ménages franciliens déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012 d'un vol de voiture ou d'une tentative. La baisse des vols se poursuit donc (8,3 points en moins depuis la première enquête). Avec 1,5 vol par ménage victime en moyenne sur trois ans, le nombre d'atteintes estimé pour cent ménages s'élève à 9,7. Les Franciliens ne sont pas tous équipés de voitures. Si seuls les ménages qui en possèdent une sont pris en compte, la proportion de victimes (le risque) passe à 8,8 % et l'incidence à 13,0 %.

Ne retenir que les vols qui ont eu lieu en Île-de-France conduit à une prévalence de 6,3 % sur trois ans, une multivictimation toujours de 1,5 et une incidence de 9,4³⁹ pour cent ménages. Le risque passe à 8,5 %.

b) Les faits

La plupart des vols de voitures ont lieu aux alentours du domicile des victimes (77 %). Plus d'un sur deux (55 %) concerne un véhicule stationné dans la rue, 35 % dans un parking ouvert ou fermé et 5 % dans un garage privé. Les vols ont lieu généralement en soirée ou la nuit : 74 % se sont produits entre 18h et 9h.

³⁸ Environ 330 000 ménages franciliens victimes (Insee, RP2010 – exploitation principale).

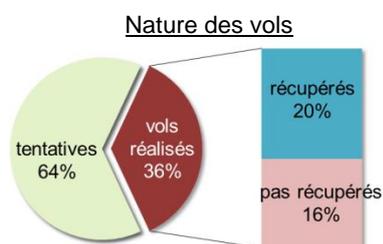
³⁹ Près de 480 000 vols et tentatives de vols de voitures (Insee, RP2010 – exploitation principale).



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

La majorité des atteintes déclarées dans l'enquête (64 %) consiste en de simples tentatives, le vol n'ayant pas abouti. Le taux de réussite évolue d'ailleurs assez peu au fil des enquêtes (65 % des vols déclarés dans l'enquête de 2001 sont des tentatives).

En cas de vol de voitures, dans une petite majorité des affaires le véhicule est restitué. Au final, 20 % des victimes de vols de voitures sont concernés par un vol effectif mais ont récupéré leur voiture, 16 %, en revanche, non.



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Les vols de voitures occasionnent relativement souvent des dommages matériels majeurs, même lorsqu'il s'agit d'une simple tentative. 63 % des victimes de vols évoquent des dégâts importants, de même que 40 % des victimes de tentatives de vols. Les dommages subis sont de plus faible ampleur pour respectivement 26 % et 46 % des victimes.

c) Les victimes

Tenir compte uniquement des ménages qui possèdent des voitures dans le calcul du taux de victimes par catégories de population modifie certains résultats.

Ainsi, la prévalence augmente avec la taille du ménage (8,5 % des ménages de trois personnes ou plus contre 5,0 % des ménages d'une personne). Toutefois, lorsque seuls les ménages équipés de voitures sont retenus, ce constat disparaît, du fait d'un taux d'équipement plus faible dans les ménages d'une personne voire de deux.

La proportion de victimes est aussi plus élevée parmi les ménages dont la personne de référence est un artisan, un commerçant ou un chef d'entreprise (12 %). A l'inverse, le taux est le plus faible parmi les retraités et les inactifs (5,0 %). Ne retenir que les ménages possédant une voiture modifie ce constat, l'écart par rapport aux inactifs s'effaçant.

Les données sur le cadre de vie apportent des informations utiles au regard de l'ampleur des vols de voitures commis aux alentours du domicile de la victime.

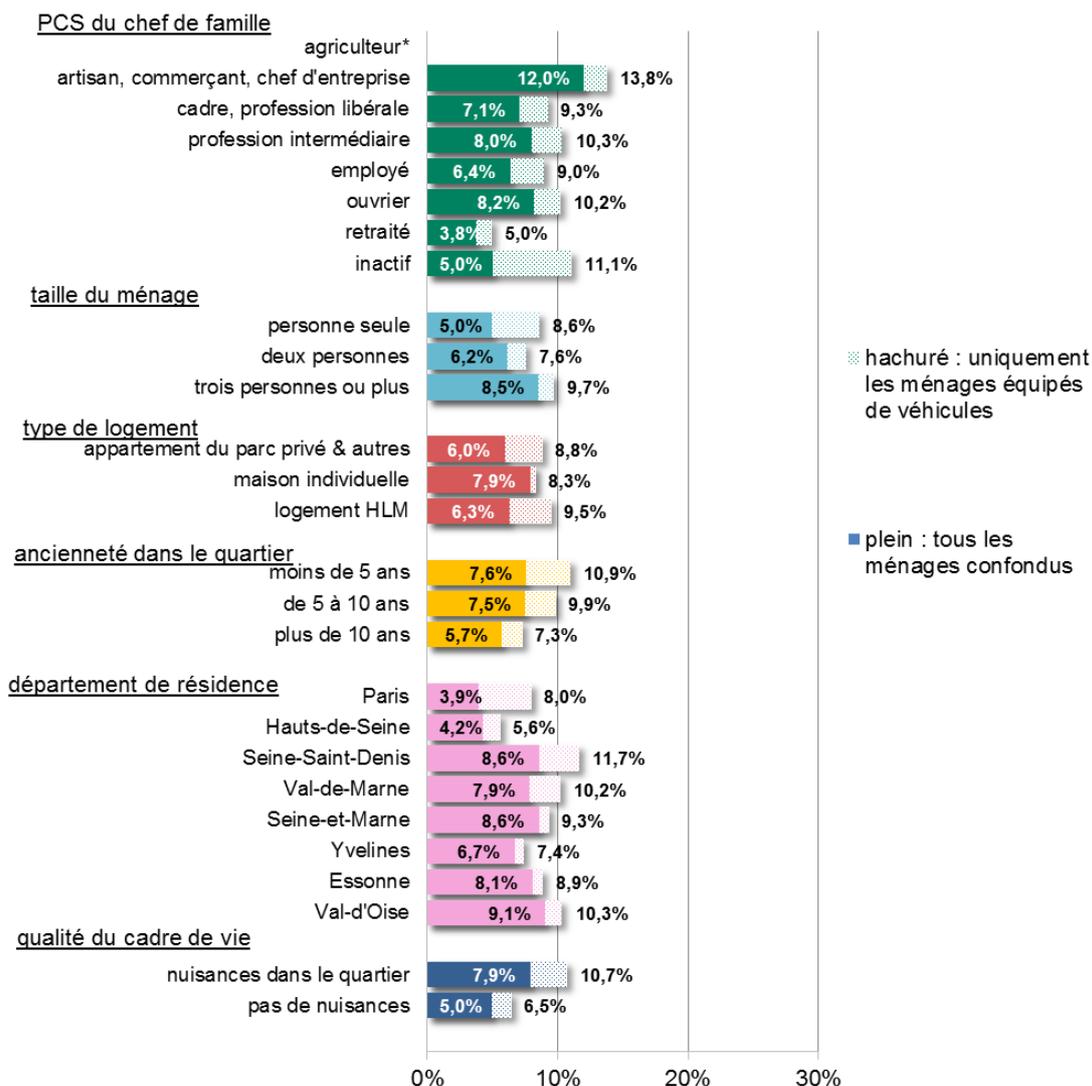
En matière d'habitat, les ménages vivant en maison individuelle sont les plus victimes (7,9 %) mais la surexposition disparaît lorsque seuls ceux dotés d'une voiture sont retenus.

Les ménages résidant sur Paris et dans les Hauts-de-Seine sont par ailleurs les moins victimes (respectivement 3,9 % et 4,2 %). La sous-exposition des Parisiens s'efface néanmoins lorsque seuls les ménages possédant des voitures sont retenus.

La prévalence est plus forte auprès des ménages déclarant des nuisances dans leur quartier telles que du bruit, des problèmes de drogue ou de vandalisme ou encore un manque d'entretien (10,7 %). Cette surexposition persiste pour les seuls ménages équipés.

L'ancienneté dans le quartier revêt aussi de l'importance, le taux de victimes étant moins élevé parmi les ménages vivant depuis plus de 10 ans dans leur quartier (5,7 %). Ce constat vaut aussi en termes de risque.

Ménages victimes de vols de voitures, selon leurs caractéristiques



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.

Source : IAU idF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

d) Les conséquences

Le vol de voiture peut entraîner des modifications de comportement.

- Près d'une victime sur deux (50,5 %) fait état d'une vigilance accrue concernant le choix des lieux de stationnement.
- Une sur trois (33,3 %) dit avoir pris soin par la suite de mettre son véhicule en sûreté, dans un garage fermé par exemple.
- Et 20,3 % évoquent l'installation de systèmes de protection (alarme, tatouage des vitres, canne antivol...).

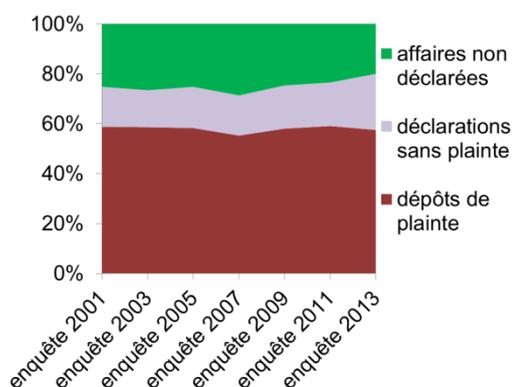
e) Les recours

La police et la gendarmerie

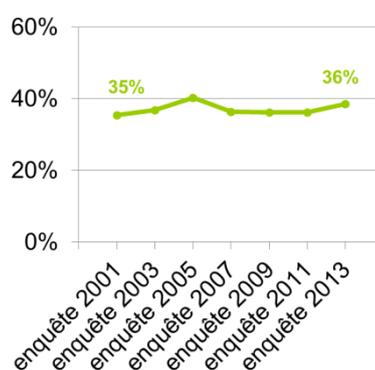
Les vols de voitures ne sont pas tous rapportés aux autorités. Dans l'enquête de 2013, 57,6 % ont fait l'objet d'une plainte et 22,5 % d'un simple signalement (main courante...). Les 19,9 % restants sont donc des affaires inconnues de la police et de la gendarmerie.

Le taux de plainte augmente significativement lorsque seuls les vols effectifs sont retenus, passant à 75,6 %. Reste que près d'une affaire sur quatre n'est toujours pas comptabilisée dans la statistique officielle.

Évolution des recours à la police et à la gendarmerie



Évolution du taux de satisfaction de l'action de la police et de la gendarmerie



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

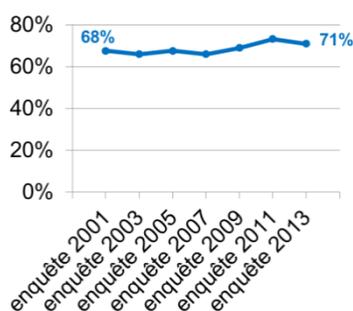
38 % des victimes ayant eu recours aux forces de l'ordre sont globalement satisfaites de l'action menée dans le cadre de leur affaire. L'accueil qui leur a été réservé est plutôt jugé satisfaisant (83 %). Elles ne sont en revanche que 26 % à déclarer avoir été tenues au courant des suites. Et selon elles, la police a retrouvé le voleur dans 12 % des cas.

L'assurance

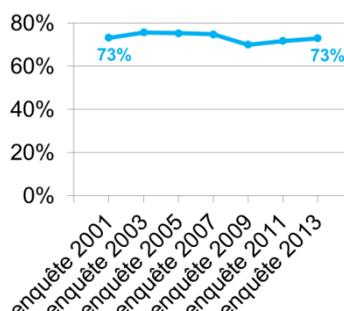
71 % des victimes de vols de voitures (y compris de tentatives) ont sollicité leur assurance. Le taux de recours aux assurances atteint 90 % lorsque seuls les vols réalisés sont pris en compte.

Concernant les personnes qui ont eu recours à leur assurance, 73 % s'avèrent satisfaites de l'action menée par cette dernière.

Évolution du taux de recours à l'assurance



Évolution du taux de satisfaction de l'action de l'assurance



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

2.2.3 Les vols à la roulotte

Question posée :

« Au cours des trois dernières années, a-t-on volé ou tenté de voler un objet dans un véhicule, ou une pièce de ce véhicule, telle que l'autoradio, rétroviseur ou roue ? »

a) Les indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
<i>victimation des ménages franciliens</i>							
<i>ensemble des ménages</i>							
prévalence	18,8%	17,0%	16,4%	15,8%	12,9%	11,1%	11,9%
multivictimation	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,5	1,4
incidence	28,1%	25,3%	23,8%	22,3%	18,2%	16,8%	16,1%
<i>uniquement les ménages équipés de voiture(s)</i>							
risque	23,9%	21,4%	20,7%	20,0%	16,6%	14,9%	15,8%
<i>victimation des ménages franciliens uniquement en Île-de-France</i>							
<i>ensemble des ménages</i>							
prévalence	17,8%	16,0%	15,4%	14,9%	12,2%	10,5%	11,4%
multivictimation	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,5	1,4
incidence	36,3%	24,3%	22,8%	21,4%	17,3%	16,0%	15,4%
<i>uniquement les ménages équipés de voiture(s)</i>							
risque	22,2%	20,1%	19,5%	18,9%	15,6%	14,1%	15,2%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

11,9 %⁴⁰ des ménages franciliens interrogés ont subi au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012 un vol à la roulotte ou une tentative. Les victimes déclarent en moyenne 1,4 vol ou tentative en trois ans. L'incidence, c'est-à-dire le nombre d'atteintes rapporté à celui des ménages, est de 16,1 pour cent ménages.

Les Franciliens ne sont pas tous équipés de voitures. Si seuls ceux qui en possèdent une sont pris en compte, la proportion de ménages victimes (le risque) passe à 15,8 % et l'incidence à 21,5 %.

Ne retenir que les vols qui ont eu lieu en Île-de-France conduit à une prévalence de 11,4 % sur trois ans, une multivictimation toujours de 1,4 et une incidence de 15,4⁴¹ pour cent ménages. Le risque passe à 15,2 %.

b) Les faits

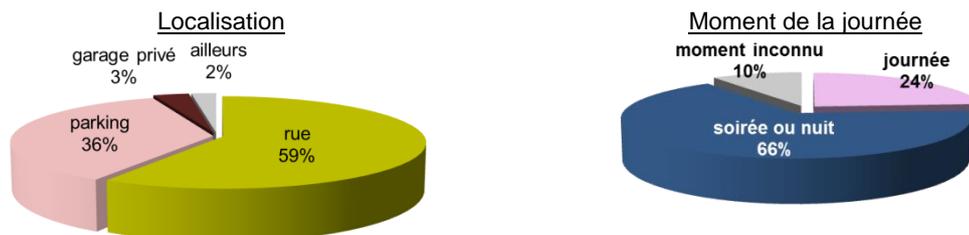
Près de deux vols à la roulotte sur trois sont commis à proximité du domicile (67 %).

59 % des vols concernent des véhicules stationnés dans des rues, 36 % dans un parking ouvert ou fermé et 3 % dans un garage privé.

Les vols se produisent plus souvent en soirée ou la nuit (66 % des vols ont eu lieu entre 18h et 9h).

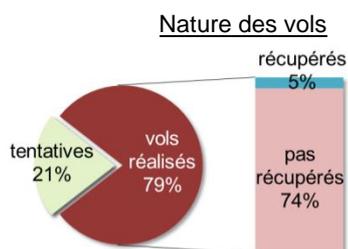
⁴⁰ Environ 600 000 ménages franciliens victimes (Insee, RP2010 – exploitation principale).

⁴¹ Près de 780 000 vols et tentatives de vols à la roulotte (Insee, RP2010 – exploitation principale).



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

La plupart des affaires s'avèrent être des vols réalisés (79 %). Les chances de retrouver les objets dérobés sont faibles. Au final, 5 % des victimes sont concernés par un vol effectif mais ont récupéré leurs biens, 74 %, en revanche, non.



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Les dommages matériels peuvent être importants. 38 % des victimes évoquent des dégâts majeurs. Parmi les autres victimes, 53 % font état de déprédations de faible ampleur.

c) Les victimes

Le profil des ménages les plus exposés aux vols à la roulotte est modifié selon qu'il tienne compte seulement des ménages équipés de voitures ou non.

Les ménages d'une personne et dans une moindre mesure ceux qui en comportent deux sont moins exposés aux vols à la roulotte (respectivement 9,5 % et 11,3 % contre 14,8 % des ménages de 3 personnes et plus). Ce n'est plus le cas lorsque seuls les ménages possédant une voiture sont pris en compte.

Il apparaît aussi que les ménages dont la personne de référence est un artisan, un commerçant ou un chef d'entreprise sont les plus victimes (22,2 % contre 5,5 % à 14,3 % pour les autres catégories socioprofessionnelles). Le taux de victimes est en revanche particulièrement faible parmi les retraités et les inactifs (respectivement 7,2 % et 9,5 %). Ne retenir que les ménages possédant une voiture réduit fortement l'écart avec les inactifs.

Les données sur le cadre de vie apportent des informations utiles au regard de l'ampleur des vols de voitures commis aux alentours du domicile de la victime (67 %).

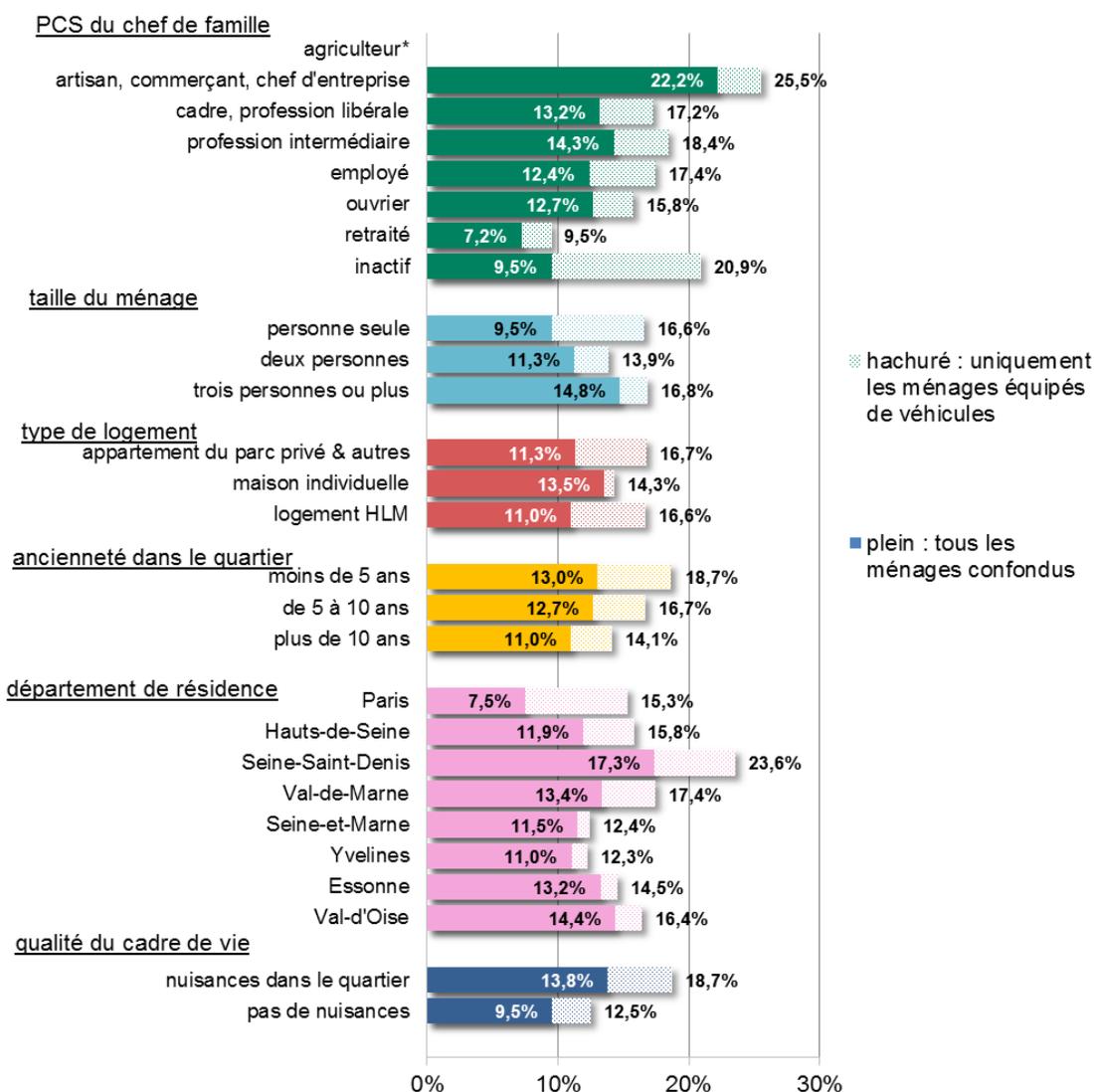
Les ménages vivant en maison individuelle sont plus victimes (13,5 % contre 11,3 % et 11,0 % chez ceux logés en appartement, respectivement du secteur privé ou social). La surexposition s'efface néanmoins lorsque seuls ceux dotés d'une voiture sont retenus.

La Seine-Saint-Denis se démarque comme étant le département francilien présentant le plus fort taux de ménages victimes de vols à la roulotte (17,3 % contre 7,5 % à 14,4 % pour les autres départements). Cette surexposition subsiste même lorsque seuls les ménages possédant des voitures sont retenus.

Les ménages déclarant vivre dans des quartiers où sévit au moins une de ces nuisances - bruit, manque d'entretien, drogue, vandalisme ou présence de bandes de jeunes gênantes – sont plus victimes de vols à la roulotte (13,8 % contre 9,5 %). Le constat est le même pour les seuls ménages équipés.

Selon l'ancienneté dans le quartier, l'exposition aux vols à la roulotte n'est pas tout à fait la même. Les ménages y résidant depuis moins de 5 ans sont les plus victimes (13,0 %).

Ménages victimes de vols à la roulotte, selon leurs caractéristiques



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.
 Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

d) Les conséquences

- Les ménages victimes de vols à la roulotte vont parfois jusqu'à modifier leur comportement.
- 48,5 % font état d'une plus grande prudence en matière de choix des lieux stationnement.
 - 28,4 % ont pris soin de mettre leur véhicule en sûreté (garage fermé...).
 - 10,6 % déclarent avoir équipé leur véhicule de systèmes de protection (alarme, tatouage des vitres, canne antivol...).

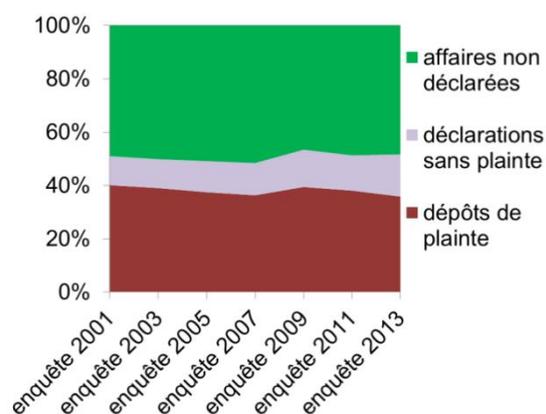
e) Les recours

La police et la gendarmerie

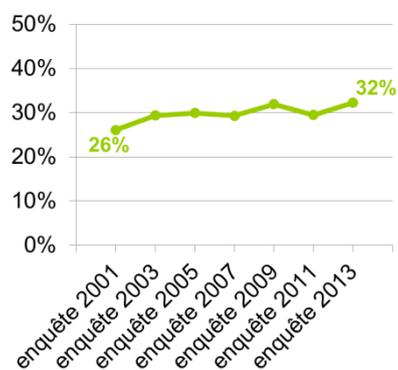
Dans l'enquête de 2013, 35,9 % des vols à la roulotte (y compris les tentatives) ont fait l'objet d'un dépôt de plainte et 15,8 % d'un simple signalement (main courante...). Près d'une affaire sur deux (48,4 %) n'est donc pas déclarée à la police ou à la gendarmerie.

Distinguer les vols réalisés des simples tentatives montre que les plaintes sont un peu plus fréquentes dans le premier cas : 39 % contre 25 %.

Évolution des recours à la police et à la gendarmerie



Évolution du taux de satisfaction de l'action de la police et de la gendarmerie



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

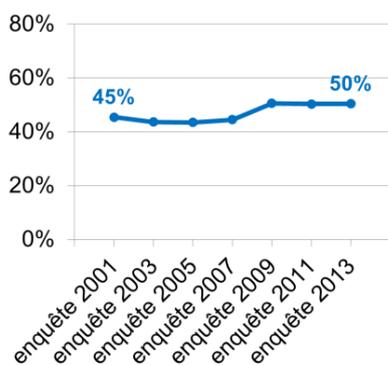
Parmi les victimes qui ont eu recours à la police ou à la gendarmerie, 32 % se disent globalement satisfaites de l'action menée dans le cadre de leur affaire. Elles portent néanmoins un jugement plutôt positif concernant l'accueil qui leur a été réservé (85 % déclarent avoir été bien reçues). En revanche, seules 14 % déclarent avoir été tenues au courant des suites. Selon elles, la police a retrouvé le voleur dans 6 % des cas.

L'assurance

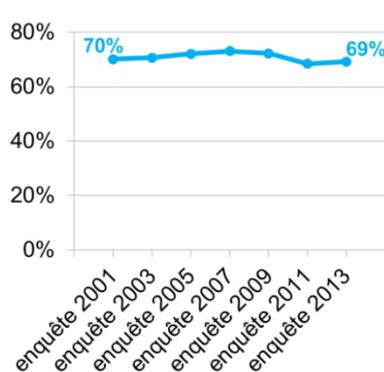
Une victime sur deux (50 %) a sollicité leur assurance. Le taux de recours aux assurances est comparable qu'il s'agisse de vols à roulotte réalisés ou de tentatives.

Concernant les personnes qui ont eu recours à leur assurance, 69 % s'avèrent satisfaites de l'action menée par cette dernière.

Évolution du taux de recours à l'assurance



Évolution du taux de satisfaction de l'action de l'assurance



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

2.2.4 Les dégradations et destructions de véhicules

Question posée :

« Au cours des trois dernières années, a-t-on fait subir à un véhicule quelconque appartenant à votre ménage un acte de vandalisme (dégradation ou destruction) ? »

a) Les indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
<i>victimation des ménages franciliens</i>							
<i>ensemble des ménages</i>							
prévalence	18,9%	17,6%	18,2%	18,4%	16,6%	14,6%	15,3%
multivictimation	1,6	1,6	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6
incidence	30,7%	28,8%	30,0%	30,8%	27,0%	24,0%	24,3%
<i>uniquement les ménages équipés de voiture(s)</i>							
risque	23,8%	22,2%	23,0%	23,3%	21,4%	19,6%	20,5%
<i>victimation des ménages franciliens uniquement en Île-de-France</i>							
<i>ensemble des ménages</i>							
prévalence	18,1%	16,7%	17,4%	17,6%	15,9%	14,0%	14,7%
multivictimation	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6
incidence	29,8%	27,9%	29,1%	29,8%	26,0%	23,0%	23,5%
<i>uniquement les ménages équipés de voiture(s)</i>							
risque	22,6%	21,1%	21,9%	22,4%	20,5%	18,8%	19,7%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

15,3 %⁴² des ménages franciliens déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012 d'une dégradation ou d'une destruction de véhicule. Le nombre moyen de faits subis en trois ans par les ménages victimes est de 1,6 soit, rapporté à l'ensemble de la population, une estimation de 24,3 atteintes pour cent ménages franciliens.

Les Franciliens ne sont pas tous équipés de voitures. Si seuls ceux qui en possèdent une sont pris en compte, la proportion de victimes (le risque), grimpe à 20,5 % et l'incidence à 32,4 atteintes pour cent ménages possédant des voitures.

Ne retenir que les faits commis en Île-de-France conduit à une prévalence de 14,7 %, une multivictimation toujours de 1,6 et une incidence de 23,5⁴³ pour cent ménages.

b) Les faits

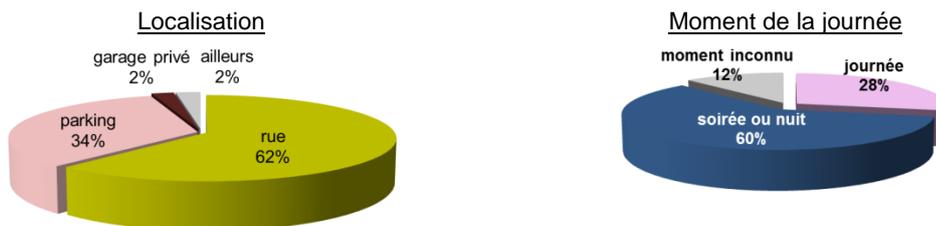
La plupart des dégradations et destructions de voitures ont lieu aux alentours du domicile des victimes (69 %).

Ce type d'atteintes cible principalement les véhicules stationnés dans la rue (62 %) ou dans un parking (34 %).

Les faits se produisent en majorité le soir ou la nuit (60 %).

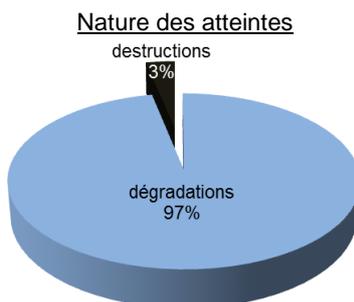
⁴² Environ 780 000 ménages franciliens victimes (Insee, RP2010 – exploitation principale).

⁴³ Près de 1 190 000 vols et tentatives de vols à la roulotte (Insee, RP2010 – exploitation principale).



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Les destructions de véhicules sont relativement rares, la plupart des atteintes consistant en des dégradations (seules 3 % sont des destructions).



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

39 % des victimes de dégradations ou de destructions de véhicules font état de dégâts matériels majeurs. 54 % déclarent sinon avoir subi des dommages peu ou pas importants.

c) Les victimes

Pour les dégradations et les destructions de véhicules, comme pour les autres atteintes envers des véhicules, les caractéristiques des ménages les plus exposés ne sont pas les mêmes si seuls ceux qui en sont équipés sont pris en compte.

La prévalence augmente avec la taille du ménage (20,2 % pour les ménages de trois personnes ou plus, 14,2 % pour ceux de deux personnes et 11,4 % pour ceux d'une personne). Ce n'est plus le cas lorsque seuls ceux disposant d'une voiture sont pris en compte. C'est en partie en raison du moindre équipement en voiture des petits ménages.

Les ménages dont la personne de référence est inactive ou retraité sont sous-exposés à ce genre d'atteintes. Néanmoins, lorsque seuls les inactifs possédant une voiture sont pris en compte, la moindre exposition de ces derniers disparaît.

Les données sur le cadre de vie sont aussi intéressantes, notamment du fait que beaucoup de ces atteintes sont commises aux alentours du domicile de la victime.

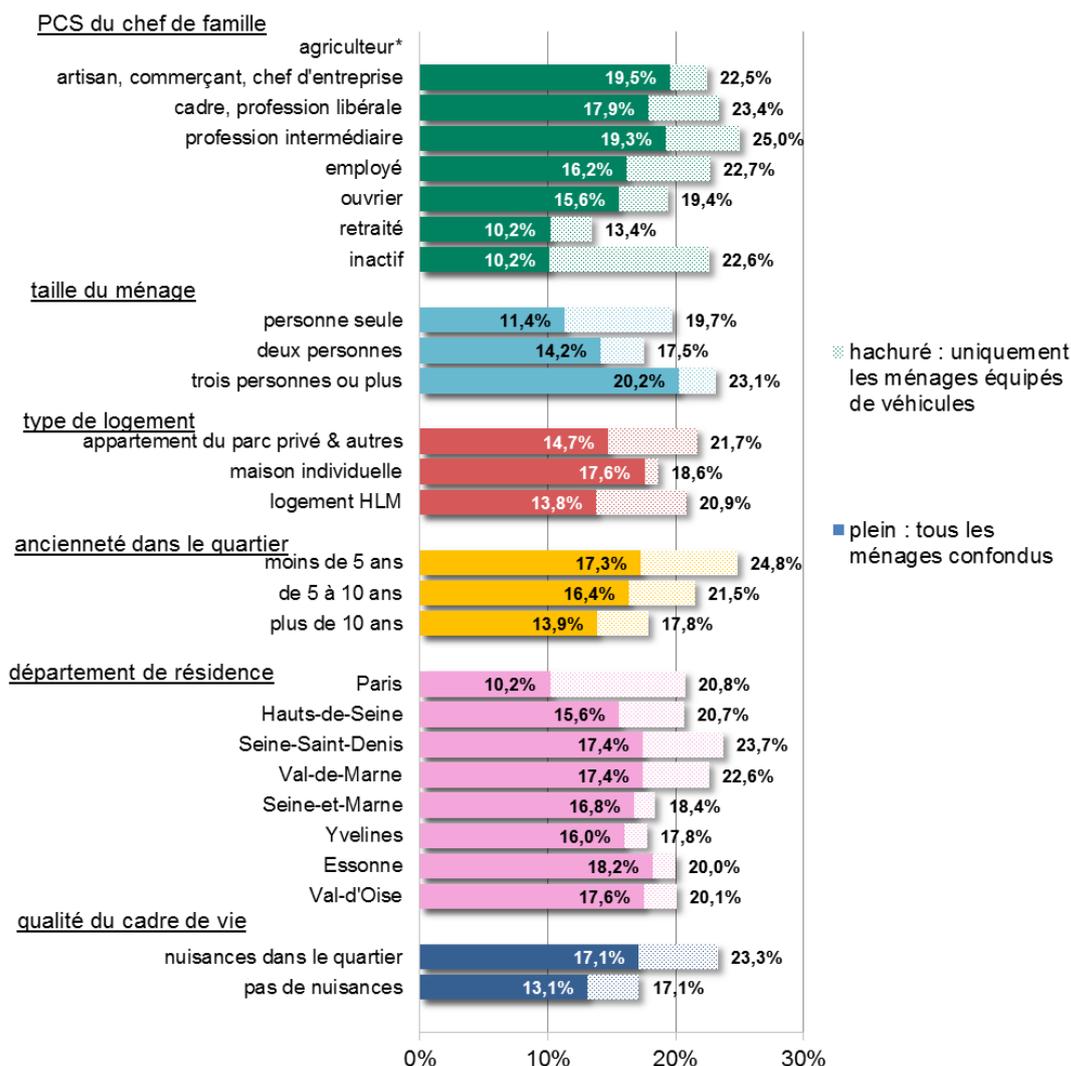
La prévalence est plus élevée auprès des ménages vivant en maison individuelle (17,6 % contre 13,8 % pour les ménages vivant en HLM et 14,7 % pour ceux logés dans des appartements du parc privé). Leur surexposition s'efface lorsque seuls les ménages ayant une voiture sont retenus.

Les ménages résidant sur Paris sont les moins victimes (10,2 % contre 15,6 % à 18,2 % pour les autres départements d'Île-de-France). Mais ce n'est plus le cas si les ménages ne possédant pas de voiture sont exclus.

Les ménages évoquant des nuisances dans leur quartier telles que du bruit, des problèmes de drogue ou de vandalisme ou encore un manque d'entretien sont surexposés (17,1 %). Cela reste le cas lorsque seuls les ménages équipés sont retenus.

L'exposition des ménages aux dégradations et aux destructions de voitures diminue par ailleurs avec leur ancienneté dans le quartier (17,3 % des ménages y résidant depuis moins de 5 ans contre 13,9 % de ceux qui déclarent y vivre depuis toujours). Le même constat ressort lorsque seuls les ménages équipés sont pris en compte.

Ménages victimes de dégradations ou de destructions de véhicules, selon leurs caractéristiques



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

d) Les conséquences

Certaines victimes modifient leur comportement par la suite afin d'éviter de subir à nouveau ce genre d'atteintes.

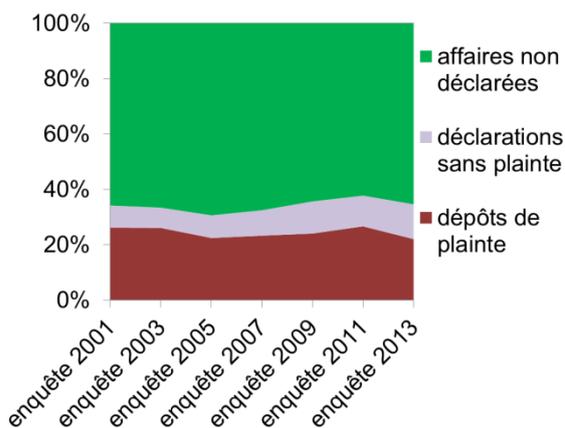
- La moitié des ménages (50 %) dit avoir évité de stationner à certains endroits.
- Près d'un ménage sur quatre (24 %) déclare avoir pris soin de mettre son véhicule en sûreté, dans un garage fermé par exemple.

e) Les recours

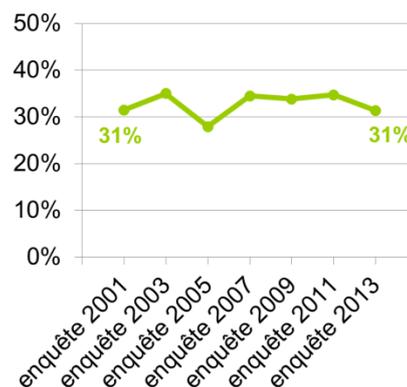
La police et la gendarmerie

Les dégradations et destructions de véhicules ne sont pas toutes signalées à la police ou à la gendarmerie. Seule environ une sur trois l'est (35 %), 22 % sous la forme d'un dépôt de plainte et 13 % d'un simple signalement.

Évolution des recours à la police et à la gendarmerie



Évolution du taux de satisfaction de l'action de la police et de la gendarmerie



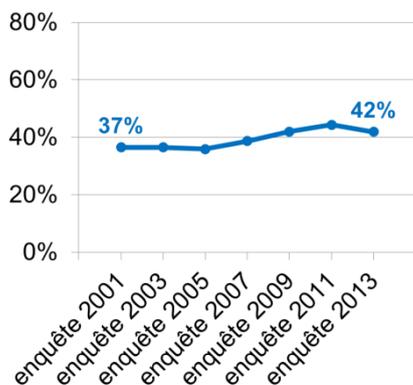
Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

31 % des victimes qui ont eu recours aux forces de l'ordre s'avèrent globalement satisfaites de l'action menée dans le cadre de leur affaire. Elles estiment généralement avoir été bien accueillies par la police ou la gendarmerie (89 %). Seules 15 % déclarent avoir été tenues au courant des suites et 7 % que leur affaire a été élucidée.

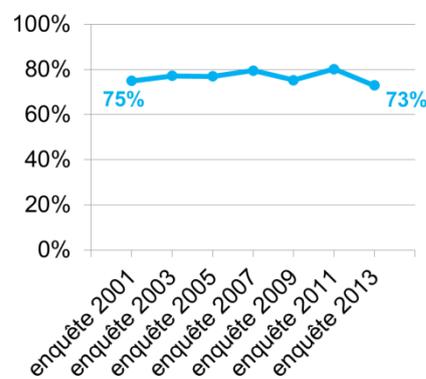
L'assurance

42 % des victimes de dégradations ou de destructions de véhicules ont eu recours à leur assurance. Parmi elles, 73 % s'en déclarent satisfaites.

Évolution du taux de recours à l'assurance



Évolution du taux de satisfaction de l'action de l'assurance



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

2.2.5 Les vols de deux-roues

Question posée :

« Au cours des trois dernières années, a-t-on volé ou tenté de voler une moto, un scooter, un vélomoteur ou un vélo ? »

a) Les indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
<i>victimation des ménages franciliens</i>							
<i>ensemble des ménages</i>							
prévalence	8,9%	7,0%	7,0%	7,6%	6,6%	6,7%	7,1%
multivictimation	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,4	1,3
incidence	11,5%	9,0%	9,2%	9,7%	8,5%	9,3%	9,2%
<i>uniquement les ménages équipés de voiture(s)</i>							
risque	19,2%	16,2%	14,9%	15,7%	14,7%	16,2%	16,9%
<i>victimation des ménages franciliens uniquement en Île-de-France</i>							
<i>ensemble des ménages</i>							
prévalence	8,6%	6,7%	6,7%	7,3%	6,3%	6,5%	6,8%
multivictimation	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,4	1,3
incidence	11,2%	8,6%	8,9%	9,5%	8,3%	9,0%	8,8%
<i>uniquement les ménages équipés de voiture(s)</i>							
risque	18,7%	15,6%	14,4%	15,2%	14,1%	15,6%	16,3%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

7,1 %⁴⁴ des ménages franciliens déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012 d'un vol de deux-roues ou d'une tentative. Depuis la baisse enregistrée entre les enquêtes de 2001 et de 2003, la part de ménages victimes évolue peu, oscillant entre 6,6 % et 7,6 %. En moyenne, les victimes ont subi 1,3 vol ou tentative en trois ans. Ce qui conduit à une incidence de 9,2 vols pour cent ménages.

Les Franciliens ne sont pas tous équipés de deux-roues. Si seuls ceux qui en possèdent sont pris en compte, la proportion de ménages victimes dans cette tranche de la population (le risque), passe à 16,9 % et l'incidence à 21,8.

Ne retenir que les vols commis en Île-de-France conduit à une prévalence de 6,8 % sur trois ans, une multivictimation toujours de 1,3 et une incidence de 8,8⁴⁵ pour cent ménages.

b) Les faits

La plupart des vols de deux-roues a lieu aux alentours du domicile des victimes, qu'il s'agisse de vélos (66 %) ou d'engins motorisés (68 %).

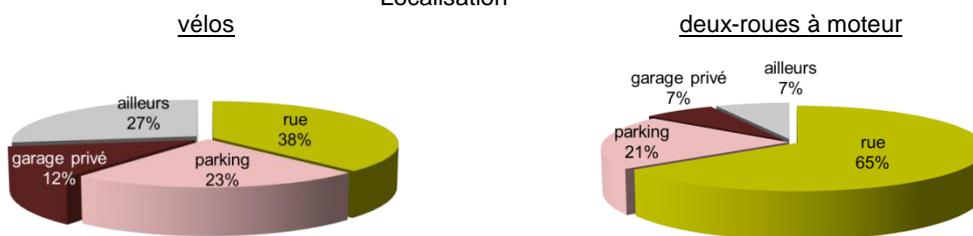
Pour les deux-roues à moteur, les faits sont plus souvent commis dans la rue (65 % contre 38 % pour les vélos).

⁴⁴ Environ 360 000 ménages franciliens victimes (Insee, RP2010 – exploitation principale).

⁴⁵ Près de 450 000 vols et tentatives de vols à la roulotte (Insee, RP2010 – exploitation principale).

Le soir et la nuit sont des moments plus propices aux vols de deux-roues motorisés (66 % contre 34 % pour les vélos).

Localisation



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

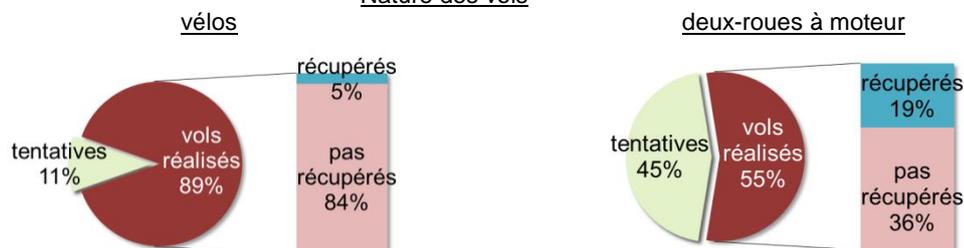
Moment de la journée



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

La plupart des atteintes visant des vélos consistent en des vols réalisés (89 %) et rare sont les victimes qui ont la chance de récupérer leur bien (5 %). Il en va autrement pour les deux-roues à moteur, 45 % des affaires étant de simples tentatives de vol. Parmi les 55 % s'étant vu dérober leur engin, 19 % l'ont retrouvé.

Nature des vols



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

D'après les victimes, les dommages matériels occasionnés sont souvent importants, tant pour les vols de vélos (43 %) que pour les deux-roues à moteur (48 %). Les dégâts sont considérés comme mineurs pour respectivement 41 % et 31 % des ménages victimes.

c) Les victimes

Tenir compte uniquement des ménages équipés de deux-roues dans le calcul du taux de victimes modifie le profil de ceux qui sont surexposés.

Les ménages composés de trois personnes ou plus sont les plus victimes. Ce n'est plus le cas lorsque seuls ceux possédant des deux-roues sont retenus.

Parmi les ménages disposant de deux-roues, ceux dont la personne de référence est inactive ressortent comme étant surexposés aux vols de ce genre d'engins (25,2 % contre 16,1 % à 19,9 % pour les autres catégories prises en compte, et 9,0 % pour les retraités).

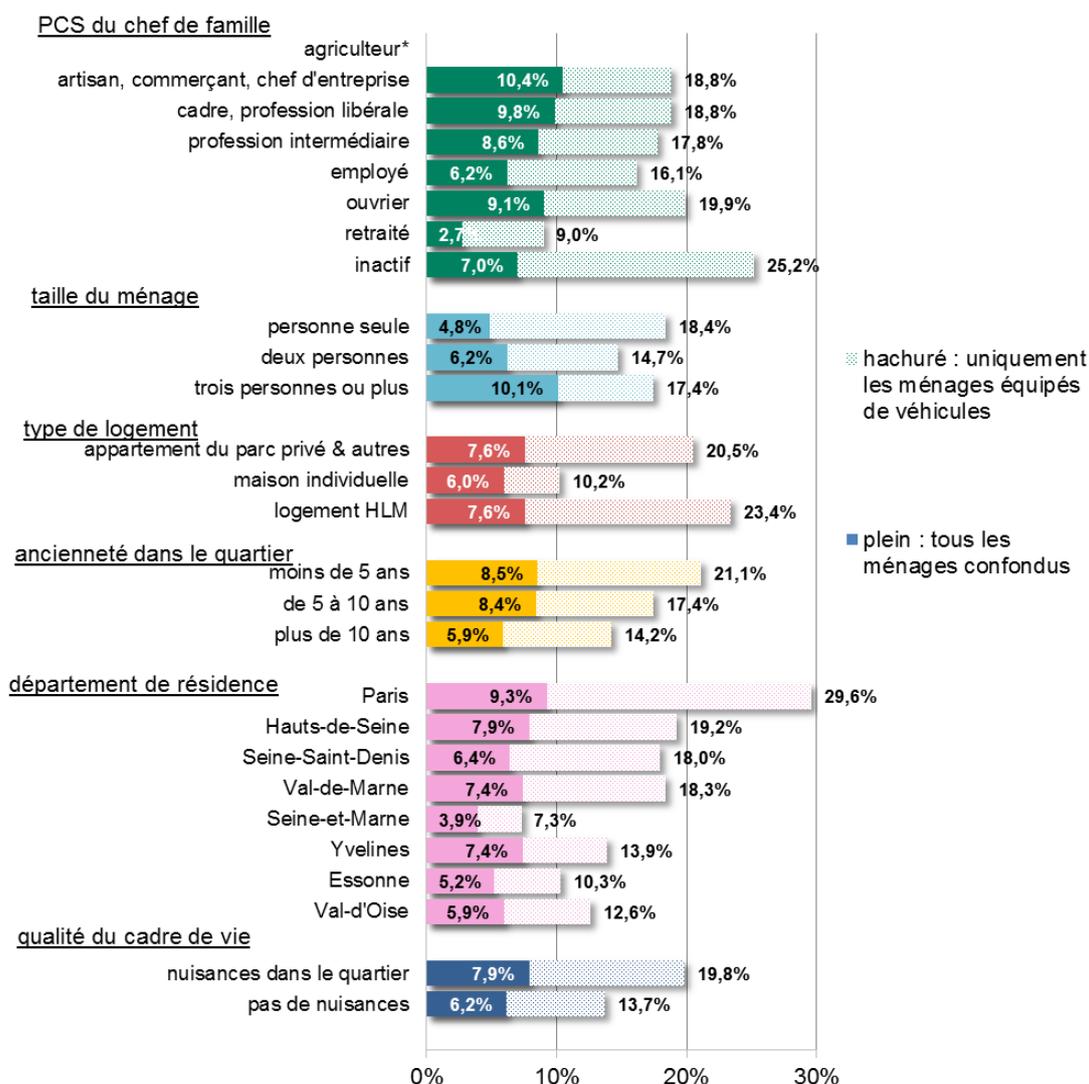
Les ménages vivant en appartement sont surexposés aux vols de deux-roues. Ce constat est d'autant plus marqué si seuls ceux en disposant sont pris en compte : parmi les habitants de maisons individuelles, 10,2 % en ont été victimes, contre 23,4 % de ceux logés dans des appartements du parc social et 20,5 % de ceux du parc privé.

Les ménages parisiens sont les plus exposés aux vols de deux-roues. L'écart par rapport aux taux observés dans les autres départements est particulièrement marqué lorsque le calcul tient compte uniquement des ménages possédant des deux-roues (29,6 % contre 7,3 % à 19,2 % pour les autres départements).

La part de victimes est plus élevée auprès des ménages déclarant des nuisances dans leur quartier telles que du bruit, des problèmes de drogue ou de vandalisme ou encore un manque d'entretien. La surexposition persiste pour les seuls ménages équipés.

Par ailleurs, le taux de victimes de vols de deux-roues est moins élevé parmi les ménages vivant depuis plus de 10 ans dans leur quartier (5,9 % contre 8,5% et 8,4 % pour ceux y résidant respectivement depuis moins de 5 ans ou depuis 5 à 10 ans). Ce constat ressort également lorsque seuls les ménages qui en sont équipés sont retenus.

Ménages victimes de vols de deux-roues, selon leurs caractéristiques



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

d) Les conséquences

Les ménages victimes de vols de deux-roues modifient parfois leur comportement.

- 47 % des victimes de vols de vélos et 51 % de celles de deux-roues à moteur déclarent avoir évité de stationner leurs engins à certains endroits.
- 52 % des victimes de vols de vélos et 42 % de celles de deux-roues à moteur estiment avoir pris soin par la suite de mettre leur véhicule en sûreté, dans un garage fermé par exemple.
- 39 % des victimes de vols de vélos et 32 % de celles de deux-roues à moteur évoquent l'installation de systèmes de protection (alarme, tatouage des vitres, canne antivol...).

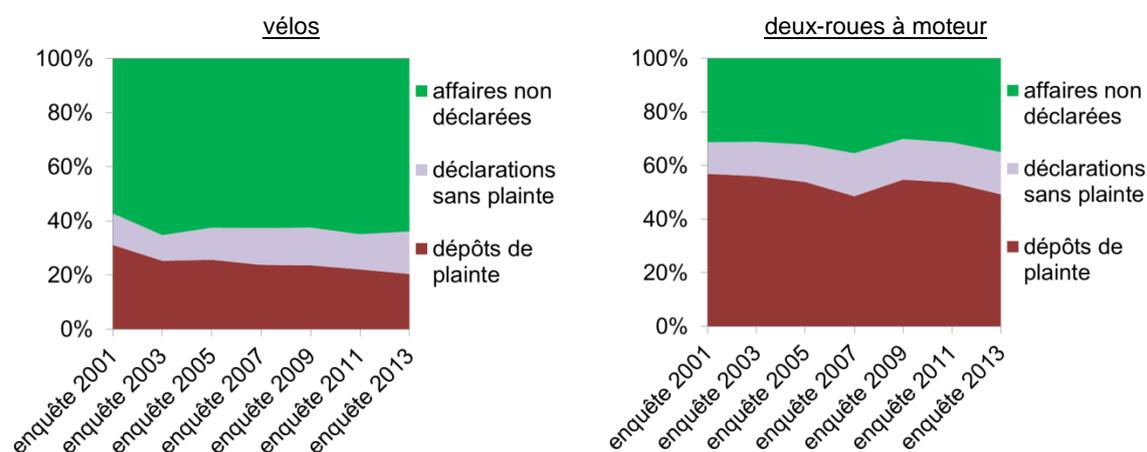
e) Les recours

La police et la gendarmerie

La plupart des vols de vélos (64 %) sont inconnus de la police et de la gendarmerie. Seul un ménage sur cinq (20 %) a porté plainte. Le taux grimpe à 22 % lorsque seuls les vols réalisés sont retenus.

En cas de vols de deux-roues motorisés, un peu plus d'un tiers des atteintes (35 %) ne sont pas rapportées aux autorités. Les signalements sont donc plus fréquents, en particulier pour ce qui est des dépôts de plainte. 49 % des ménages victimes ont porté plainte, 68 % si uniquement les vols réalisés sont pris en compte.

Évolution des recours à la police et à la gendarmerie

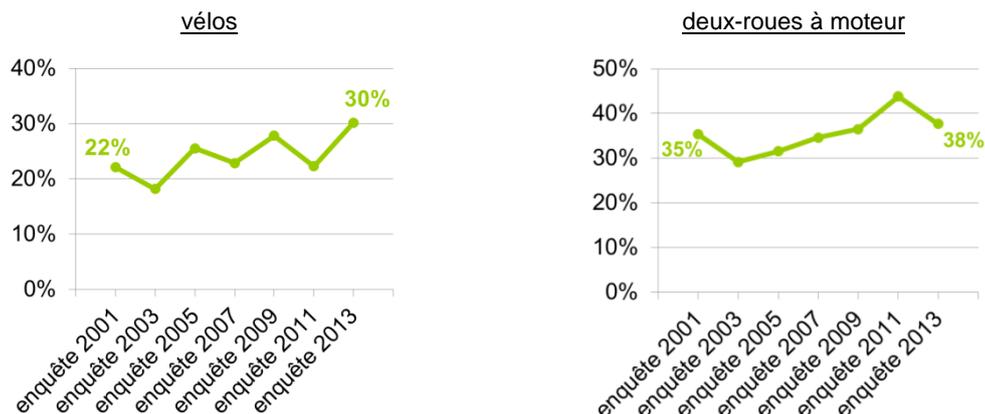


Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

30 % des ménages victimes de vols de vélos et 38 % pour les deux-roues à moteur s'estiment satisfaits de l'action menée par la police ou la gendarmerie. Dans le détail, il s'avère que :

- ils sont assez satisfaits de l'accueil réservé aux victimes (80 % et 75 % des victimes respectivement pour les vols de vélos et de deux-roues à moteur) ;
- en cas de vols de vélos, 17 % des ménages déclarent avoir été tenus au courant des suites ; pour les vols d'engins à moteur, le taux est de 29 % ;
- Seules 5 % des affaires concernant des vols de vélos et 13 % de celles concernant des vols de deux-roues à moteur ont été élucidées.

Évolution du taux de satisfaction de l'action de la police et de la gendarmerie



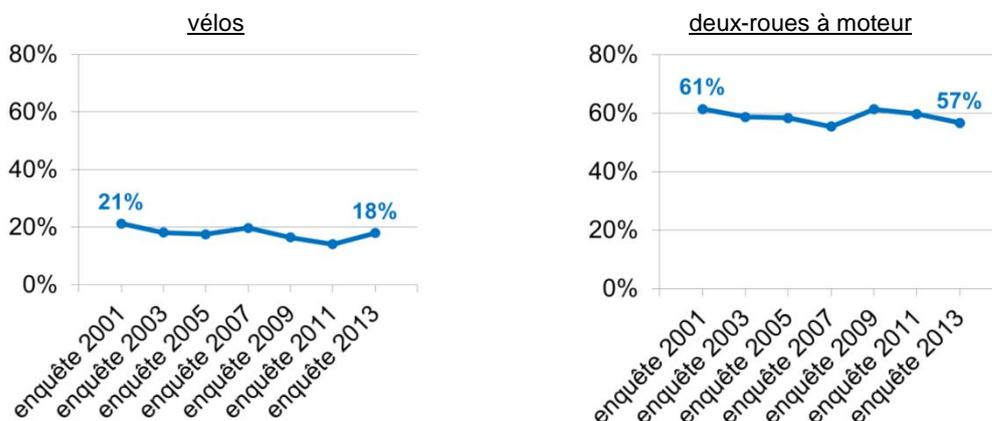
Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

L'assurance

Le recours à l'assurance est plus répandu en cas de vols de deux-roues à moteur que de vélos : 57 % contre 18 % des victimes. Elles sont respectivement 83 % et 20 % lorsque seuls les vols réalisés sont retenus.

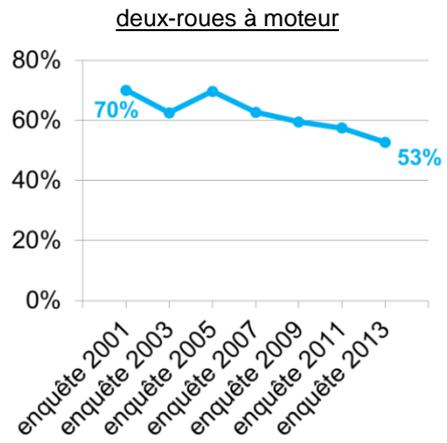
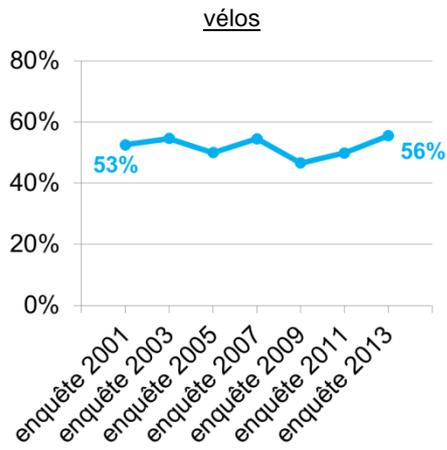
Concernant les ménages qui ont eu recours à leur assurance, les taux de satisfaction sont assez proches : 56 % en cas de vols de vélos et 53 % pour les deux-roues à moteur.

Évolution du taux de recours à l'assurance



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Évolution du taux de satisfaction de l'action de l'assurance



Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Zoom par thème

1. L'insécurité selon le genre

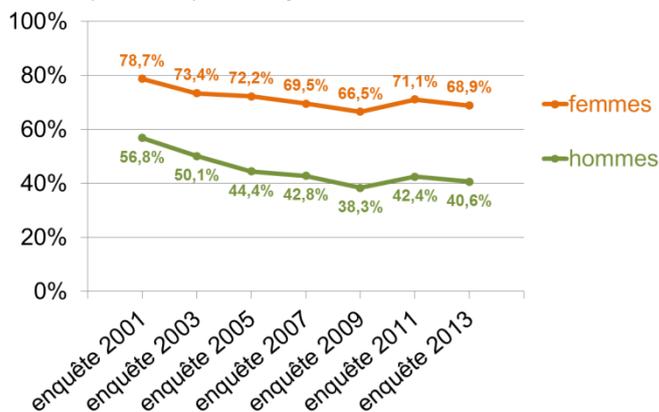
L'insécurité à laquelle sont confrontées les femmes est différente de celle des hommes.

1.1. Le sentiment d'insécurité

1.1.1 Les indicateurs

Le sentiment d'insécurité⁴⁶ reste plus fort chez les femmes. En 2013, 68,9 % des Franciliennes âgées de 15 ans et plus interrogées se sentent en insécurité, contre 40,6 % des hommes. Cet écart est dû principalement à une peur plus fréquente chez les femmes : 66,0 % des enquêtées ont peur, au moins de temps en temps, dans les transports en commun, à leur domicile ou dans leur quartier le soir, contre 34,4 % des hommes.

Évolution de la part d'enquêtés sujets à se sentir en insécurité* selon le genre



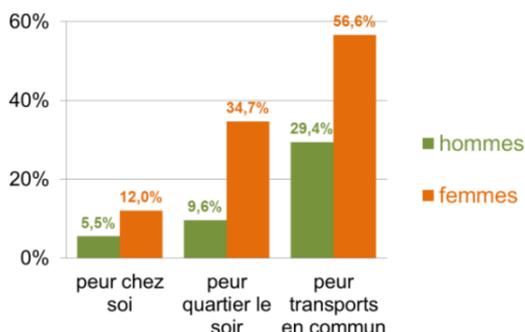
* : Préoccupation « sécuritaire » et/ou peur au domicile et/ou peur d'être seul dans son quartier le soir et/ou peur dans le bus et/ou peur dans le train et/ou peur dans le métro et/ou peur dans le RER et/ou peur dans le tram.
Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

En 2013, les femmes restent les plus touchées par la peur, quel que soit le lieu considéré. Elles sont, en proportion, environ deux fois plus nombreuses à avoir peur d'être agressées ou volées dans les transports en commun : 56,6 %, contre 29,4 % des hommes. Le rapport est comparable en matière de peur au domicile : 12,0 % contre 5,5 % des hommes.

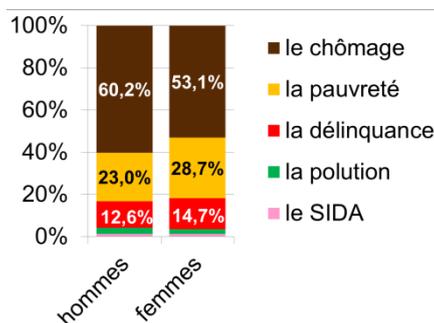
Si la peur dans l'espace public n'est pas abordée telle quelle dans l'enquête régionale, la peur d'être seule dans son quartier le soir permet toutefois d'en donner un aperçu. L'écart est encore plus marqué : 34,7 % des Franciliennes contre 9,6 % des hommes.

⁴⁶ Tel qu'il est mesuré dans les enquêtes de victimation : une personne sujette au sentiment d'insécurité est une personne qui déclare avoir peur dans les transports en commun et/ou dans son quartier le soir et/ou à son domicile et/ou qui cite la délinquance en tête des priorités assignées au gouvernement (préoccupation « sécuritaire »).

Enquêtés sujets à la peur par type d'espaces, selon le genre



Répartition des enquêtés selon la priorité d'action assignée au gouvernement, selon le genre



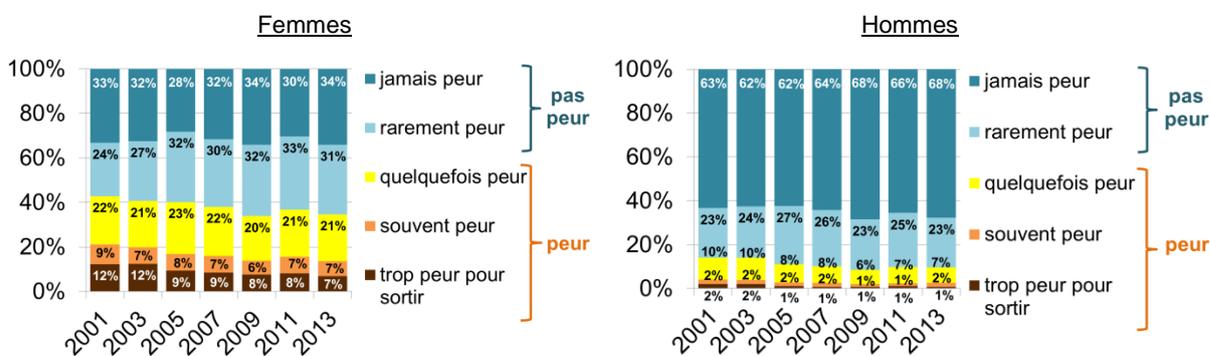
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Le sentiment d'insécurité se mesure aussi à travers la préoccupation « sécuritaire ». Il s'avère que cette dernière est également un peu plus répandue chez les femmes : en 2013, 14,7 % des Franciliennes interrogées estiment que la délinquance est le problème de société dont le gouvernement doit s'occuper en premier contre 12,6 % des Franciliens. Parallèlement, les femmes ont moins tendance à assigner le chômage en tant que priorité d'action pour l'État : 53,1 % contre 60,2 % des hommes.

1.1.2 L'impact sur les déplacements

La peur reste un frein à la fréquentation des espaces publics le soir, particulièrement auprès des femmes. Si ce comportement tend à s'atténuer (en 2013, 7 % des femmes déclarent ne pas sortir seules le soir dans leur quartier parce qu'elles ont trop peur contre 12 % en 2001) il s'avère cependant nécessaire de continuer à œuvrer pour réduire le sentiment d'insécurité des femmes. Cette réaction est quasi inexistante chez les hommes (1 % est concerné en 2013).

Détail de la peur d'être seul dans son quartier le soir selon le genre



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013

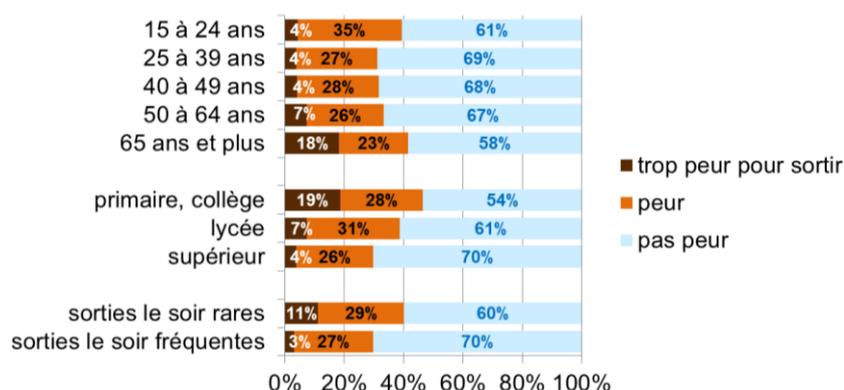
1.1.3 Les femmes sujettes à la peur le soir

La peur d'être seule dans son quartier le soir est plus fréquente chez certaines catégories de Franciliennes⁴⁷.

En termes de caractéristiques sociodémographiques, les constats suivants ressortent.

- Les femmes jeunes et les plus âgées sont les plus enclines à avoir peur (respectivement 39 % des personnes qui ont entre 15 et 24 ans et 41 % de celles qui ont 65 ans et plus y sont sujettes). La peur n'a toutefois pas le même impact selon l'âge. Elle constitue moins un frein aux sorties chez les jeunes femmes que chez les plus âgées : 4 % des Franciliennes ayant de 15 à 24 ans déclarent ne pas sortir seules le soir parce qu'elles ont trop peur, une proportion comparable à celles observées dans les tranches d'âge suivantes (25 à 39 ans et 40 à 49 ans). Elle atteint en revanche 18 % chez celles de 65 ans et plus.
- Le poids du bagage éducatif est important. Les femmes qui ont arrêté leurs études en primaire ou au collège sont les plus enclines à avoir peur, une crainte particulièrement forte conduisant 19 % d'entre elles à ne pas oser sortir seules le soir dans leur quartier (contre respectivement 7 % et 4 % de celles ayant atteint le lycée et le supérieur).
- La vie sociale revêt aussi de l'importance. Les femmes qui sortent fréquemment le soir sont moins sujettes à avoir peur (30 % contre 40 % chez les autres). Il faut noter que parmi les Franciliennes qui ne déclarent pas sortir souvent, près d'une sur deux (11 %) évoque une peur telle qu'elle ne veut pas sortir seule dans son quartier le soir contre 3 % chez les autres.

Peur d'être seules dans leur quartier le soir pour les femmes, par catégories de population



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

La peur est également plus ou moins répandue selon les caractéristiques du cadre de vie.

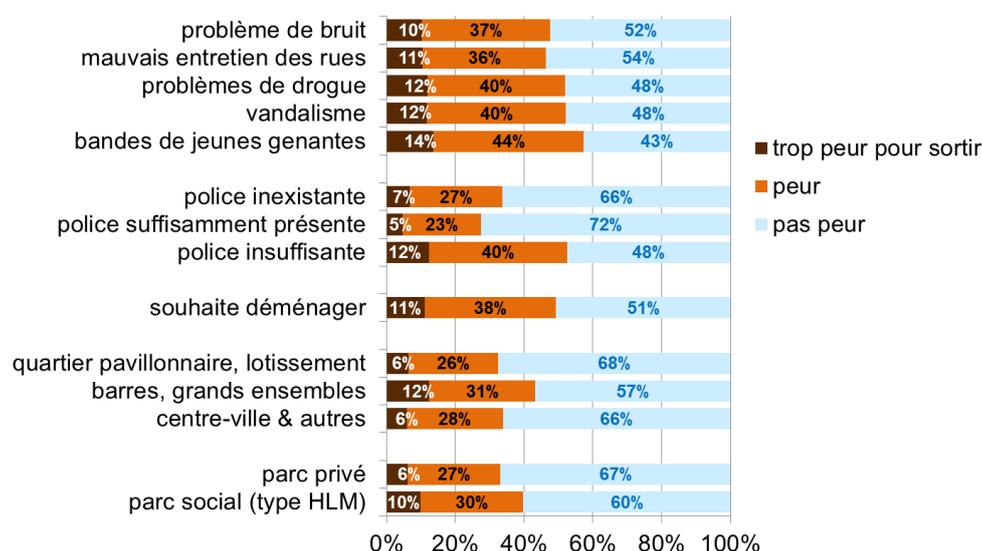
- Elle est plus fréquente chez les Franciliennes qui évoquent des problèmes dans leur quartier (gens bruyants, éclairage, propreté et entretien des espaces insatisfaisants, drogue, vandalisme ou présence de bandes de jeunes gênantes).

⁴⁷ H. Heurtel & M. Carrere, « L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public », *Note rapide Société*, n°608, IAU Île-de-France, novembre 2012.

Selon les dires des enquêtées, 10 % à 14 % d'entre elles, en fonction des problèmes ressentis, ne sortent pas seules le soir dans leur quartier parce qu'elles ont trop peur. Le taux le plus élevé est atteint chez les femmes qui estiment que les rassemblements de bandes de jeunes sont problématiques dans leur quartier (14 %).

- Les personnes jugeant la présence policière insuffisante dans leur quartier sont plus enclines à avoir peur (52 % contre 28 % chez celles qui la considèrent suffisante). Cette peur peut constituer, là encore, un frein à la fréquentation de l'espace public, 12 % déclarant ne pas sortir seules le soir dans leur quartier à cause de leur crainte contre 5 % pour celles qui trouvent qu'il y a assez de policiers.
- La peur est plus répandue auprès des femmes qui déclarent vouloir déménager. Parmi elles, 11 % disent même avoir trop peur pour sortir seules le soir dans leur quartier.
- Le type de quartier est aussi à prendre en compte. La peur est plus fréquente dans les quartiers de types barres ou grands ensembles qu'en centre-ville ou dans les zones pavillonnaires ou dans les lotissements de maisons individuelles. Ces quartiers sont aussi ceux où la plus grande proportion d'habitantes évoquent avoir même trop peur pour sortir seules le soir (12 % contre 6 % sans les autres types d'environnement).
- La peur apparaît aussi plus répandue auprès des résidentes du parc social (40 % contre 33 % chez celles du privé). Il y est aussi plus fréquent de déclarer avoir trop peur pour sortir seule le soir dans son quartier (10 % contre 6 %).

Peur d'être seules dans leur quartier le soir pour les femmes, selon les caractéristiques du cadre de vie



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

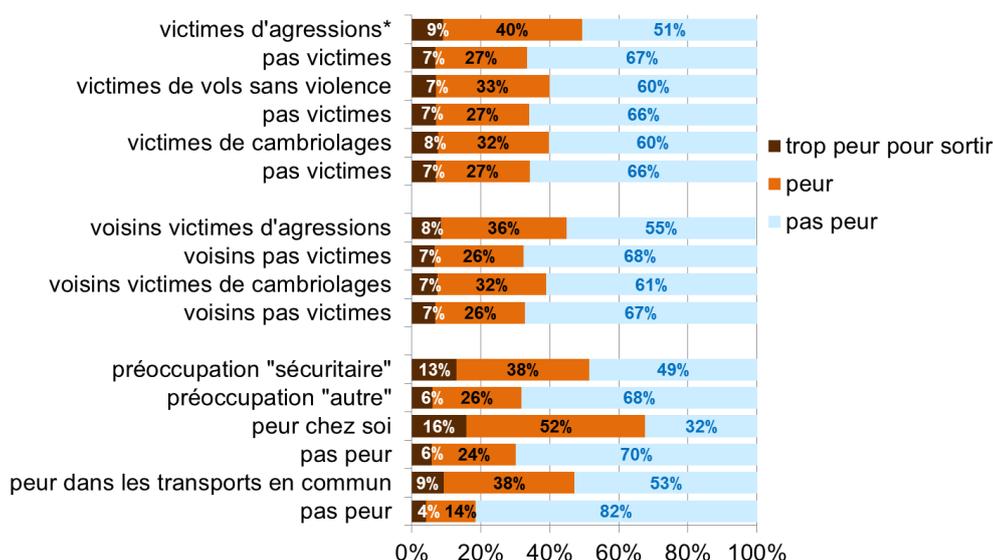
La peur est aussi plus répandue parmi les victimes, en particulier celles qui ont subi des agressions⁴⁸. Toutefois, avoir été victimes est relativement indépendant du fait de déclarer

⁴⁸ Agressions tout venant, agressions sexuelles ou par des proches.

avoir trop peur pour sortir seule le soir dans son quartier. Ce constat vaut également pour les victimations auxquelles a été confronté le voisinage.

Il en va autrement pour le sentiment d'insécurité. En effet, la peur dans le quartier le soir est bien plus fréquente auprès des femmes qui adhèrent à la préoccupation « sécuritaire » (51 % contre 32 % chez les autres). Elle l'est aussi chez les femmes sujettes à la peur dans les transports en commun (47 % contre 18 %) ou à leur domicile (68 % ont peur aussi dans leur quartier le soir contre 30 % de celles qui n'ont pas peur chez elles). La peur dans le quartier le soir s'avère être bien plus contraignante pour ces femmes enclines à avoir peur chez elles, dans les transports en commun et qui estiment que le gouvernement devrait s'occuper en priorité des problèmes de délinquance. Elles sont en effet respectivement 16 %, 9 % et 13 % à déclarer ne pas sortir le soir parce qu'elles ont trop peur contre 6 %, 4 % et 6% chez les autres.

Peur d'être seules dans leur quartier le soir pour les femmes, selon les victimations subies



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

* : toutes agressions confondues (tout venant, par des proches et sexuelles).

1.1.4 Le cadre de vie

La qualité de l'environnement peut alimenter un sentiment d'insécurité. Ce constat vaut aussi pour les transports en commun, où une importance particulière est accordée aux facteurs d'ambiance et d'aménagement pour la sécurisation des lieux⁴⁹.

Les femmes portent un jugement un peu différent de celui des hommes sur leur quartier. Notamment, elles sont moins satisfaites de la propreté des rues et de leur éclairage (26,7 % contre 22,7 % des hommes). Les nuisances sonores dans le voisinage les gênent également plus (27,7 % contre 24,7 % des hommes). Il en va de même pour la présence de bandes de jeunes (23,4 % contre 21,1 %).

⁴⁹ FUSSY Fabrice, RIOU Alain, SOMMACAL Josiane, FORT Michèle, ROCHAIX Winnie, SEKHRAOUI Baya et HEURTEL Hélène, « Sécurité dans les transports en commun : les peurs et les faits », *Note rapide Société*, n°602, IAU Île-de-France, août 2012.

Le point de vue sur le quartier s'est néanmoins nettement amélioré en un peu plus d'une décennie, et ce quel que soit le genre. Plus particulièrement, la part de femmes évoquant des problèmes de vandalisme ainsi que la présence de bandes de jeunes gênantes a fortement diminué (respectivement 24 % et 23 % en 2013 contre 33 % et 30 % en 2001). Le constat est comparable pour les hommes (respectivement 23 % et 21 % en 2013 contre 31 % et 27 % en 2001).

Point de vue des enquêtés sur leur cadre de vie, selon le genre

hommes	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
<i>au moins un problème déclaré :</i>	61,6%	58,6%	58,1%	56,1%	55,1%	56,8%	53,2%
- dont voisinage bruyant	27,5%	27,5%	27,8%	25,7%	25,8%	27,7%	24,7%
- dont quartier pas propre	25,5%	25,2%	23,0%	23,6%	24,7%	24,3%	22,7%
- dont problèmes de drogue	24,0%	22,1%	24,7%	22,4%	19,9%	22,2%	21,8%
- dont vandalisme	30,7%	27,5%	26,0%	24,5%	22,6%	24,6%	23,4%
- dont bandes de jeunes gênantes	26,5%	22,8%	22,0%	21,4%	19,3%	22,9%	21,1%
déménager à cause de l'insécurité	4,4%	4,3%	3,2%	3,5%	2,8%	3,3%	3,7%

femmes	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
<i>au moins un problème déclaré :</i>	65,8%	62,4%	61,4%	59,2%	58,5%	59,8%	57,0%
- dont voisinage bruyant	28,7%	27,9%	31,1%	27,0%	26,8%	29,0%	27,7%
- dont quartier pas propre	30,2%	29,0%	27,8%	26,3%	27,4%	28,6%	26,7%
- dont problèmes de drogue	26,1%	24,4%	26,1%	23,3%	22,2%	24,5%	23,1%
- dont vandalisme	33,2%	28,7%	27,3%	25,8%	24,6%	26,3%	24,1%
- dont bandes de jeunes gênantes	30,3%	26,3%	25,5%	23,8%	23,6%	26,6%	23,4%
déménager à cause de l'insécurité	6,3%	5,6%	4,7%	5,0%	4,4%	5,2%	5,1%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Malgré les problèmes mentionnés, les femmes se sentent globalement assez bien dans leur quartier. Elles ne sont pas plus sensibles que les hommes à l'isolement du quartier (14,9 % des femmes et 14,6 % des hommes jugent leur quartier loin de tout). Et si elles évoquent un peu plus vivre dans un quartier pas sûr (11,1 % contre 8,1 %) et pas agréable à vivre (9,2 % contre 7,7 %), ces taux restent toutefois relativement peu élevés.

Au final, elles ne souhaitent pas spécialement plus que les hommes quitter leur quartier (21,2 % des hommes et 21,9 % des femmes).

1.2. Les victimations

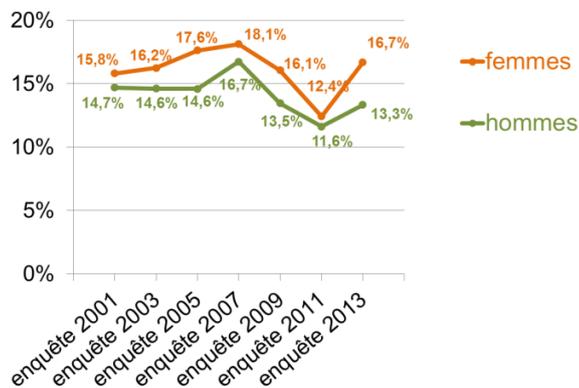
1.2.1 Les indicateurs

Dans l'enquête de 2013, les femmes apparaissent surexposées aux atteintes personnelles (vois et agressions). La proportion de Franciliennes déclarant en avoir été victimes est donc en hausse, de façon plus marquée que chez les hommes :

- 16,7 % des Franciliennes déclarent avoir subi au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012 un vol ou une agression, soit 4,3 points de plus par rapport à la situation observée dans la précédente enquête ;
- chez les hommes, ils sont 13,3 % à évoquer ce type d'atteintes contre 11,6 % dans l'enquête de 2011.

Cette recrudescence fait suite à deux baisses consécutives, les taux étant à leur maximum en 2007 (18,1 % des femmes victimes d'atteintes personnelles et 16,7 % des hommes).

Évolution de la proportion de victimes d'atteintes personnelles selon le genre



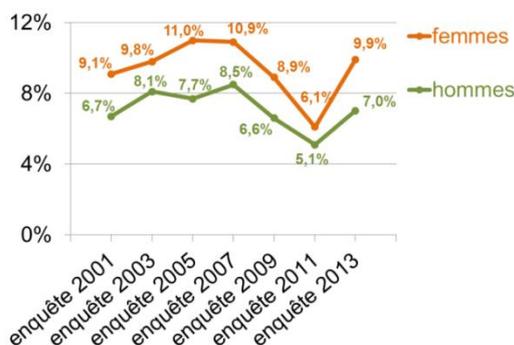
Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Le détail par catégories de victimation montre que la hausse concerne surtout les vols sans violence. La part de femmes victimes a augmenté (9,9 % contre 6,1 % dans l'enquête de 2011). L'écart par rapport aux hommes s'est creusé, même s'ils sont aussi plus exposés (7,0 % contre 5,1 %).

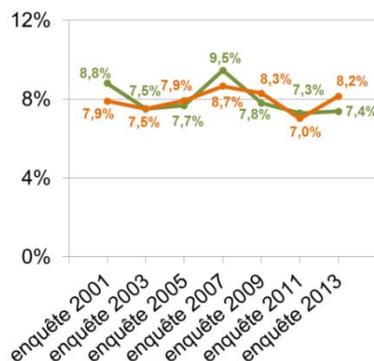
Pour les agressions, les évolutions sont plus modérées. 8,2 % des femmes déclarent en avoir été victimes contre 7,0 % dans l'enquête de 2011. La proportion de victimes chez les hommes a, quant à elle, peu bougé depuis l'enquête de 2009 (7,8 % en 2009, 7,3 % en 2011 et 7,4 % en 2013). Selon la nature des agressions, il s'avère toutefois que :

- les hommes sont toujours plus victimes d'agressions tout venant (6,7 % contre 5,4 % des femmes) ;
- les femmes restent en revanche les principales victimes de violences sexuelles et d'agressions par des proches (1,6 % et 1,7 % des enquêtées en ont été victimes contre respectivement 0,1 % et 0,7 % des hommes).

Évolution du taux de victimes de vols sans violence selon le genre



Évolution du taux de victimes d'agressions* selon le genre



* : toutes violences confondues (agressions sexuelles, par des proches et tout venant).

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Évolution de la part de victimes d'agressions tout venant, sexuelles ou par des proches selon le genre

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
hommes							
agressions tout venant	8,2%	7,0%	7,0%	9,1%	7,1%	6,6%	6,7%
agressions sexuelles	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%
agressions par des proches	0,6%	0,5%	0,6%	0,4%	0,6%	0,7%	0,7%
femmes							
agressions tout venant	5,3%	5,1%	5,4%	6,7%	5,7%	5,0%	5,4%
agressions sexuelles	1,3%	1,4%	1,3%	1,0%	1,2%	1,1%	1,6%
agressions par des proches	1,7%	1,4%	1,8%	1,5%	2,0%	1,4%	1,7%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

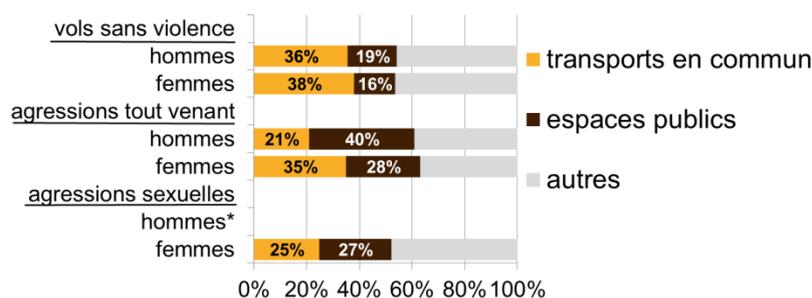
1.2.2 Les faits

Les transports en commun⁵⁰ restent des lieux particulièrement criminogènes, tant pour les hommes que pour les femmes.

- Ils concentrent 38 % des vols à l'encontre de femmes et 36 % de ceux visant des hommes.
- Concernant les violences envers les femmes, 35 % des agressions tout venant ont eu lieu dans des transports en commun, ainsi que 25 % des agressions sexuelles. Pour les hommes⁵¹, 21 % des agressions tout venant s'y sont produites.

L'espace public⁵² réunit aussi une part importante des agressions, surtout celles visant les hommes (40 % des agressions tout venant). Pour les femmes victimes, l'espace public enregistre 28 % des agressions tout venant et 27 % des agressions sexuelles.

Localisation des atteintes selon le genre



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.

Source : IAU idF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

⁵⁰ Incluant les gares.

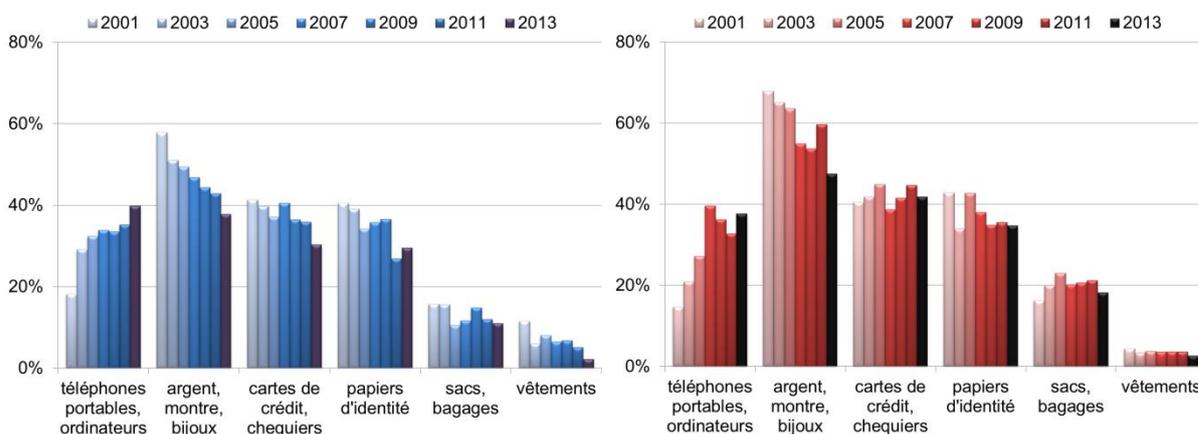
⁵¹ Le nombre de victimes d'agressions sexuelles étant très faible chez les hommes (7), le choix a été fait de ne pas interpréter la répartition des faits selon leur localisation.

⁵² Défini dans l'enquête par les espaces suivants : rue, un parc ou un jardin public.

Les objets les plus dérobés sont différents selon le genre. Ils évoluent par ailleurs au fil du temps.

- Pour les hommes, les téléphones portables et les ordinateurs sont devenus les biens les plus convoités. Ils se retrouvent dans 40 % des vols réalisés⁵³ déclarés dans l'enquête de 2013. Ce taux n'a pas cessé d'augmenter au fil des enquêtes. Il était de 18 % en 2001.
Inversement, les objets qui étaient les plus volés dans l'enquête de 2001, l'« argent, les montres et les bijoux », le sont de moins en moins. Cette catégorie de biens concerne 38 % des vols contre 58 % dans la première enquête.
- Pour les femmes, l'argent, les montres et les bijoux reste la catégorie la plus visée (48 % des vols réalisés), même si ces vols affichent une tendance plutôt à la baisse (68 % des vols en 2001). Viennent ensuite les vols de cartes de crédits et de chèques (42 %) pour lesquels il ne semble pas y avoir de tendance notable. Les téléphones portables et les ordinateurs arrivent à la troisième place des biens les plus convoités (38 %).

Évolution de la répartition des vols sans violence selon la nature des biens dérobés
hommes femmes



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Les téléphones portables représentent par ailleurs une part importante des biens dérobés dans le cadre des vols avec violence, tant pour les hommes que pour les femmes (62 % pour les hommes, 59 % pour les femmes).

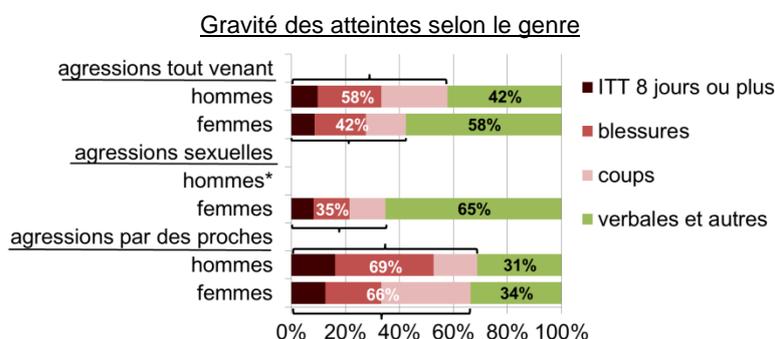
En termes de gravité des faits, des différences ressortent selon que la victime soit un homme ou une femme.

- Les agressions envers les femmes sont moins souvent des violences physiques : 42 % des agressions tout venant se caractérisent par une ITT⁵⁴ d'au moins 8 jours, des blessures ou des coups contre 58 % pour les hommes.
- Pour les femmes victimes d'agressions sexuelles, il s'avère que près d'un tiers (35 %) subissent des violences physiques.
- En cas d'agressions par des proches, les actes physiques sont en revanche plus récurrents, et ce quel que soit le genre : 69 % des hommes victimes et 66 % des

⁵³ C'est à dire hors tentatives.

⁵⁴ Incapacité Temporaire de Travail.

femmes déclarent avoir reçu des coups voire même avoir été blessés, des faits pouvant conduire dans certains cas à des incapacités temporaires de travail de huit jours ou plus.



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Les agressions subies par les hommes sont plus souvent des violences physiques, qu'elles soient commises dans l'espace public ou dans les transports en commun.

- 61 % des hommes victimes d'agressions tout venant dans l'espace public évoquent des coups ou blessures contre 47 % des femmes.
- Le taux est de 57 % parmi les hommes victimes d'agressions tout venant dans les transports en commun contre 39 % des femmes.

1.2.3 Les conséquences

Les femmes réagissent différemment des hommes aux vols et aux agressions subis. Elles sont plus souvent affectées.

Les femmes avouent plus que les hommes avoir modifié leur façon d'appréhender l'espace public suite aux faits (moins sortir, changer d'itinéraire, se doter de moyens de protection...).

- 61 % des femmes victimes d'agressions tout venant sont concernées (dont les deux tiers de manière durable) contre 42 % des hommes (un peu plus de la moitié durablement).
- Ce taux atteint 69 % auprès des femmes victimes d'agressions sexuelles et pour 52 % d'entre elles le changement persiste dans le temps.
- 49 % des femmes victimes de vols sans violence disent aussi avoir adopté ce comportement, pour la plupart durablement (39 % contre 36 % des hommes).

Les femmes évoquent plus souvent une perte de confiance envers les gens.

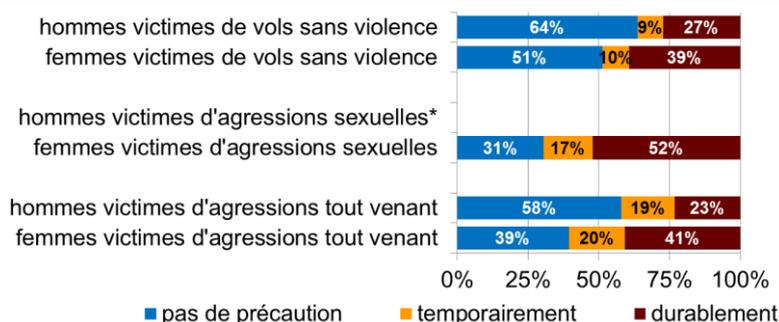
- 71 % des enquêtées victimes d'agressions tout venant disent avoir éprouvé ce sentiment (pour 43 % de façon persistante) contre 55 % des hommes (pour la moitié de manière durable).
- C'est aussi le cas de près des deux tiers (69 %) des femmes victimes d'agressions sexuelles et pour 53 % de façon ancrée dans le temps.

La peur ressort comme étant une réaction très courante auprès des femmes victimes d'agressions.

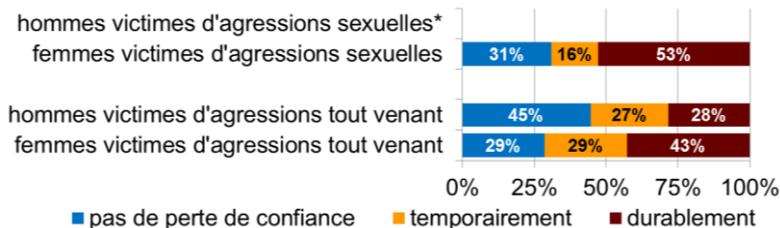
- 87 % des enquêtées victimes d'agressions tout venant déclarent avoir eu peur ensuite (34 % de manière durable) contre 68 % des hommes (16 % durablement).
- Chez les femmes ayant subi des violences sexuelles, la peur touche 91 % d'entre elles, pour la moitié de façon persistante.

Réactions des victimes selon le genre :

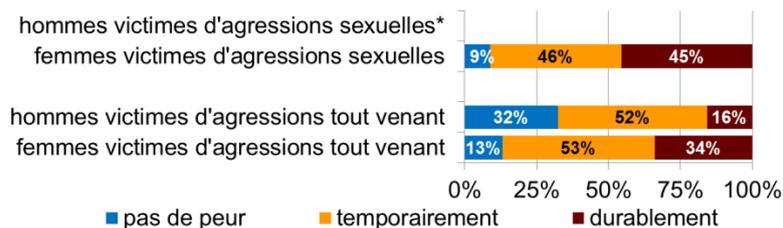
Précautions particulières prises par la suite (moins sortir, sortir armées, changer d'itinéraire...)



Perte de confiance envers les gens



Peur



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

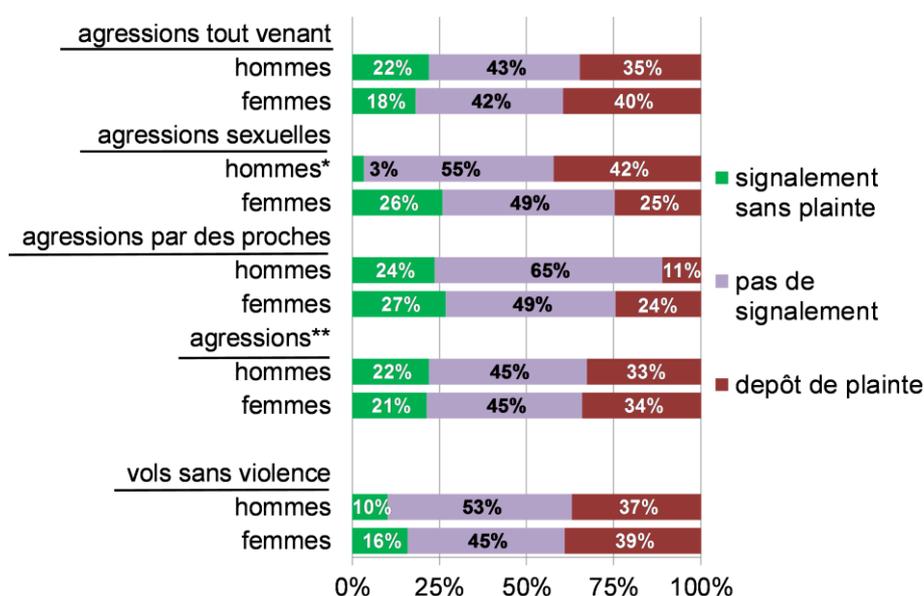
Distinguer les atteintes commises dans l'espace public ou dans les transports en commun aboutit à des constats similaires, les femmes restant plus affectées par les faits.

1.2.4 Les recours

Les taux de recours à la police ou à la gendarmerie des femmes victimes sont globalement assez proches de ceux des hommes.

- Au total, une agression sur trois environ a fait l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la police nationale ou de la gendarmerie (34 % pour les femmes et 33 % pour les hommes) et 45 % correspondent à de simples affaires signalées, sans plainte.
- Pour les vols sans violence, le taux de plainte s'élève à 39 % auprès des femmes victimes et 37 % auprès des hommes.

Les recours mobilisés par les victimes selon le genre



* : la donnée n'est pas renseignée car l'effectif est insuffisant.

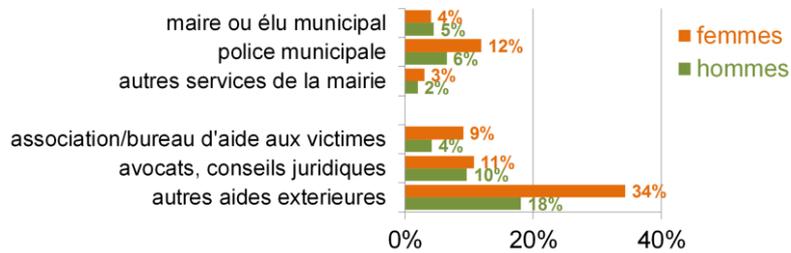
** : tous types d'agressions confondus (agressions sexuelles, par des proches ou tout venant).

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

En revanche, les femmes victimes d'agressions (tous types de violences confondus) tendent plus à solliciter les aides extérieures que sont les associations et les bureaux d'aide aux victimes ainsi que les personnes pouvant les aider à surmonter le choc ou le traumatisme (proches, psychologues...) : respectivement 9 % et 34 % des femmes y ont eu recours contre 4 % et 18 % des hommes.

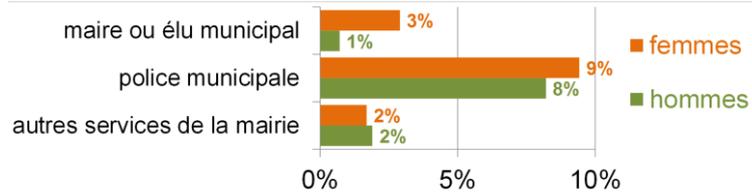
Quant aux services municipaux, ils sont relativement peu mobilisés et ce quel que soit le genre, à l'exception des femmes victimes d'agressions. Elles y ont en effet un peu plus recours que les hommes ayant subi le même type d'atteintes (12 % contre 6 %).

Les autres recours mobilisés par les victimes d'agressions* selon le genre



* : tous types d'agressions confondus (agressions sexuelles, par des proches ou tout venant).
 Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Les recours mobilisés par les victimes de vols sans violence selon le genre



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

2. L'insécurité selon l'âge

L'insécurité à laquelle sont exposés les jeunes (personnes âgées de 15 à 24 ans) présente des spécificités. C'est auprès d'eux que les peurs sont les plus fréquentes, en particulier celles éprouvées dans les transports en commun. En termes de victimation, il s'avère qu'ils sont aussi les principales cibles.

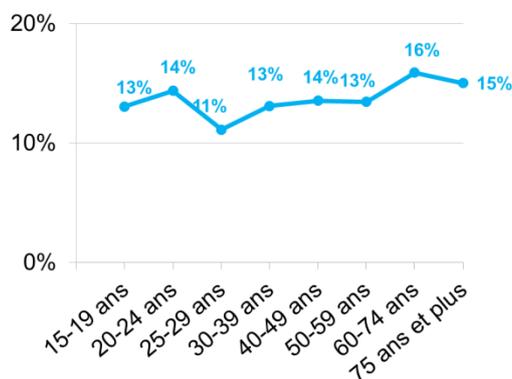
2.1. Le sentiment d'insécurité

2.1.1 La préoccupation « sécuritaire »

a) L'indicateur

L'intérêt pour les questions de sécurité varie assez peu selon l'âge. En 2013, 13 % des jeunes de 15-19 ans et 14 % de ceux de 20-24 ans considèrent que la lutte contre la délinquance devrait être la priorité d'action le gouvernement.

Enquêtés sujets à la préoccupation « sécuritaire », par tranche d'âge



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

b) Les caractéristiques

Quelques caractéristiques ressortent concernant les jeunes enclins à la préoccupation « sécuritaire ».

- Les jeunes, qu'ils soient des hommes ou des femmes, sont à peu près autant touchés (respectivement 14 % et 13 %).
- Ceux qui sortent souvent dans le cadre de leurs loisirs sont moins concernés (respectivement 12 % contre 19 % de ceux qui sortent peu ou pas).
- La préoccupation « sécuritaire » est aussi plus répandue parmi les jeunes victimes d'agressions ou de vols sans violence (19 % contre 12 % chez ceux qui n'ont pas subi d'atteintes)

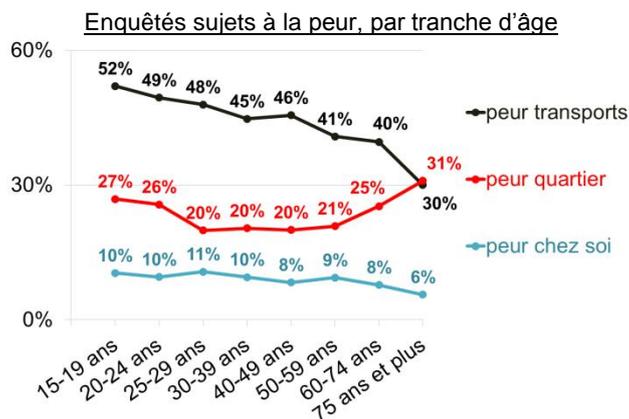
Les caractéristiques du ménage telles que sa taille et son revenu moyen n'ont pas d'impact sur le fait d'affirmer que la délinquance est la principale préoccupation sociale chez les jeunes. Il en est de même pour les caractéristiques du logement (maison individuelle, appartement du parc privé...).

2.1.2 Les peurs personnelles

a) Les indicateurs

La peur est plus ou moins fréquente selon l'âge. Toutefois, elle évolue différemment selon le lieu où elle s'exprime.

- Pour la peur au domicile, elle varie peu jusqu'à 60 ans. Ensuite, les personnes âgées semblent un peu plus disposées à se sentir en sécurité chez elles que les autres tranches d'âge.
- La peur dans le quartier le soir est plus forte chez les personnes âgées et, dans une proportion moindre, chez les jeunes : 31 % des plus de 75 ans, 27 % des 15-19 ans et 26 % des 20-24 ans sont touchés.
- Quant à la peur dans les transports en commun, elle est de moins en moins répandue avec l'avancée en âge : 52 % des 15-19 ans et 49 % des 20-24 ans y sont enclins contre 30 % des personnes âgées de 75 ans et plus.



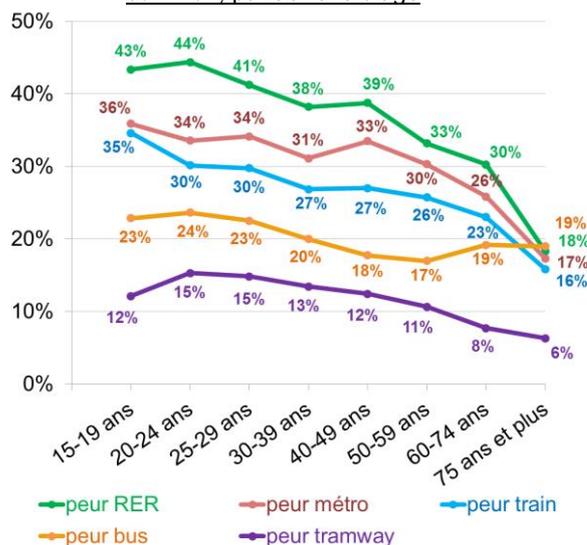
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Quel que soit le mode de transport considéré, les jeunes de moins de 25 ans sont plus sujets à la peur.

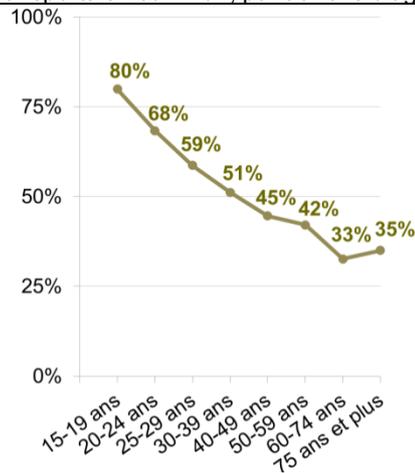
- Dans le RER, 43 % des 15-19 ans et 44 % des 20-24 ans redoutent un vol ou une agression.
- Dans le métro, 36 % des 15-19 ans et 34 % des 20-24 ans ont peur.
- Ils sont respectivement 35 % et 30 % à avoir peur dans le train.
- La peur dans le bus est aussi un peu plus ancrée chez les jeunes (23 % des 15-19 ans ainsi que des 25-29 ans et 24 % des 20-24 ans), mais de façon moins marquée que pour les autres modes de transports.
- Quant à la peur dans le tram, c'est auprès des 20-24 ans et des 25-29 ans qu'elle est la plus répandue (15 % des personnes de chacune de ces tranches d'âge).

Ces constats peuvent en partie s'expliquer par une plus forte propension des jeunes à utiliser les transports en commun pour leurs déplacements. En effet, l'usage des transports diminue quand l'âge augmente. L'enquête montre que 80 % des 15-19 ans et 68 % des 20-24 ans les utilisent régulièrement, dans le cadre de leurs trajets domicile/travail ou études et dans le cadre des loisirs. C'est le cas de la moitié (51 %) des 30-39 ans et d'un tiers (33 %) des 60-74 ans.

Enquêtés déclarant avoir peur dans les transports en commun, par tranche d'âge



Proportion d'utilisateurs réguliers* des transports en commun, par tranche d'âge



* : usagers réguliers dans le cadre des déplacements domicile/travail ou lieu d'études et dans le cadre des loisirs.
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

b) Les caractéristiques

Certaines caractéristiques personnelles sont liées au fait d'avoir peur.

- Chez les jeunes, comme à tout âge, la peur est bien plus répandue auprès des femmes. C'est particulièrement le cas pour la peur dans le quartier le soir. En 2013, 39 % des filles de moins de 25 ans y sont sujettes contre 11 % des hommes de la même tranche d'âge.
- En termes de vie sociale, la peur ressort comme étant plus fréquente auprès des jeunes qui sortent peu ou pas le soir. En 2013, ils sont 59 % à avoir peur dans les transports en commun, 34 % dans leur quartier le soir et 13 % à leur domicile contre respectivement 48 %, 24 % et 9 % chez les autres.
- Les jeunes qui utilisent régulièrement les transports en commun dans le cadre de leurs trajets domicile-travail ou lieu d'études ou pour se rendre sur leurs lieux de loisirs sont aussi plus enclins à avoir peur. En 2013, ils sont 52 % à avoir peur dans les transports en commun, 29 % dans leur quartier le soir et 11 % à leur domicile contre respectivement 46 %, 20 % et 8 % chez les autres.
- La peur est aussi plus fréquente auprès des jeunes qui ont été victimes au cours des trois années précédant l'enquête. En 2013, ils sont 62 % à avoir peur dans les transports en commun, 37 % dans leur quartier le soir et 13 % à leur domicile contre respectivement 48 %, 23 % et 9 % chez les autres.

Selon l'environnement dans lequel vivent les jeunes, la peur est plus ou moins ancrée.

- Les jeunes les moins disposés à avoir peur dans leur quartier le soir sont ceux qui vivent dans le périurbain (18 % contre 26 % et 32 % des jeunes habitant respectivement la banlieue ou Paris). En revanche, pour la peur au domicile, c'est auprès des jeunes Parisiens qu'elle est la moins fréquente (5 % contre 11 % des jeunes banlieusards et 12 % de ceux résidant dans le périurbain).
- Ceux qui vivent en maison individuelle ont le plus tendance à avoir peur dans les transports en commun (55 % contre 45 % et 51 % parmi ceux résidant respectivement en HLM ou dans des appartements du secteur privé).
- Les jeunes qui habitent depuis toujours leur quartier ont moins tendance à avoir peur dans les transports en commun (48 % contre 53 % pour les autres).

Enquêtés de moins de 25 ans sujets à avoir peur, par catégories de population

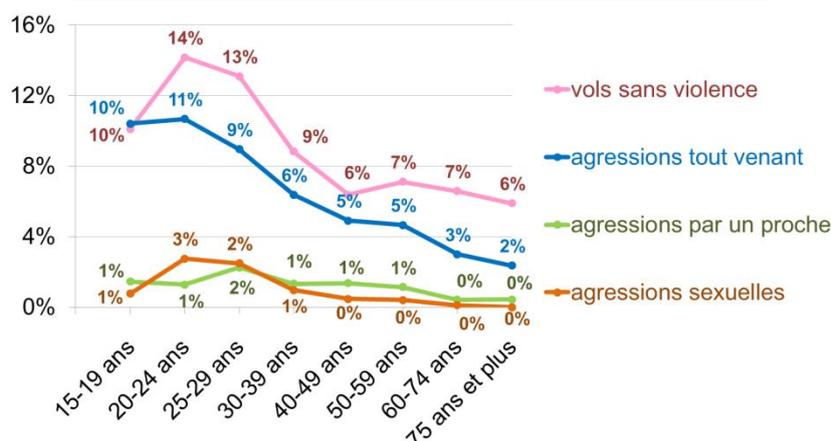
	peur dans les transports en commun	peur dans le quartier le soir	peur au domicile
le genre			
- homme	33%	11%	6%
- femme	66%	39%	14%
la taille du foyer			
- vit seul(e)	49%	32%	11%
- vit à deux ou plus	51%	26%	10%
les sorties et loisirs			
- sorties le soir fréquentes	48%	24%	9%
- sorties le soir peu fréquentes	59%	34%	13%
- activité associative régulière	49%	23%	8%
- peu ou pas d'activité associative	52%	28%	11%
l'usage des transports en commun			
- fréquentation régulière	52%	29%	11%
- fréquentation peu régulière	46%	20%	8%
l'expérience directe de victimation			
- victime personnellement	62%	37%	13%
- pas victime	48%	23%	9%
le type de logement			
- maison individuelle	55%	24%	12%
- HLM	45%	26%	12%
- appartement privé & autre	51%	28%	7%
l'ancienneté dans le quartier			
- pas originaire du quartier	53%	27%	11%
- originaire du quartier	48%	25%	9%
territoire d'habitation			
- Paris	48%	32%	5%
- banlieue	51%	26%	11%
- périurbain	54%	18%	12%

Note de lecture : 33 % des hommes de 15 à 24 ans ont peur dans les transports en commun, contre 66 % des femmes de 15 à 24 ans.
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

2.2. Les victimations

Globalement, les jeunes constituent la catégorie de la population francilienne la plus victime. Sur la période 2010-2012, 21 % des 15-19 ans et 24 % des 20-24 ans ont subi au moins une agression – quel qu'en soit le type – ou un vol sans violence. En comparaison, c'est le cas de 12 % des 40-59 ans.

Proportion de victimes d'atteintes personnelles, par tranche d'âge



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

2.2.1 Les agressions

a) Les indicateurs

Le risque d'être victime d'agressions tout venant décroît avec l'avancée en âge. Il culmine auprès des jeunes (10 % des 15-19 ans et 11 % des 20-24 ans).

En matière d'agressions sexuelles, les tranches d'âges les plus exposées sont les 20-24 ans (3 %) et les 25-29 ans (2 %). Faut-il y voir effectivement un plus grand nombre d'atteintes les concernant, un seuil de tolérance plus bas, ou encore une plus forte propension de leur part à les déclarer ?

Concernant les agressions par des proches, elles semblent toucher toutes les tranches d'âge, hormis les personnes âgées.

b) Les caractéristiques

56 % des agressions commises sur des 15 à 24 ans concernent des femmes. Plus en détail, il s'avère que dans cette tranche d'âge, les femmes représentent :

- 97 % des victimes d'agressions sexuelles ;
- 74 % des victimes d'agressions familiales ;
- et 37 % des victimes d'agressions tout venant.

Pour les jeunes, les lieux les plus criminogènes⁵⁵ restent l'espace public (31 %) et les transports en commun (30 %).

⁵⁵ Les agressions par des proches ne sont pas prises en compte.

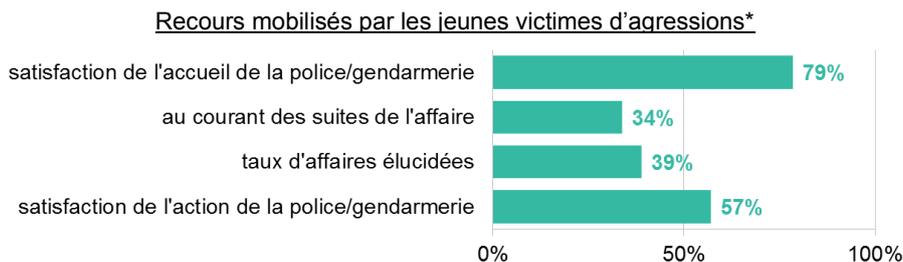
Les violences sont majoritairement physiques. Elles relèvent souvent d'une certaine gravité. Dans 63 % des cas, la victime a été blessée ou a reçu des coups, les faits pouvant aller jusqu'à occasionner une incapacité temporaire de travail d'au moins huit jours (15 %).

En termes de recours, plus de la moitié (56 %) des jeunes victimes a déclaré les faits à la police ou à la gendarmerie, dont 36 % sous la forme d'un dépôt de plainte.

Globalement, les victimes s'estiment satisfaites de la manière dont la police ou la gendarmerie les a reçues (79 %). Concernant les suites de l'affaire :

- 34 % des victimes ont été tenues au courant ;
- 39 % des affaires ont été élucidées.

Au final, 57 % des victimes s'estiment satisfaites de l'action menée par la police.



* : Tous types d'agressions confondus (sexuelles, par des proches, tout venant, y compris vols avec violence).
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

2.2.2 Les vols, avec ou sans violence

a) Les indicateurs

Les jeunes sont surexposés aux vols, en particulier ceux commis avec violence. Dans l'enquête de 2013, 8,2 % des personnes âgées de 15 à 19 ans et 8,0 % des 20-24 ans déclarent avoir été victimes d'agressions tout venant dont le dernier fait en date consistait en un vol avec violence. Le taux passe à 6,1 % parmi les 25-29 ans pour osciller ensuite entre 1,4 % et 3,9 % selon la tranche d'âge considérée.

Pour les vols sans violence, le risque d'être victime diminue aussi surtout après 29 ans, les jeunes adultes étant les plus victimes (14 % des 20-24 ans et 13 % des 25-29 ans).

b) Les caractéristiques

Sur l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 24 ans victimes de tentatives et vols avec violence, 65 % sont des hommes.

L'espace public (33 %) et les transports en commun (33 %) concentrent les deux tiers des vols violents à l'encontre de jeunes. Le vol ou la tentative s'accompagne dans 54 % des cas de coups ou de blessures et 7 % des victimes ont eu une incapacité temporaire de travail de 8 jours ou plus. Dans 84 % des affaires, l'objet dérobé est un téléphone ou un ordinateur portable.

Les jeunes victimes de vols sans violence sont en revanche essentiellement des femmes (56 %).

Ces vols sans violence se déroulent principalement dans les gares et les transports en commun (38 %). Les lieux de loisirs tels que les commerces et l'espace public viennent en deuxième avec 18 % de faits recensés chacun.

Le détail des objets volés montre que dans 58 % des cas, il s'agit d'un téléphone ou d'un ordinateur portable. L'argent, les montres et bijoux représentent 41 % des objets dérobés.

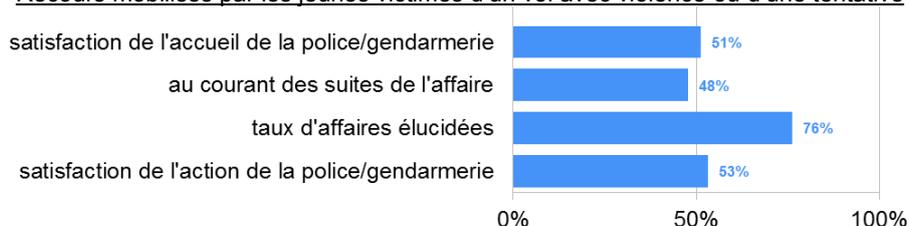
En matière de recours mobilisés, les jeunes victimes de vols ne font pas appel de la même manière aux services de police et de gendarmerie selon qu'il s'agit d'une atteinte avec ou sans violence.

Dans le cas de vols avec violence, 62 % des victimes les ont déclarés à la police ou à la gendarmerie et 24 % ont porté plainte. La moitié (51 %) se dit satisfaite de l'accueil du commissariat ou de la brigade. Suite aux déclarations à ces services :

- 48 % des victimes ont été tenues au courant des suites de l'affaire ;
- les trois quarts (76 %) des affaires ont été élucidées.

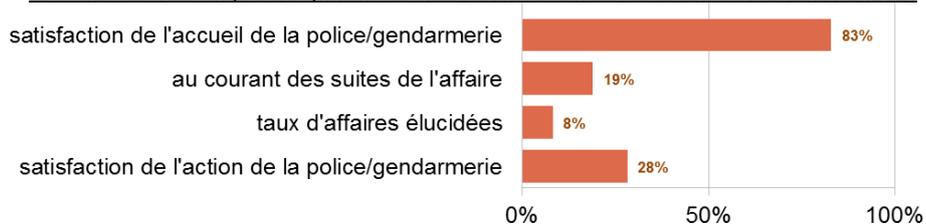
39 % des jeunes victimes de vols sans violence ont dénoncé les faits aux services de police ou de gendarmerie et 28 % ont déposé une plainte. Ils sont globalement satisfaits de l'accueil qui leur est réservé (83 %). Mais peu de suites sont données aux affaires : 19 % des victimes ont été tenues au courant des suites. Seuls 8 % des cas ont été élucidés.

Recours mobilisés par les jeunes victimes d'un vol avec violence ou d'une tentative



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Recours mobilisés par les jeunes victimes d'un vol sans violence ou d'une tentative



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

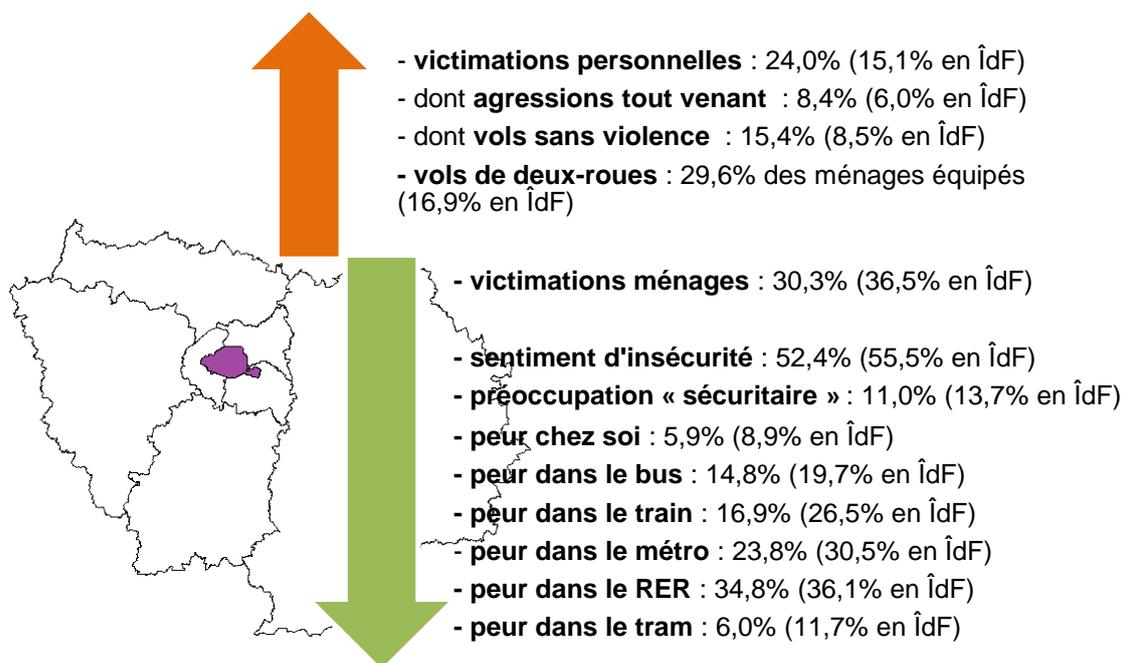
3. Les disparités départementales

Les tableaux détaillés sont présentés en annexe 2.

3.1. L'insécurité

L'insécurité est plus ou moins ancrée selon le département. De fortes disparités en matière de sentiment d'insécurité ressortent, notamment au sein même de la petite couronne, entre les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis. Parallèlement, les habitants des départements de la grande couronne (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne et Val-d'Oise) ont en commun une sous-exposition aux atteintes personnelles (plus particulièrement aux vols sans violence) ainsi qu'aux vols de deux-roues. Quant à Paris, ce département reste caractéristique d'une population surexposée aux vols sans violence et aux agressions mais qui, pour autant, n'est pas particulièrement sujette à se sentir en insécurité.

3.1.1 Paris



a) Le sentiment d'insécurité

Les Parisiens font toujours partie des Franciliens les moins enclins à se sentir en insécurité : en 2013, 52,4 % de ces habitants de la capitale déclarent avoir peur, au moins de temps en temps, à leur domicile, dans leur quartier le soir ou dans les transports en commun ou encore citent la délinquance comme problème social dont devrait s'occuper en priorité le gouvernement.

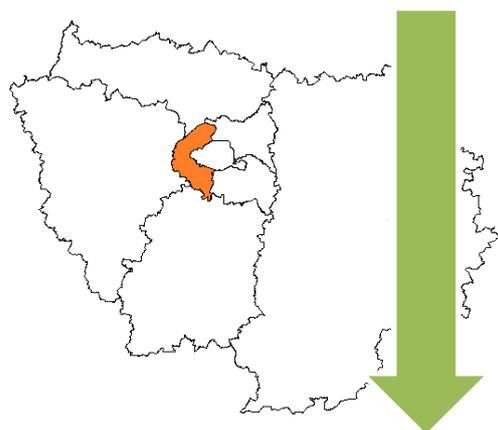
Certaines peurs sont moins répandues qu'ailleurs. Les Parisiens sont en effet les moins disposés à avoir peur chez eux (5,9 %). Ils sont également les moins enclins à la peur dans le bus (14,8 %) et dans le métro (23,8 %) bien que, paradoxalement, ces deux modes de transports soient relativement présents dans la capitale.

b) Les victimations

La population parisienne est la plus exposée aux atteintes personnelles : 24,0 % des Parisiens ont été victimes d'agressions ou de vols en 2010, 2011 ou 2012, soit environ 1,5 à 3 fois plus que les habitants des autres départements franciliens. Leur surexposition vaut surtout en matière de vols sans violence. En effet, 15,4 % des enquêtés de 2013 déclarent avoir subi un vol sans violence ou une tentative. La part de victimes est d'ailleurs plus élevée qu'en 2001 (12,1 %).

Les Parisiens restent, en revanche, les moins exposés aux atteintes envers les biens des ménages : 30,3 % des ménages déclarent en avoir été victimes en 2010, 2011 ou 2012, soit 4,6 à 10,7 points de moins que dans les autres départements. Cette sous-exposition tient, au moins en partie, à leur plus faible équipement en automobiles et deux-roues. Elle disparaît, en effet, lorsque seuls les ménages équipés sont pris en compte. Les vols de deux-roues deviennent même surreprésentés dans la capitale lorsque seuls les ménages en possédant sont retenus (29,6 %). Cette surexposition n'est pas nouvelle, elle ressortait déjà en 2001. En revanche, les fortes baisses observées pour les atteintes envers les voitures font que dans l'enquête de 2013, Paris n'est pas le département francilien le plus confronté aux vols à la roulotte et aux dégradations et destructions de véhicule, contrairement à 2001.

3.1.2 Les Hauts-de-Seine



- cambriolages : 7,6% (9,3% en ÎdF)
- vols de voitures 5,6% des ménages équipés (8,8% en ÎdF)
- sentiment d'insécurité : 50,6% (55,5% en ÎdF)
- peur chez soi : 5,9% (8,9% en ÎdF)
- peur dans le bus : 15,0% (19,7% en ÎdF)
- peur dans le train : 20,8% (26,5% en ÎdF)
- peur dans le métro : 26,8% (30,5% en ÎdF)
- peur dans le RER : 32,2% (36,1% en ÎdF)
- peur dans le tram : 9,3% (11,7% en ÎdF)

a) Le sentiment d'insécurité

En 2013, c'est auprès des habitants des Hauts-de-Seine que le sentiment d'insécurité est le moins fort : 50,6 % y sont sujets. Ce taux a fortement baissé par rapport à 2001 (66,0 %). Cette diminution se traduit principalement par une chute de la préoccupation « sécuritaire », la part des habitants concernés ayant perdu 26,6 points entre 2001 et 2013. Toujours en termes d'évolution, les Hauts-de-Seine font partie des deux départements

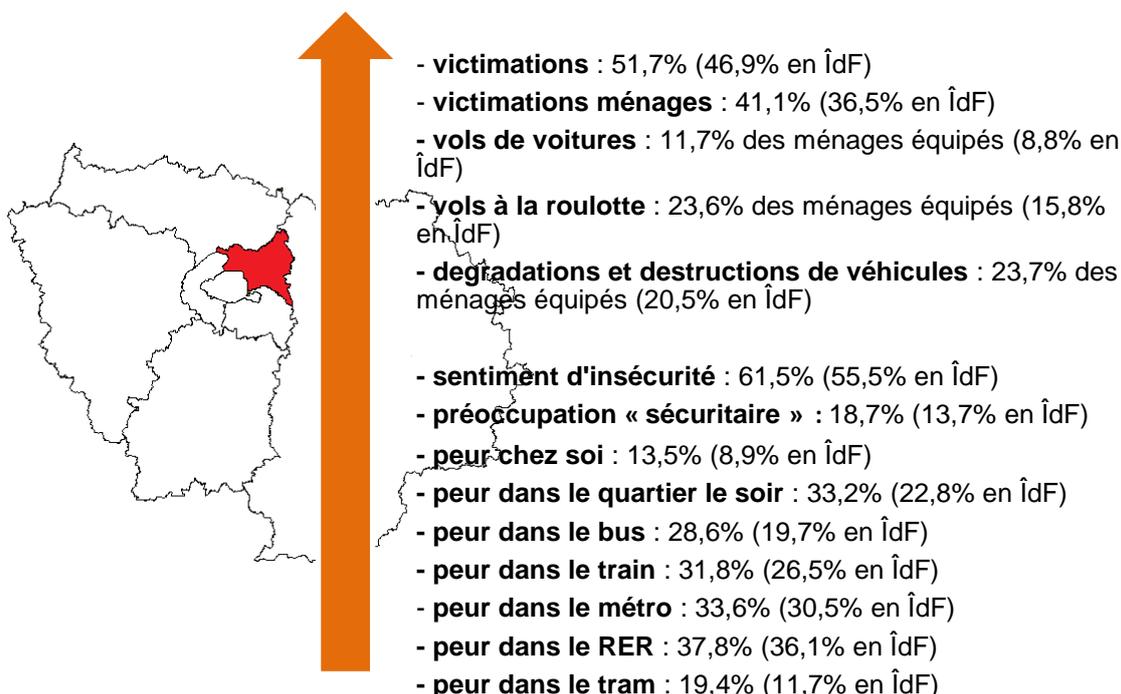
franciliens où la peur a le plus diminué : 46,5 % des enquêtés ont peur (tous lieux confondus) alors qu'ils étaient 51,0 % en 2001. La baisse est particulièrement significative en ce qui concerne la peur d'être seul dans son quartier le soir (19,1 % des enquêtés y sont sujets en 2013 contre 29,4 % en 2001). Quant à la peur dans les transports en commun, elle a relativement peu évolué, restant généralement moins répandue que dans la plupart des autres départements d'Île-de-France.

b) Les victimations

La population des Hauts-de-Seine ne présente pas de surexposition aux victimations. 45,5 % des habitants interrogés déclarent avoir subi personnellement ou le ménage dans lequel ils vivent au moins une victimation au cours des trois dernières années. C'est moins que lors de la première enquête en 2001 (52,2 %). La baisse concerne surtout les vols de voitures, les vols à la roulotte et dans une moindre mesure les dégradations ou les destructions de voitures.

Dorénavant, dans l'enquête de 2013, les ménages résidant dans les Hauts-de-Seine sont les moins victimes de vols de voitures (5,6 % des ménages équipés). Par ailleurs, ils sont sous-exposés aux cambriolages (7,6 % des ménages victimes).

3.1.3 La Seine-Saint-Denis



a) Le sentiment d'insécurité

Les habitants de Seine-Saint-Denis, bien que vivant aussi en petite couronne, présentent des caractéristiques différentes en matière d'insécurité ressentie. Ils sont ceux chez qui le sentiment d'insécurité est le plus fort : 61,5 % de la population interrogée est concernée en 2013. Ce constat vaut tant pour la préoccupation « sécuritaire » (18,7 %) que pour les

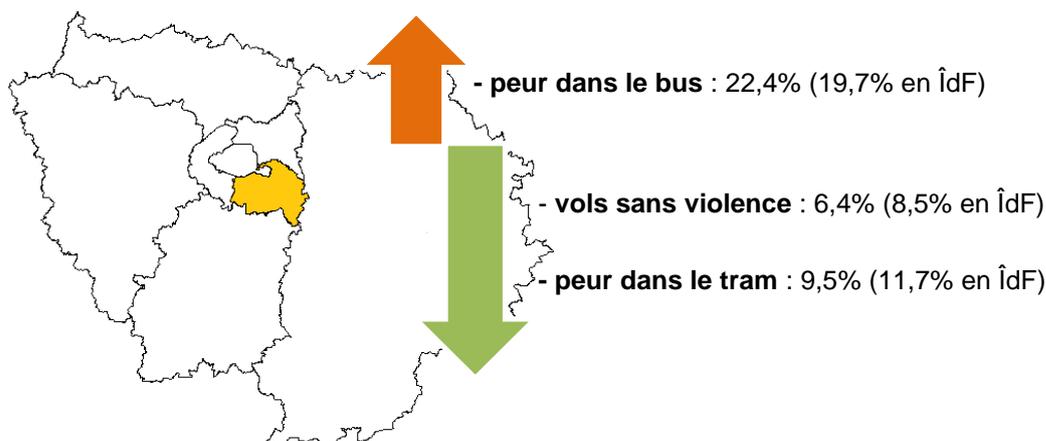
peurs en général. Et bien que certaines aient diminué par rapport à 2001, leurs niveaux restent particulièrement élevés, en particulier pour ce qui est de la peur dans l'environnement proche : en 2013, 13,5 % de la population a peur chez elle et 33,2 % d'être seule dans son quartier le soir. Concernant cette dernière, une amélioration ressort toutefois comparé à la situation de 2001 (37,0 %).

b) Les victimations

La Seine-Saint-Denis se démarque en matière d'atteintes envers les véhicules. Les vols de voitures, les vols à la roulotte et les dégradations et destructions de véhicules y sont les plus répandus (respectivement 11,7 %, 23,6 % et 23,7 % des ménages équipés en ont été victimes dans la dernière enquête).

Par ailleurs, contrairement à ce qui est observé dans le reste de l'Île-de-France, le taux de victimation au sein de la population n'a, globalement, pas diminué en l'espace d'un peu plus d'une décennie : il est de 51,7 % dans l'enquête de 2013 contre 50,4 % dans celle de 2001. Certaines victimations sont même plus répandues. C'est le cas des vols sans violence (9,8 % contre 7,5 % dans l'enquête de 2001) et des cambriolages (10,8 % contre 7,7 % dans la première enquête).

3.1.4 Le Val-de-Marne



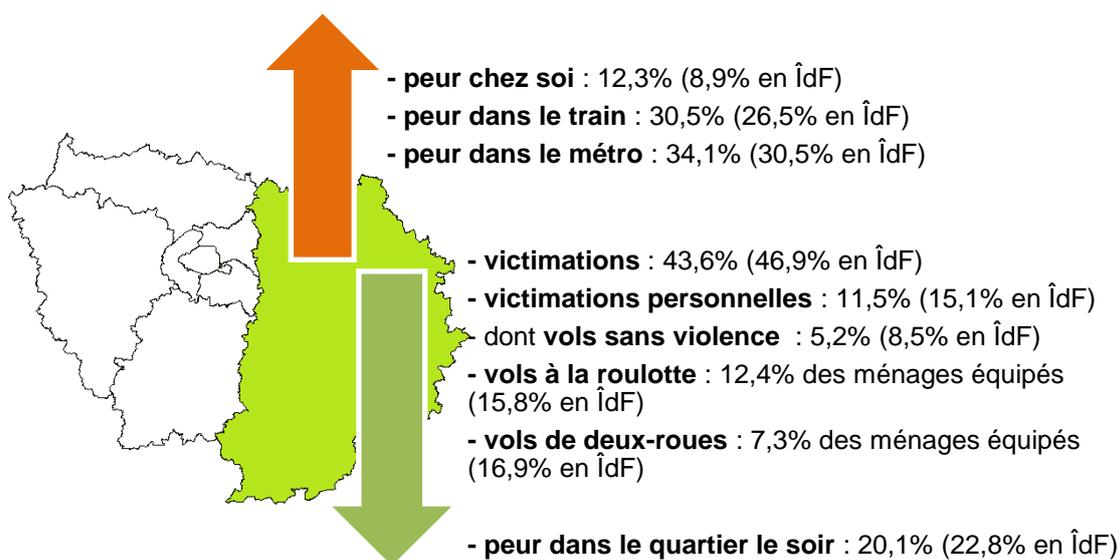
a) Le sentiment d'insécurité

En 2013, 54,8 % des habitants du Val-de-Marne sont enclins à se sentir en insécurité. Ce taux est, globalement, assez proche de la moyenne régionale. Le détail par type de peur montre toutefois des spécificités : la peur dans le bus est un peu plus répandue auprès de cette population (22,4 %) tandis que c'est le phénomène inverse pour la peur dans le tram (9,5 %).

b) Les victimations

Dans l'enquête de 2013, la population du Val-de-Marne ne présente pas de spécificité en matière de victimation. Au total, 46,4 % des habitants ont été confrontés à au moins une victimation en trois ans. C'est moins que lors de la première enquête en 2001 (53,5 %). Ils apparaissent même comme étant sous-exposés aux vols sans violence (6,4 %).

3.1.5 La Seine-et-Marne



a) Le sentiment d'insécurité

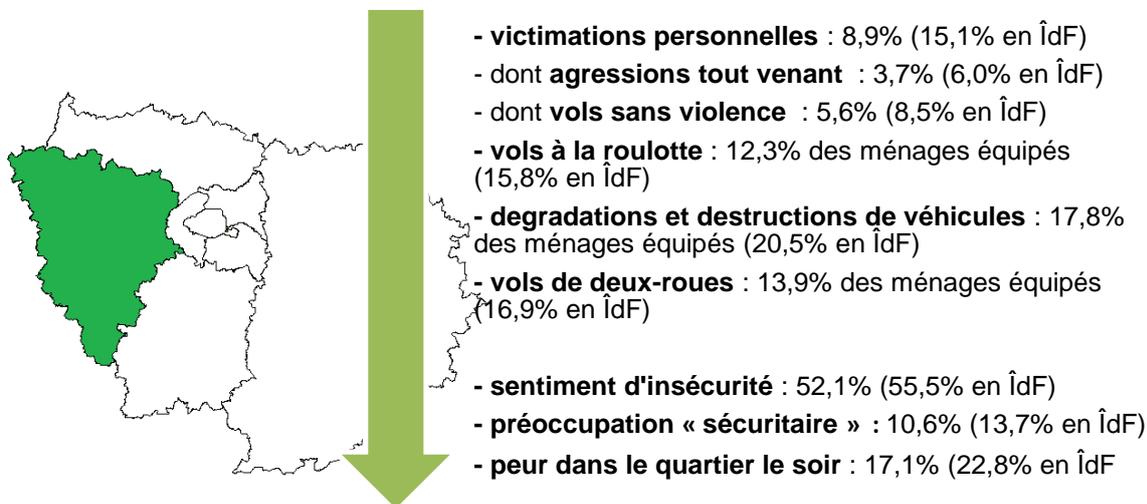
En 2013, 58,2 % des habitants de Seine-et-Marne sont enclins à se sentir en insécurité. C'est moins qu'en 2001 (68,8 %).

Certaines peurs y sont un peu plus répandues : c'est le cas de la peur chez soi (12,3 %) et de celles éprouvées dans le train (30,5 %) et le métro (34,1 %).

b) Les victimations

Dans l'enquête de 2013, la Seine-et-Marne est le département francilien qui enregistre le taux de victimation le plus bas, tous types d'atteintes confondus (43,6 %, soit 2 à 8 points de moins que dans les autres départements). En particulier, il présente le plus faible taux de victimes de vols de deux-roues de la région (7,3 % des ménages qui en sont équipés). Les ménages résidant dans ce département sont par ailleurs sous-exposés aux vols à la roulotte (12,4 %).

3.1.6 Les Yvelines



a) Le sentiment d'insécurité

Des quatre départements de la grande couronne, les Yvelines est celui où les habitants sont le moins sujet au sentiment d'insécurité. Dorénavant, l'écart par rapport aux autres est particulièrement marqué : en 2013, 52,1 % des Yvelinois sont enclins à se sentir en insécurité, soit 5 à 9 points de moins environ que dans les trois autres.

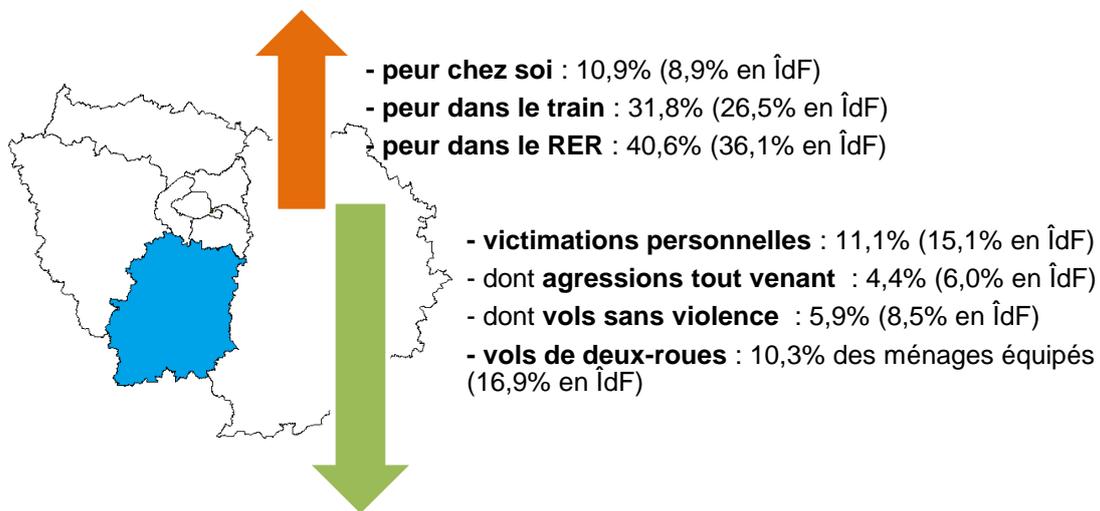
Le détail des composantes du sentiment d'insécurité montre que c'est auprès de cette population que la préoccupation « sécuritaire » est la plus faible (10,6 %) ainsi que la peur dans le quartier le soir (17,1 %).

b) Les victimations

La population des Yvelines est relativement peu victime. En particulier, c'est la moins exposée aux agressions tout venant (3,7 %) et le taux de victimes de vols sans violence est aussi parmi les moins élevés (5,6 %).

Dorénavant, dans l'enquête de 2013, la moindre exposition de ces habitants concerne aussi les atteintes envers les véhicules. Ce département fait en effet partie de ceux où les taux de ménages victimes sont les plus bas, notamment en matière de vols à la roulotte (12,3 % des ménages équipés de voitures), de dégradations et de destructions de véhicules (17,8 % des ménages équipés de voitures).

3.1.7 L'Essonne



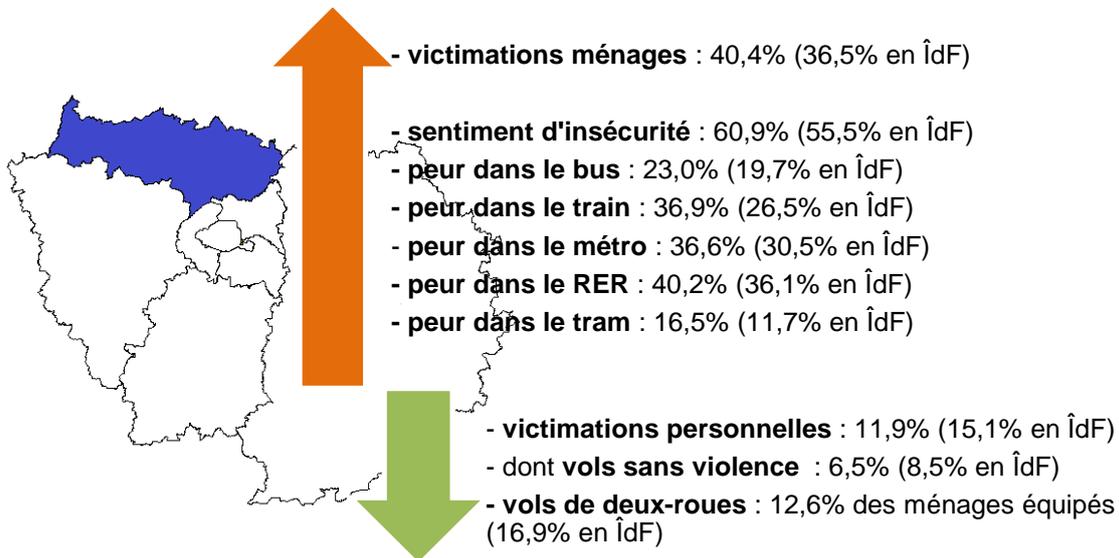
a) Le sentiment d'insécurité

En 2013, 57,2 % des Essonnais sont sujets à se sentir en insécurité. Certaines peurs ressortent comme étant un peu plus fréquentes auprès de ces habitants. C'est le cas de la peur au domicile (10,9 %), de la peur dans le train (31,8 %) et de celle éprouvée dans le RER (40,6 %).

b) Les victimations

Des spécificités apparaissent en matière de victimation. La population de ce département est en particulier sous-exposée aux atteintes personnelles (11,1 %). Cela vaut pour les agressions tout venant (4,4 %) ainsi que pour les vols sans violence (5,9 %). Par ailleurs, les ménages subissent moins de vols de deux-roues (10,3 % des ménages équipés).

3.1.8 Le Val-d'Oise



a) Le sentiment d'insécurité

En 2013, des quatre départements de grande couronne, le Val-d'Oise est celui où le sentiment d'insécurité est le plus fort (60,9 % de la population interrogée). Il se place ainsi au deuxième rang du classement des départements franciliens, derrière la Seine-Saint-Denis (61,5 %).

Les Val-d'Oisiens sont surtout plus enclins à avoir peur dans les transports en commun. C'est en effet auprès d'eux que la crainte d'être agressés ou volés dans le métro ou le train est la plus forte (respectivement 36,6 % et 36,9 % des habitants partageant ce sentiment). Ils sont 40,2 % à le redouter dans le RER.

b) Les victimations

Les Val-d'Oisiens restent parmi les plus exposés aux atteintes envers des biens appartenant à leur ménage : 40,4 % des ménages ont été victimes de cambriolages ou d'atteintes visant un véhicule leur appartenant au cours des trois dernières années.

3.2. Le cadre de vie

3.2.1 Paris



92,4 % des Parisiens interrogés en 2013 considèrent vivre dans un environnement agréable. Ils qualifient plus que la moyenne des Franciliens leur quartier de sûr (91,5 %) et plutôt bien équipé et desservi (3 % estiment que leur quartier est loin de tout).

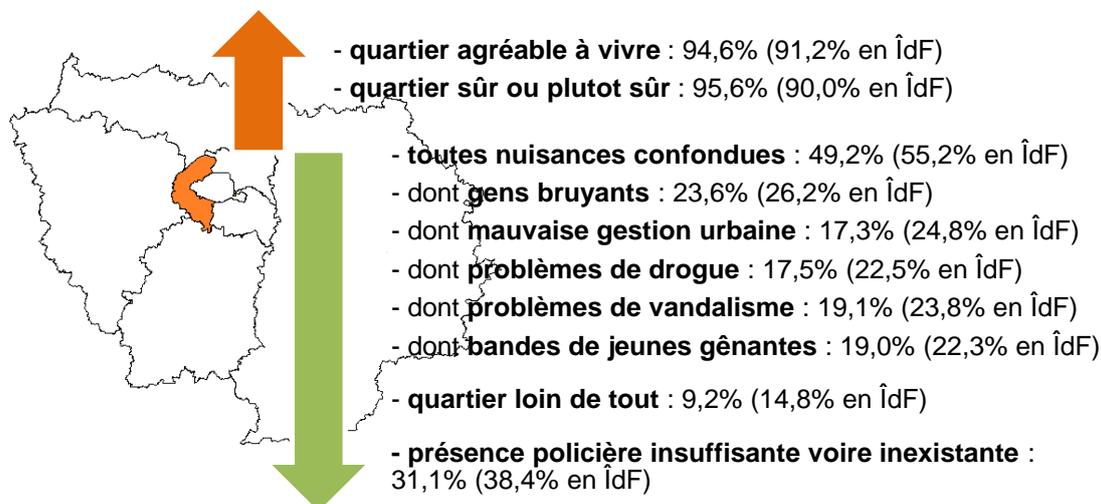
Ils ont en revanche plus tendance à évoquer des nuisances dans leur quartier, en particulier en matière :

- de bruit dans le voisinage (problématique importante pour 31,1 % des enquêtés habitant à Paris) ;
- de gestion urbaine, 32,9 % trouvant la propreté des rues, l'éclairage ou l'entretien des bâtiments et espaces verts insatisfaisants.

Ils évoquent plus aussi des problèmes de drogue (25,0 %) et de vandalisme (26,4 %).

Pour autant, les Parisiens sont parmi les moins enclins à trouver la présence policière dans leur quartier insuffisante voire inexistante (31,8 %).

3.2.2 Les Hauts-de-Seine

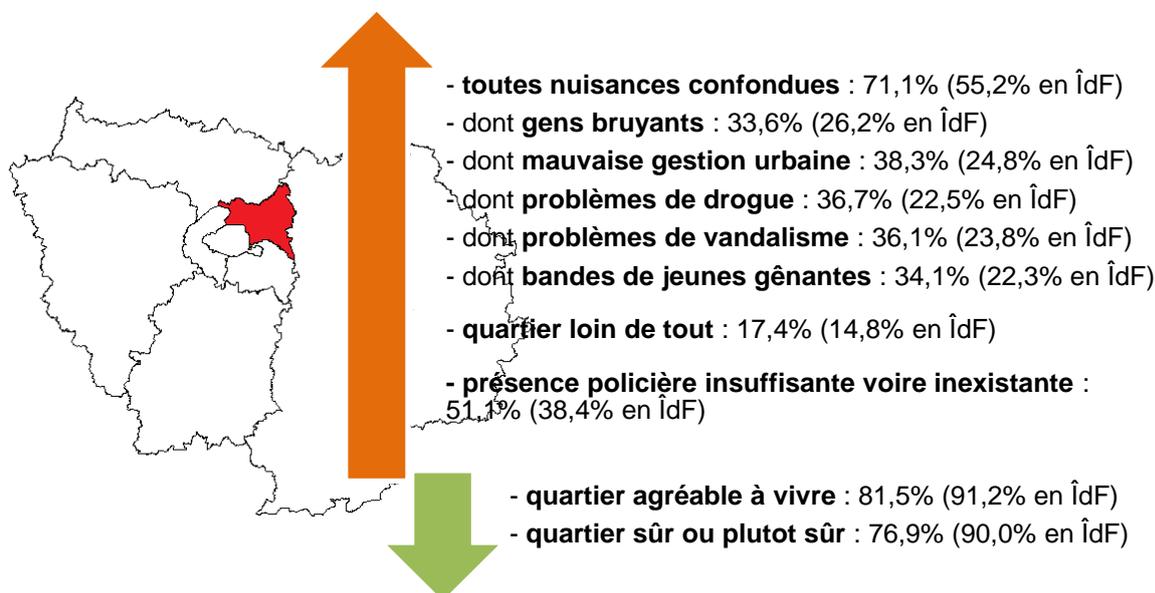


En 2013, les habitants des Hauts-de-Seine sont parmi ceux qui qualifient le plus leur quartier d'agréable à vivre (94,6 %). Ils sont 95,6 % à le trouver sûr, soit le plus fort taux observé en Île-de-France. Et ils sont moins enclins à le considérer loin de tout (9,2 %).

Parallèlement, la population résidant dans les Hauts-de-Seine se démarque de celles des autres départements de la petite couronne par une moindre tendance à évoquer des nuisances, qu'elles résultent d'une mauvaise gestion urbaine⁵⁶ (17,3 %), d'un voisinage bruyant (23,6 %), de problèmes de drogue (17,5 %) ou de vandalisme (19,1 %) ou encore de la présence de bandes de jeunes trouvées gênantes (19,0 %).

C'est par ailleurs dans ce département que la présence policière dans le quartier est la moins considérée comme insuffisante voire inexistante (31,1 %).

3.2.3 La Seine-Saint-Denis



La Seine-Saint-Denis est le département francilien qui, en 2013, concentre le plus d'opinions négatives sur le quartier auprès de sa population.

Les habitants sont les moins enclins à considérer leur quartier agréable à vivre (81,5 %) et sûr (76,9 %).

La part d'entre eux évoquant des nuisances dans leur environnement proche est bien plus élevée que dans les autres départements (71,1 % contre 43,3 % à 61,1 % ailleurs). La Seine-Saint-Denis est ainsi le département où les habitants mentionnent le plus des problèmes :

- de bruit dans le voisinage (33,6 %) ;
- de propreté, d'entretien et d'éclairage des espaces (38,3 %) ;
- de drogue (36,7 %) ;
- de vandalisme (36,1 %) ;
- et de présence de bandes de jeunes gênantes (34,1 %).

⁵⁶ Au sens de l'enquête : rues pas propres, éclairage insuffisant, bâtiments et espaces verts mal entretenus.

Par ailleurs, en Seine-Saint-Denis, la présence policière est plus souvent jugée insuffisante voire inexistante par la population (51,1 % contre 31,8 % à 43,3 % dans les autres départements).

3.2.4 Le Val-de-Marne

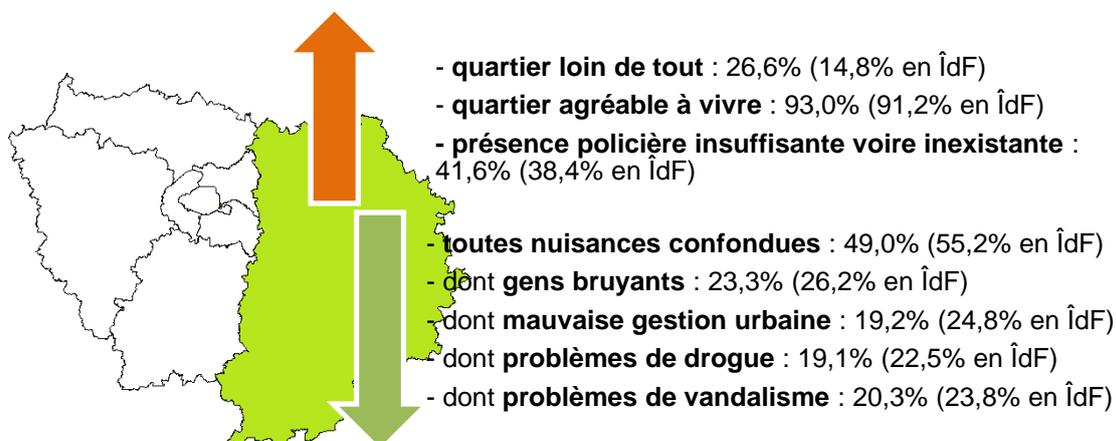


En 2013, dans le Val-de-Marne, 90,1 % des habitants considèrent que leur quartier est agréable à vivre et 91,1 % qu'il est sûr. Ils sont 12,9 % à le juger « loin de tout ».

En matière de nuisances subies, la population ne présente pas vraiment de surexposition (57,4 %) sauf pour ce qui est des problèmes de vandalisme (26,5 %).

Quant à la présence policière dans le quartier, elle est jugée insuffisante voire inexistante par 39,9 % des habitants.

3.2.5 La Seine-et-Marne



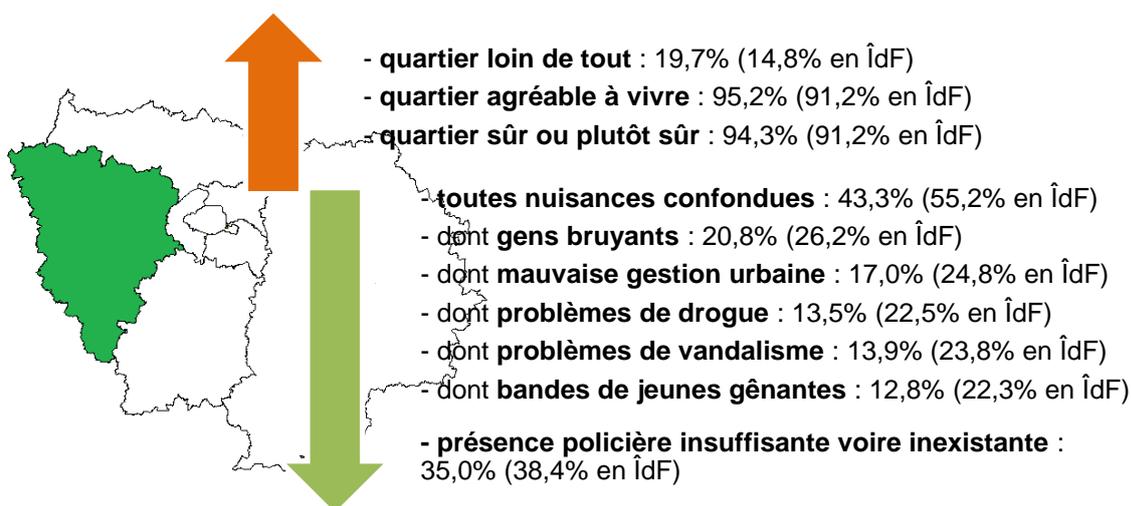
En 2013, les enquêtés résidant en Seine-et-Marne sont un peu plus disposés que la moyenne des Franciliens à trouver leur quartier agréable à vivre (93,0 %) malgré un isolement plus marqué (26,6 % estiment que leur quartier est loin de tout). Parallèlement, 90,6 % le considèrent sûr ou plutôt sûr.

La population a moins tendance à évoquer des nuisances que les Franciliens en général (49,0 % contre 55,2 % parmi l'ensemble des Franciliens), en particulier en matière :

- de voisinage bruyant (23,3 %) ;
- de mauvaise gestion urbaine telle que des rues pas propres, un éclairage insuffisant ou encore des bâtiments ou des espaces verts mal entretenus (19,2 %) ;
- de drogue (19,1 %) ;
- ainsi que d'actes de vandalisme (20,3 %).

Pour autant, dans ce département, la présence policière dans le quartier est un peu plus souvent jugée insuffisante voire inexistante (41,6 %).

3.2.6 Les Yvelines



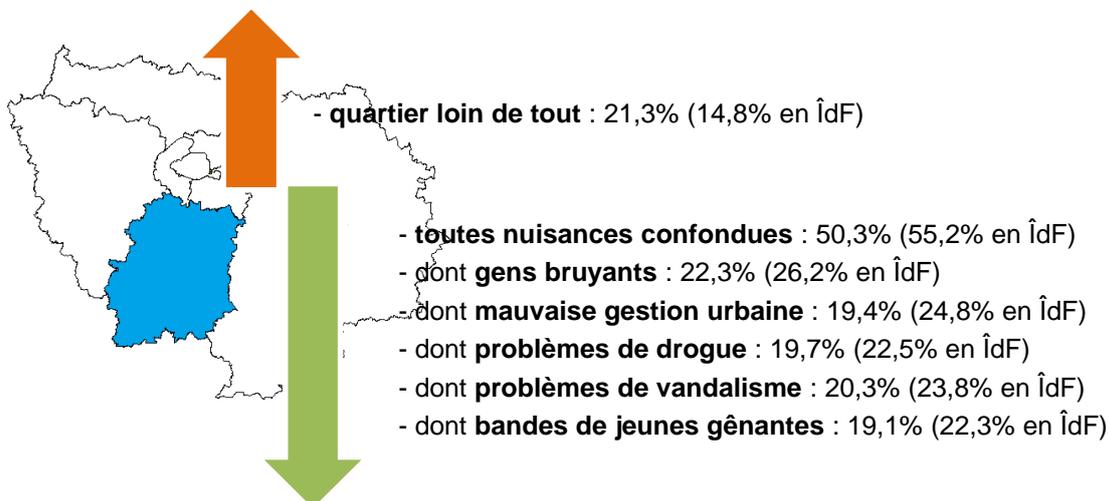
En 2013, les Yvelines est le département francilien où le quartier est le plus souvent considéré agréable à vivre (95,2 %). Les habitants font aussi partie de ceux qui se considèrent le plus en sécurité dans leur environnement proche (94,3 %). Ils évoquent néanmoins aussi un peu plus que la moyenne des Franciliens résider dans des quartiers loin de tout (19,7 %).

Quelles que soient les nuisances dans le quartier abordées dans l'enquête, elles apparaissent toutes comme étant sous-représentées auprès de cette population. Il s'agit d'ailleurs des taux les plus faibles enregistrés parmi ceux des huit départements d'Île-de-France.

- 20,8 % évoquent des nuisances sonores dans leur voisinage (22,3 % à 33,6 % ailleurs).
- 17,0 % mentionnent une mauvaise gestion urbaine (17,3 % à 38,3 % ailleurs).
- 13,5 % font part de problèmes de drogue (17,5 % à 36,7 % ailleurs).
- 13,9 % citent des problèmes de vandalisme (19,1 % à 36,1 % ailleurs).
- Et 12,8 % des habitants font état de bandes de jeunes gênantes (19,0 % à 34,1 % ailleurs).

Par ailleurs, dans les Yvelines, la présence policière est un peu moins souvent jugée insuffisante voire inexistante (35,0 %) qu'en général en Île-de-France.

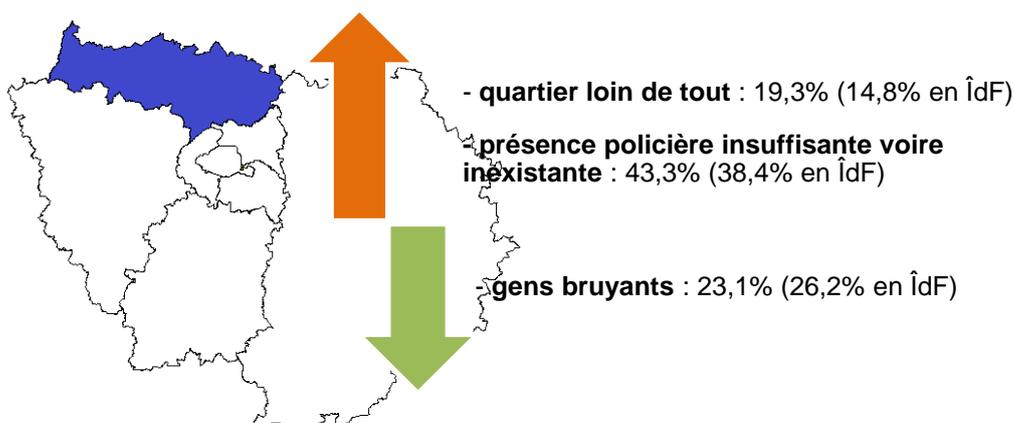
3.2.7 L'Essonne



En 2013, 92,0 % des Essonnais considèrent leur quartier comme agréable à vivre. 90,3 % s'y sentent en sécurité. Ils ont néanmoins plus tendance que la moyenne des Franciliens à faire part d'un isolement marqué : 21,3 % le trouvent loin de tout.

Les habitants se caractérisent par une moindre exposition aux nuisances dans le quartier que les Franciliens en général (50,3 % contre 55,2 %). Ce constat vaut tant en matière de problèmes de bruit (22,3 %), de mauvaise gestion urbaine (19,4 %), de drogue (19,7 %), de vandalisme (20,3 %) ou encore de présence de bandes de jeunes gênantes (19,1 %).

3.2.8 Le Val-d'Oise



Pour 90,4 % des Val-d'Oisiens interrogés en 2013, leur quartier est agréable à vivre, et pour 88,6 % d'entre eux, il est sûr ou plutôt sûr. Il s'agit de taux relativement proches de ceux observés sur l'ensemble des Franciliens. Les habitants de ce département sont en revanche un peu plus enclins à trouver leur quartier loin de tout (19,3 %).

En matière de nuisances subies, la population du Val-d'Oise ne présente pas de surexposition par rapport au niveau régional. Elle est même un peu moins exposée aux problèmes de bruit dans le voisinage (23,1 % contre 26,2 % en général).

Parallèlement, les habitants ont plus tendance à juger la présence policière dans leur quartier insuffisante voire inexistante (43,3 %).

4. Les territoires en difficulté

La diversité des territoires franciliens s'illustre par des déséquilibres économiques, sociaux, environnementaux, etc. Afin d'y remédier, des dispositifs et des mesures spécifiques ont été mis en place. C'est en particulier le rôle de la politique de la ville qui cible ses actions dans des secteurs jugés prioritaires tels que les zones urbaines sensibles (ZUS).

Dans ces quartiers, l'insécurité est une problématique dont les enjeux sont importants, notamment en matière de bien-être. Elle interpelle les acteurs locaux au travers des politiques de prévention de la délinquance. Il s'agit de proposer des actions adaptées, non seulement pour lutter contre la délinquance mais également pour développer la prévention et y réduire le sentiment d'insécurité.

Pour cela, une bonne connaissance des territoires défavorisés est essentielle. Si l'enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » ne permet pas de caractériser l'insécurité à laquelle sont confrontés les habitants des ZUS, elle apporte néanmoins un éclairage sur la situation aux alentours de ces secteurs⁵⁷. Elle aborde notamment les spécificités de l'insécurité et plus généralement sur les conditions de vie et les points de vue des habitants sur leur environnement.

4.1. Les victimations

Les habitants des quartiers situés aux alentours de ZUS ne sont globalement pas plus victimes (45,7 % alors que le taux régional est de 46,9 %). Des différences s'observent néanmoins selon les catégories de victimation.

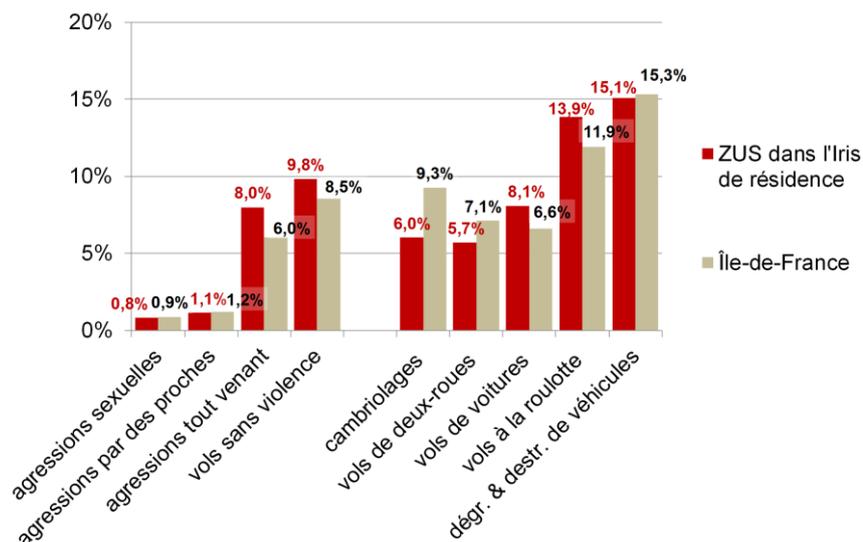
Il s'avère que 8,0 % des enquêtés résidant dans ou à proximité d'une ZUS ont été victimes d'agressions tout venant alors que la proportion est de 6,0 % en Île-de-France.

Concernant les atteintes envers les biens du ménage, plusieurs éléments ressortent.

- Les cambriolages sont moins répandus auprès des populations résidant dans ou à proximité d'une ZUS : 6,0 % des ménages en ont été victimes alors que le taux régional est de 9,3 %.
- Les vols de voitures et les vols à la roulotte sont en revanche plus fréquents auprès de ces habitants : 8,1 % et 13,9 % des ménages en ont respectivement été victimes alors que les taux en Île-de-France sont de 6,6 % et 11,9 %.

⁵⁷ Sont considérés comme résidant aux alentours d'une ZUS les enquêtés dont l'Iris de résidence (l'Iris étant un découpage infra-communal mis en place par l'Insee) recouvre, au moins pour partie, une ZUS. Cette définition présente des limites car le l'IRIS de résidence n'est pas une donnée systématiquement renseignée dans l'enquête. Si l'enquête permet donc d'identifier les habitants de ce type de quartier, il n'est toutefois pas possible de dire que tous les autres enquêtés ne vivent pas à proximité d'une ZUS.

Enquêtés victimes en fonction de la proximité de leur lieu de résidence avec une ZUS



Source : IAU îdF, enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

4.2. Le sentiment d'insécurité

C'est surtout en matière d'insécurité ressentie que les habitants des quartiers situés aux alentours de ZUS se démarquent. Ils sont en effet bien plus enclins à partager ce genre de désarroi : 62,4 % déclarent se sentir en insécurité au moins de temps en temps alors que le niveau régional est de 55,5 %.

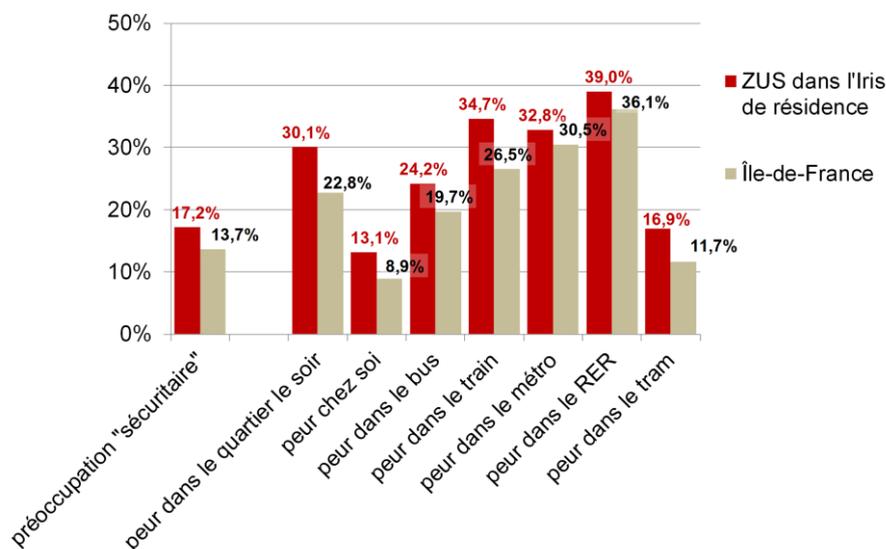
Ils sont plus disposés à citer la lutte contre la délinquance comme principal problème de société dont devrait s'occuper le gouvernement (17,2 % contre 13,7 %).

Les peurs sont aussi plus fréquentes, surtout celles éprouvées dans l'environnement proche. Les habitants des environs des ZUS sont en effet plus sujets à avoir peur :

- dans leur quartier le soir (30,1 % contre 22,8 % pour l'ensemble de la région) ;
- à leur domicile (13,1 % contre 8,9 %) ;
- ainsi que dans le bus (24,2 % contre 19,7 %).

La peur dans ce mode de transport n'est toutefois pas une exception. La population de ces quartiers est aussi bien plus encline à avoir peur dans le train (34,7 % contre 26,5 %) et le tram (16,9 % contre 11,7 %) en particulier. Ces résultats sont à relier à un usage des transports en commun pour se rendre sur son lieu de travail, ou d'études, plus répandu auprès de ces habitants (53,3 % contre 48,7 %).

Enquêtés enclins à se sentir en insécurité en fonction de la proximité de leur lieu de résidence avec une ZUS



Source : IAU îdF, enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

4.3. L'environnement

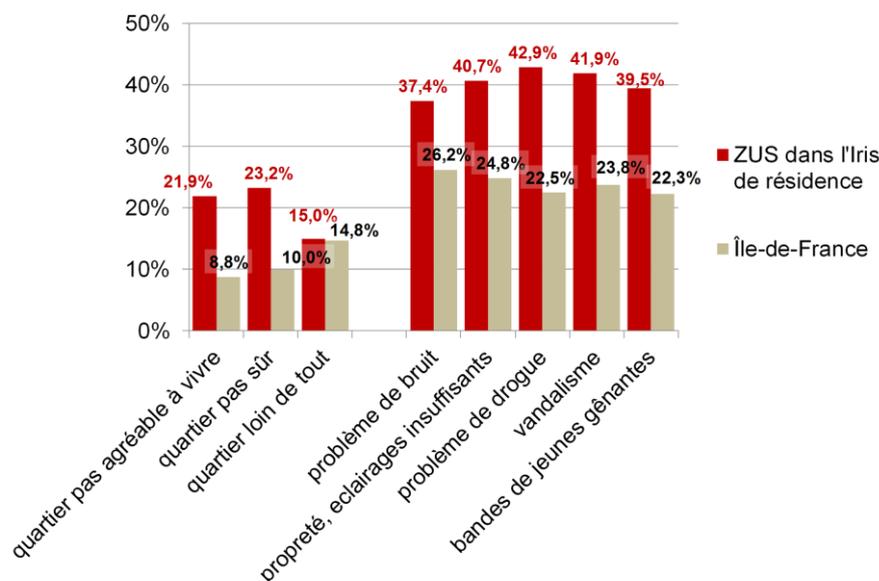
Les habitants des quartiers situés proches ou dans des ZUS considèrent moins souvent leur cadre de vie agréable, sans pour autant souffrir d'un isolement plus marqué.

- 21,9 % estiment en effet que leur quartier n'est pas agréable à vivre alors que sur l'ensemble de la population francilienne, le taux est de 8,8 %.
- L'écart est très marqué aussi en matière de sécurité dans le quartier. 23,2 % des personnes qui vivent dans ces zones jugent leur quartier pas sûr alors que la proportion régionale est de 10,0 %.
- Ils sont par ailleurs 15,0 % à déclarer que leur quartier est loin de tout. C'est à peu près autant que la moyenne régionale (14,8 %).

Si l'environnement est moins agréable, c'est en partie du fait des nuisances auxquelles la population est confrontée. La part des habitants mentionnant les problèmes suivants dans leur quartier est en effet bien plus élevée :

- le bruit (37,4 % contre 26,2 %),
- la propreté des rues et leur éclairage insuffisant (40,7 % contre 24,8 %),
- la présence de drogue (42,9 % contre 22,5 %),
- des actes de vandalisme (41,9 % contre 23,8 %),
- ainsi que la présence de bandes de jeunes gênantes (39,5 % contre 22,3 %).

Enquêtés concernés selon leurs opinions sur leur quartier en fonction de la proximité de leur lieu de résidence avec une ZUS



Source : IAU îdF, enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

4.4. Les hommes et les femmes

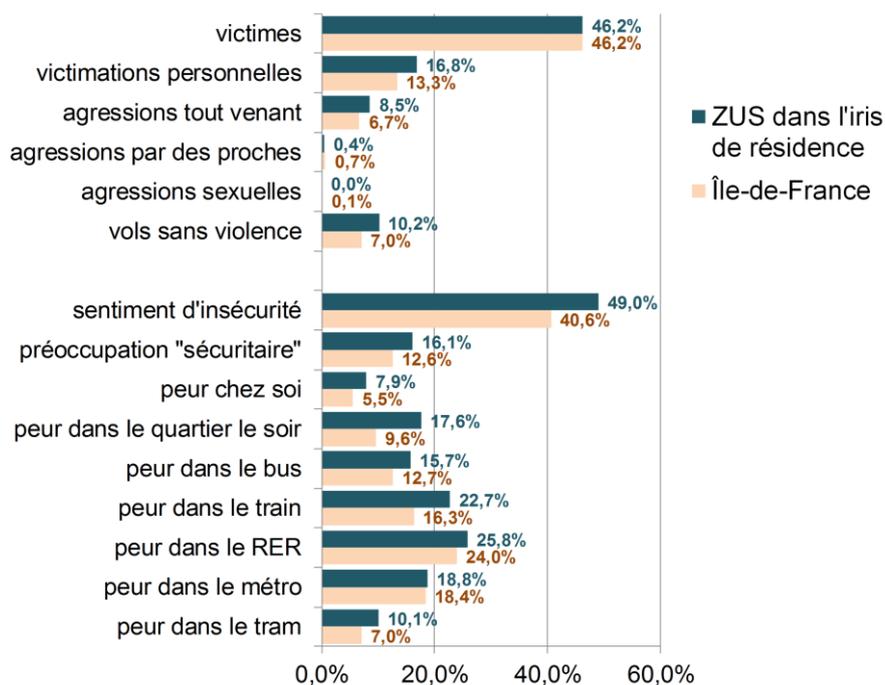
La surexposition des Franciliennes aux atteintes personnelles mise en évidence avec l'enquête de 2013 (16,7 % contre 13,3 % des hommes) disparaît lorsque seuls les habitants des quartiers situés aux alentours des ZUS sont pris en compte : à peu près autant des hommes (16,8 %) que de femmes (17,5 %) déclarent avoir été victimes au moins une fois au cours des trois dernières années.

Plus en détail, les points suivants ressortent.

- Les hommes et les femmes de ces quartiers sont plus victimes d'agressions tout venant (8,5 % des hommes et 7,5 % des femmes alors que les taux régionaux sont de 6,7 % et 5,4 %).
- Les hommes résidant dans ou à proximité d'une ZUS sont, par ailleurs, bien plus exposés aussi aux vols sans violence : 10,2 % en ont été victimes alors que le taux régional, calculé uniquement auprès des hommes, est de 7,0 %. Pour les femmes, il n'y a en revanche pas de différence significative (9,5 % pour un taux régional de 9,9 %).

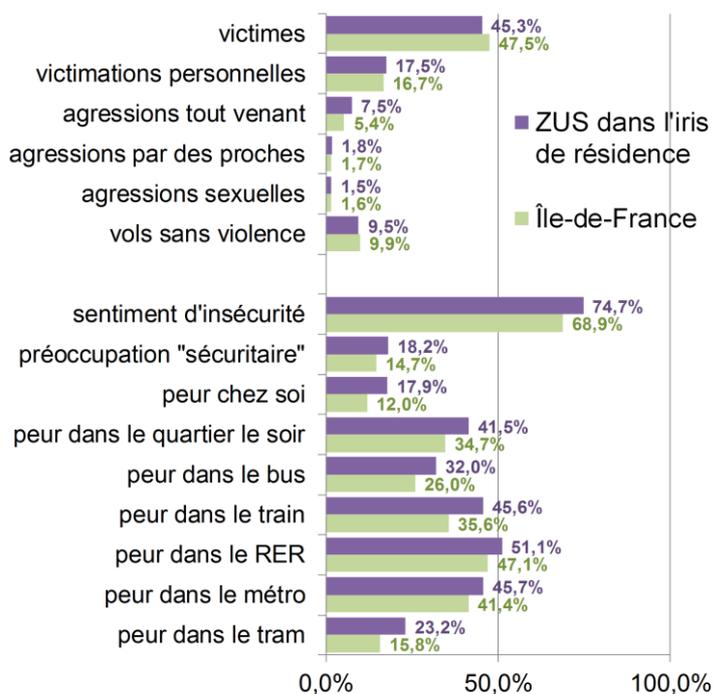
Concernant le sentiment d'insécurité, il est plus répandu auprès de ces habitants, quel que soit leur genre. Les hommes de ces quartiers sont plus enclins à se sentir en insécurité (49,0 % d'entre eux alors que le taux régional est de 40,6 %). C'est aussi le cas des femmes (74,7 % d'entre elles sont sujettes à se sentir en insécurité alors que sur l'ensemble de l'Île-de-France elles sont 68,9 %). Et cela vaut tant en termes de préoccupation « sécuritaire » que pour la plupart des peurs.

Hommes victimes ou enclins à se sentir en insécurité en fonction de la proximité de leur lieu de résidence avec une ZUS



Source : IAU îdF, enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Femmes victimes ou enclines à se sentir en insécurité en fonction de la proximité de leur lieu de résidence avec une ZUS



Source : IAU îdF, enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

4.5. Les rapports avec les forces de l'ordre

L'enquête apporte aussi des éléments illustrant les rapports qu'entretiennent les habitants de ces quartiers avec la police et la gendarmerie.

Dans l'ensemble, ces personnes ont un peu plus une image négative de la police. 52,7 % d'entre elles pensent que la police ne traite pas mieux les victimes que les délinquants (le taux en Île-de-France est de 45,5 %). Par ailleurs, elles stigmatisent leur cadre de vie par une présence policière plus souvent jugée insuffisante (33,2 % de la population partage ce sentiment alors que sur l'ensemble du territoire régional la proportion est de 23,7 %).

Quant aux victimes, elles ont un peu moins tendance à signaler les faits aux autorités (46,9 % pour un taux régional de 52,7 %). Le constat est le même pour les seuls dépôts de plainte (29,6 % contre 34,5 %). Mais il faut tenir compte du fait que les atteintes sont un peu différentes et que les taux de recours fluctuent justement selon la nature des faits.

Concernant les rapports des victimes avec la police, les points de vue sont un peu plus mitigés parmi celles résidant aux alentours des ZUS.

- Le taux de satisfaction concernant l'accueil des victimes au commissariat est un peu moins bon : 80,1 % des personnes résidant dans ces quartiers déclarent avoir été plutôt bien ou très bien reçues alors que le taux régional est de 85,0 %.
- En matière de suivi, il y a peu, voire pas, de différence : 24,5 % des victimes vivant dans ou à proximité d'une ZUS disent avoir été tenues au courant des suites de leur affaire.
- Le taux d'identification diffère également assez peu ; il est de 13,6 % pour les affaires concernant les habitants de ces quartiers.
- D'un point de vue général, les victimes sont moins enclines à considérer que l'action de la police ou de la gendarmerie a été satisfaisante (assez ou très satisfaisante) : 32,8 % sont de cet avis alors que la proportion en Île-de-France est de 37,6 %.

Enquêtés concernés selon leurs opinions sur leur quartier en fonction de la proximité de leur lieu de résidence avec une ZUS



Source : IAU îdF, enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Annexes

1. Annexe 1 : Régression logistique

Les résultats de la régression logistique

	préoccupation "sécuritaire"	
	significativité	Odds ratio
genre		
homme	<i>réf.</i>	
femme	++	1,2
tranche d'âge		
de 15 à 24 ans	<i>ns</i>	
de 25 à 39 ans	<i>ns</i>	
de 40 à 49 ans	<i>ns</i>	
de 50 à 64 ans	<i>réf.</i>	
plus de 65 ans	+++	1,6
catégories socioprofessionnelles		
inactifs	+++	1,7
retraités	+	1,3
ouvriers	++	1,5
employés	+++	1,7
professions intermédiaires	+	1,2
cadres, professions libérales	<i>réf.</i>	
art., com., chefs d'entreprise	<i>ns</i>	
agriculteurs exploitants	<i>ns</i>	
taille du foyer		
personne seule	<i>ns</i>	
deux personnes	<i>ns</i>	
trois personnes ou plus	<i>réf.</i>	
expérience de victimation		
victimes d'agressions sexuelles	<i>ns</i>	
pas victimes	<i>réf.</i>	
victimes d'agressions par des proches	<i>ns</i>	
pas victimes	<i>réf.</i>	
victimes d'agressions tout venant	+++	1,6
pas victimes	<i>réf.</i>	
victimes de vols sans violence	<i>ns</i>	
pas victimes	<i>réf.</i>	
victimes de cambriolages	++	1,3
pas victimes	<i>réf.</i>	
victimes de vols de deux-roues	<i>ns</i>	
pas victimes	<i>réf.</i>	
victimes de vols de voitures	<i>ns</i>	
non victimes	<i>réf.</i>	
victimes de vols à la roulotte	++	1,3
pas victimes	<i>réf.</i>	
victimes de dégradations ou destructions de véhicules	++	1,3
pas victimes	<i>réf.</i>	
nuisances dans le quartier		
absence de problèmes	+++	1,7
problèmes (bruit, manque de propreté, drogue, bandes de jeunes gênantes...)	<i>réf.</i>	
présence policière inexistante	+++	1,5
présence policière insuffisante	+++	1,9
présence policière suffisante voire excessive	<i>réf.</i>	
environnement		
quartiers pavillonnaires, lotissements de maisons individuelles...	<i>ns</i>	
quartiers de barres ou de tours de type "grands ensembles"	<i>ns</i>	
quartiers de centre-ville	<i>réf.</i>	
autres	+	1,2
type d'habitat		
maison individuelle	<i>réf.</i>	
HLM	<i>ns</i>	
appartement privé & autres	<i>ns</i>	

* : l'odds ratio mesure ici l'intensité de la relation entre le fait de citer la délinquance en tête des priorités assignées au gouvernement et les différentes caractéristiques prises en compte, par rapport à une situation de référence donnée ; un OR significatif supérieur à 1 indique une probabilité accrue d'être victime par rapport à la situation de référence, toutes choses égales par ailleurs. Et inversement s'il est inférieur à 1.

Réf. : modalité de référence ; ns : non significatif ;

+++ : Significatif au risque 1 % ; ++ : significatif au risque 5 % ; + : significatif au risque 10 %.

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013

2. Annexe 2 : Indicateurs par département

2.1. Le sentiment d'insécurité

Sentiment d'insécurité							
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	64,7%	59,0%	54,4%	53,8%	49,2%	53,4%	52,4%
<i>Petite couronne</i>	67,9%	62,8%	60,1%	57,3%	53,4%	58,9%	55,5%
Hauts-de-Seine	66,0%	61,5%	57,8%	52,8%	49,5%	54,7%	50,6%
Seine-Saint-Denis	70,6%	68,1%	65,4%	64,0%	59,8%	62,9%	61,5%
Val-de-Marne	67,3%	58,6%	56,9%	55,4%	50,9%	59,3%	54,8%
<i>Grande couronne</i>	70,3%	64,0%	60,4%	57,9%	54,6%	58,3%	56,9%
Seine-et-Marne	68,8%	62,1%	58,5%	60,6%	56,9%	57,1%	58,2%
Yvelines	68,8%	64,2%	57,9%	55,4%	49,9%	56,4%	52,1%
Essonne	71,2%	64,0%	61,7%	56,1%	53,4%	58,6%	57,2%
Val-d'Oise	73,0%	65,8%	64,2%	59,9%	59,1%	61,8%	60,9%
<i>Île-de-France</i>	68,2%	62,5%	59,0%	56,9%	53,1%	57,5%	55,5%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Principale préoccupation : la délinquance							
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	30,0%	20,8%	13,9%	14,4%	10,1%	15,2%	11,0%
<i>Petite couronne</i>	39,9%	27,6%	19,9%	20,3%	12,9%	18,0%	15,0%
Hauts-de-Seine	38,7%	26,5%	17,7%	18,1%	9,5%	15,3%	12,1%
Seine-Saint-Denis	40,4%	29,5%	23,5%	24,2%	18,0%	20,3%	18,7%
Val-de-Marne	40,6%	26,9%	18,4%	18,6%	11,3%	18,6%	14,2%
<i>Grande couronne</i>	43,2%	31,4%	21,7%	18,9%	13,6%	19,3%	13,8%
Seine-et-Marne	39,1%	30,1%	22,8%	20,3%	15,6%	20,2%	14,6%
Yvelines	43,0%	29,6%	19,2%	17,2%	12,3%	19,0%	10,6%
Essonne	44,8%	34,2%	21,9%	18,1%	11,8%	17,8%	14,9%
Val-d'Oise	46,4%	31,9%	23,4%	20,2%	15,0%	20,2%	15,7%
<i>Île-de-France</i>	39,2%	27,8%	19,4%	18,5%	12,6%	18,0%	13,7%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Principale préoccupation : la pauvreté							
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	31,9%	34,4%	37,2%	36,8%	42,5%	34,2%	32,1%
<i>Petite couronne</i>	25,2%	26,6%	32,1%	31,4%	40,3%	28,8%	24,3%
Hauts-de-Seine	26,3%	27,6%	32,3%	31,4%	42,4%	28,6%	24,4%
Seine-Saint-Denis	24,5%	25,2%	31,1%	29,2%	39,1%	28,4%	24,4%
Val-de-Marne	24,7%	26,9%	33,1%	33,9%	39,3%	29,5%	23,9%
<i>Grande couronne</i>	23,4%	24,5%	31,8%	32,2%	38,0%	30,2%	24,6%
Seine-et-Marne	22,5%	25,0%	31,3%	33,4%	36,5%	30,7%	25,5%
Yvelines	25,6%	24,2%	32,7%	31,0%	38,3%	29,2%	24,1%
Essonne	22,1%	26,4%	32,7%	33,4%	39,6%	30,6%	24,6%
Val-d'Oise	23,3%	22,2%	30,2%	31,3%	37,6%	30,3%	24,3%
<i>Île-de-France</i>	25,9%	27,4%	33,0%	32,9%	39,8%	30,5%	26,0%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Principale préoccupation : le chômage

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	25,3%	35,5%	37,5%	37,2%	39,8%	44,8%	51,6%
<i>Petite couronne</i>	25,0%	39,2%	36,9%	38,3%	40,3%	48,4%	57,3%
Hauts-de-Seine	25,4%	39,3%	38,5%	39,6%	41,9%	51,3%	60,6%
Seine-Saint-Denis	25,8%	39,1%	34,1%	38,5%	36,4%	46,5%	52,7%
Val-de-Marne	23,8%	39,1%	38,0%	36,3%	42,6%	47,0%	58,5%
<i>Grande couronne</i>	24,0%	37,1%	37,1%	37,0%	41,9%	45,5%	58,0%
Seine-et-Marne	27,2%	38,0%	36,2%	33,6%	41,0%	42,5%	56,4%
Yvelines	22,4%	39,0%	40,3%	39,4%	42,7%	47,6%	61,5%
Essonne	23,4%	31,6%	35,4%	37,2%	42,1%	46,3%	57,0%
Val-d'Oise	23,1%	39,9%	36,2%	37,8%	41,6%	45,5%	56,8%
<i>Île-de-France</i>	24,6%	37,5%	37,1%	37,9%	40,9%	46,4%	56,5%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Toutes peurs confondues

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	54,3%	52,3%	49,8%	49,7%	46,0%	48,7%	48,6%
<i>Petite couronne</i>	53,4%	54,0%	53,8%	50,7%	49,0%	53,5%	51,2%
Hauts-de-Seine	51,0%	53,0%	51,4%	46,9%	46,4%	49,6%	46,5%
Seine-Saint-Denis	56,9%	59,8%	58,9%	56,4%	53,8%	57,5%	57,4%
Val-de-Marne	52,4%	49,0%	51,1%	48,8%	46,6%	53,6%	50,1%
<i>Grande couronne</i>	54,0%	52,9%	53,2%	51,5%	48,7%	51,4%	52,0%
Seine-et-Marne	53,1%	51,5%	51,3%	53,7%	49,7%	49,7%	52,0%
Yvelines	51,6%	53,0%	50,5%	49,5%	44,2%	48,8%	48,8%
Essonne	54,9%	50,8%	55,3%	49,0%	48,0%	52,5%	52,3%
Val-d'Oise	56,7%	56,6%	56,4%	54,2%	53,8%	55,3%	55,5%
<i>Île-de-France</i>	53,8%	53,2%	52,7%	50,8%	48,3%	51,6%	51,0%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Peur chez soi

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	6,9%	6,9%	6,0%	7,6%	5,0%	5,9%	5,9%
<i>Petite couronne</i>	8,3%	9,9%	10,5%	10,0%	8,4%	10,3%	9,1%
Hauts-de-Seine	6,9%	7,2%	6,7%	6,6%	4,6%	7,1%	5,9%
Seine-Saint-Denis	10,3%	13,6%	15,1%	14,6%	13,8%	14,9%	13,5%
Val-de-Marne	7,8%	9,0%	9,9%	8,9%	6,8%	9,0%	8,2%
<i>Grande couronne</i>	9,0%	9,7%	8,9%	8,7%	8,6%	8,7%	10,2
Seine-et-Marne	9,4%	10,0%	7,0%	8,8%	10,3%	8,2%	12,3%
Yvelines	7,2%	8,2%	7,3%	8,7%	6,7%	7,6%	7,5%
Essonne	8,9%	9,6%	10,4%	7,7%	10,8%	10,1%	10,9%
Val-d'Oise	10,8%	11,3%	11,0%	9,6%	6,8%	9,2%	10,5%
<i>Île-de-France</i>	8,3%	9,2%	8,9%	9,0%	7,8%	8,7%	8,9%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Peur dans le quartier le soir

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	28,4%	26,2%	24,7%	24,5%	21,5%	23,2%	22,6%
<i>Petite couronne</i>	31,9%	32,1%	29,5%	27,4%	24,8%	27,6%	25,3%
Hauts-de-Seine	29,4%	28,6%	26,2%	22,3%	19,3%	22,3%	19,1%
Seine-Saint-Denis	37,0%	39,1%	35,6%	34,6%	32,2%	33,5%	33,2%
Val-de-Marne	29,3%	28,4%	26,9%	25,7%	23,0%	27,2%	24,1%
<i>Grande couronne</i>	26,9%	25,7%	24,5%	22,7%	19,3%	21,1%	20,7%
Seine-et-Marne	24,6%	22,2%	22,2%	22,5%	19,7%	20,1%	20,1%
Yvelines	23,2%	22,6%	20,1%	19,6%	16,1%	17,8%	17,1%
Essonne	28,9%	26,5%	27,3%	22,2%	18,0%	23,2%	21,2%
Val-d'Oise	31,8%	32,2%	29,3%	27,4%	23,9%	24,2%	25,1%
<i>Île-de-France</i>	29,1%	28,2%	26,4%	24,8%	21,8%	23,9%	22,8%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Peur dans le bus

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	12,9%	12,5%	11,9%	12,6%	10,6%	14,5%	14,8%
<i>Petite couronne</i>	20,1%	20,8%	21,5%	22,3%	16,5%	23,9%	21,8%
Hauts-de-Seine	15,3%	17,6%	17,3%	16,9%	12,0%	17,6%	15,0%
Seine-Saint-Denis	25,7%	27,2%	29,2%	29,3%	22,3%	30,9%	28,6%
Val-de-Marne	19,7%	17,5%	18,3%	21,0%	15,4%	23,5%	22,4%
<i>Grande couronne</i>	20,9%	21,5%	20,9%	20,9%	17,0%	21,0%	20,2%
Seine-et-Marne	19,1%	20,0%	20,6%	23,6%	18,0%	21,0%	19,3%
Yvelines	17,5%	20,7%	15,9%	16,3%	13,4%	17,3%	18,1%
Essonne	21,9%	20,1%	20,8%	21,3%	18,1%	22,5%	20,6%
Val-d'Oise	25,8%	25,7%	27,3%	23,3%	19,3%	24,0%	23,0%
<i>Île-de-France</i>	18,9%	19,3%	19,3%	19,7%	15,5%	20,8%	19,7%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Peur dans le métro

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	28,2%	27,1%	23,0%	21,6%	20,1%	25,6%	23,8%
<i>Petite couronne</i>	30,0%	30,6%	31,1%	27,4%	25,9%	32,7%	30,1%
Hauts-de-Seine	28,6%	32,2%	28,8%	24,2%	24,9%	28,5%	26,8%
Seine-Saint-Denis	31,2%	32,4%	35,4%	30,6%	27,7%	37,0%	33,6%
Val-de-Marne	30,3%	26,7%	29,3%	27,6%	25,1%	33,0%	30,2%
<i>Grande couronne</i>	31,1%	33,1%	33,8%	29,8%	28,3%	34,1%	34,0%
Seine-et-Marne	30,3%	34,0%	33,3%	32,3%	28,5%	34,6%	34,1%
Yvelines	31,5%	34,8%	32,5%	28,8%	26,0%	32,1%	32,4%
Essonne	31,5%	31,2%	32,4%	28,2%	29,6%	34,5%	33,0%
Val-d'Oise	31,1%	32,2%	37,3%	29,9%	29,5%	35,4%	36,6%
<i>Île-de-France</i>	30,1%	30,9%	30,5%	27,2%	25,8%	31,9%	30,5%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Peur dans le train

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	22,8%	20,3%	19,0%	19,8%	16,3%	18,83%	16,9%
<i>Petite couronne</i>	24,4%	27,0%	27,9%	24,8%	22,4%	28,4%	25,7%
Hauts-de-Seine	22,9%	26,5%	25,2%	21,9%	18,8%	23,99%	20,8%
Seine-Saint-Denis	26,8%	31,9%	34,3%	30,2%	27,7%	34,53%	31,8%
Val-de-Marne	23,6%	22,4%	24,4%	22,4%	20,7%	26,84%	24,9%
<i>Grande couronne</i>	33,7%	33,4%	34,6%	32,6%	29,7%	33,6%	31,7%
Seine-et-Marne	31,7%	32,9%	32,9%	34,2%	29,9%	31,77%	30,5%
Yvelines	32,6%	32,8%	31,8%	31,8%	26,1%	30,21%	28,2%
Essonne	33,6%	30,7%	32,6%	29,3%	27,1%	34,44%	31,8%
Val-d'Oise	37,2%	37,6%	41,9%	35,6%	36,6%	38,85%	36,9%
<i>Île-de-France</i>	28,0%	28,3%	28,9%	27,2%	24,3%	28,70%	26,5%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Peur dans le RER

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	34,1%	33,3%	34,4%	33,6%	32,4%	34,5%	34,8%
<i>Petite couronne</i>	30,7%	33,3%	35,8%	31,6%	33,0%	38,2%	34,9%
Hauts-de-Seine	29,4%	34,6%	35,2%	30,2%	32,1%	34,9%	32,2%
Seine-Saint-Denis	31,1%	34,0%	38,1%	33,4%	34,6%	40,9%	37,8%
Val-de-Marne	31,8%	30,8%	34,1%	31,4%	32,2%	39,0%	34,9%
<i>Grande couronne</i>	35,0%	35,2%	37,4%	35,3%	34,1%	37,5%	37,8%
Seine-et-Marne	32,0%	34,2%	35,6%	36,8%	34,7%	36,6%	37,2%
Yvelines	33,7%	34,5%	34,0%	33,2%	30,4%	35,6%	34,1%
Essonne	38,0%	36,1%	39,4%	35,5%	35,5%	37,9%	40,6%
Val-d'Oise	36,4%	36,1%	41,3%	36,1%	36,7%	40,3%	40,2%
<i>Île-de-France</i>	33,2%	34,1%	36,2%	33,6%	33,3%	37,1%	36,1%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Peur dans le tram

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	3,1%	3,4%	4,5%	4,4%	3,9%	6,7%	6,0%
<i>Petite couronne</i>	7,4%	8,7%	12,7%	10,5%	9,6%	15,6%	12,7%
Hauts-de-Seine	6,6%	7,1%	9,4%	7,3%	6,6%	10,2%	9,3%
Seine-Saint-Denis	10,5%	13,1%	18,4%	16,9%	15,1%	23,7%	19,4%
Val-de-Marne	4,9%	5,7%	10,5%	7,2%	7,1%	13,0%	9,5%
<i>Grande couronne</i>	7,6%	9,2%	13,4%	9,3%	8,8%	14,6%	13,5%
Seine-et-Marne	8,9%	9,3%	13,7%	11,2%	9,1%	16,3%	13,4%
Yvelines	6,7%	9,4%	12,1%	8,6%	7,5%	11,9%	11,4%
Essonne	6,8%	6,6%	10,8%	8,6%	9,2%	13,8%	12,9%
Val-d'Oise	8,0%	11,8%	17,5%	8,8%	9,8%	16,7%	16,5%
<i>Île-de-France</i>	6,6%	7,8%	11,3%	8,8%	8,1%	13,4%	11,7%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

2.2. Les victimations

Victimations personnelles

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	21,8%	23,8%	24,7%	24,8%	22,0%	17,7%	24,0%
<i>Petite couronne</i>	15,1%	15,1%	16,2%	16,9%	15,2%	13,1%	15,3%
Hauts-de-Seine	15,5%	15,4%	14,7%	16,1%	16,4%	12,7%	15,4%
Seine-Saint-Denis	15,1%	15,0%	18,6%	18,4%	16,9%	14,4%	16,9%
Val-de-Marne	14,7%	15,0%	15,4%	16,2%	12,0%	12,3%	13,4%
<i>Grande couronne</i>	12,2%	11,6%	12,0%	13,9%	11,1%	8,4%	10,8%
Seine-et-Marne	11,2%	9,0%	10,1%	12,7%	11,7%	8,2%	11,5%
Yvelines	11,3%	11,3%	11,2%	15,0%	9,5%	7,8%	8,9%
Essonne	12,9%	12,6%	13,3%	13,6%	10,9%	8,1%	11,1%
Val-d'Oise	11,9%	14,0%	13,4%	14,2%	12,7%	9,8%	11,9%
<i>Île-de-France</i>	15,3%	15,5%	16,2%	17,2%	14,8%	12,0%	15,1%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Agressions*

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	11,5%	10,1%	10,3%	11,5%	11,9%	9,0%	11,7%
<i>Petite couronne</i>	8,0%	7,2%	7,5%	8,6%	7,8%	7,8%	7,9%
Hauts-de-Seine	7,5%	7,9%	6,8%	7,2%	7,8%	6,9%	8,4%
Seine-Saint-Denis	8,8%	6,3%	8,2%	9,9%	9,8%	9,2%	9,2%
Val-de-Marne	7,8%	7,4%	7,7%	7,6%	6,0%	7,5%	7,8%
<i>Grande couronne</i>	7,1%	6,5%	6,8%	7,8%	6,8%	5,7%	6,1%
Seine-et-Marne	6,6%	4,5%	5,7%	7,5%	8,0%	5,1%	7,2%
Yvelines	6,7%	5,7%	6,7%	8,2%	4,5%	4,9%	4,5%
Essonne	7,7%	8,2%	6,8%	7,5%	6,7%	5,6%	6,4%
Val-d'Oise	7,3%	7,7%	8,0%	8,4%	7,8%	7,0%	7,1%
<i>Île-de-France</i>	8,4%	7,5%	7,8%	8,8%	8,2%	7,2%	8,3%

* : tous types d'agressions confondues (agressions sexuelles, par des proches ou tout venant).

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Agressions tout venant

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	9,3%	8,1%	8,1%	9,9%	9,4%	7,2%	8,4%
<i>Petite couronne</i>	6,7%	5,7%	6,2%	7,4%	6,1%	6,4%	6,2%
Hauts-de-Seine	6,4%	6,1%	5,9%	6,5%	5,9%	6,2%	6,6%
Seine-Saint-Denis	7,3%	5,1%	6,6%	8,5%	7,7%	6,9%	5,9%
Val-de-Marne	6,4%	5,8%	6,0%	7,2%	4,8%	6,1%	6,0%
<i>Grande couronne</i>	5,3%	5,1%	5,1%	6,7%	5,1%	4,5%	4,7%
Seine-et-Marne	4,5%	3,2%	4,4%	6,2%	6,3%	3,9%	6,0%
Yvelines	5,5%	4,4%	4,8%	6,8%	4,1%	4,1%	3,7%
Essonne	6,0%	6,7%	5,1%	6,8%	4,3%	4,6%	4,4%
Val-d'Oise	5,4%	6,4%	6,4%	7,1%	6,0%	5,7%	4,9%
<i>Île-de-France</i>	6,7%	6,0%	6,1%	7,6%	6,4%	5,7%	6,0%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Vois sans violence

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	12,1%	15,2%	16,4%	15,9%	12,6%	10,0%	15,4%
<i>Petite couronne</i>	7,9%	8,9%	9,6%	9,7%	8,5%	6,0%	8,0%
Hauts-de-Seine	8,6%	8,9%	8,6%	9,6%	9,7%	5,7%	7,8%
Seine-Saint-Denis	7,5%	9,3%	11,3%	10,4%	8,8%	6,9%	9,8%
Val-de-Marne	7,6%	8,5%	8,9%	9,2%	6,7%	5,2%	6,4%
<i>Grande couronne</i>	5,9%	5,9%	5,9%	7,0%	5,1%	3,3%	5,8%
Seine-et-Marne	5,3%	5,0%	4,8%	6,5%	4,3%	3,6%	5,2%
Yvelines	6,8%	6,3%	5,3%	8,3%	4,9%	3,0%	5,6%
Essonne	5,8%	5,5%	7,4%	6,3%	4,9%	2,8%	5,9%
Val-d'Oise	5,5%	7,1%	6,5%	6,6%	6,4%	4,0%	6,5%
<i>Île-de-France</i>	7,9%	9,0%	9,5%	9,8%	7,8%	5,6%	8,5%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Victimations ménages

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	41,7%	37,9%	37,2%	36,3%	33,6%	27,5%	30,3%
<i>Petite couronne</i>	45,2%	42,8%	43,9%	43,6%	39,8%	37,2%	38,0%
Hauts-de-Seine	45,2%	42,3%	41,8%	40,6%	35,1%	34,8%	34,9%
Seine-Saint-Denis	44,2%	42,6%	46,3%	46,9%	43,3%	39,9%	41,1%
Val-de-Marne	47,0%	43,5%	43,7%	43,8%	41,4%	37,3%	38,7%
<i>Grande couronne</i>	50,8%	46,1%	46,9%	45,2%	39,2%	37,2%	38,6%
Seine-et-Marne	45,1%	42,8%	44,7%	46,5%	35,8%	34,9%	37,0%
Yvelines	52,3%	46,1%	46,1%	44,9%	38,5%	35,6%	38,4%
Essonne	52,7%	48,5%	47,6%	44,5%	41,5%	38,3%	39,0%
Val-d'Oise	54,3%	47,1%	49,2%	45,0%	41,3%	40,4%	40,4%
<i>Île-de-France</i>	47,0%	43,1%	43,7%	42,5%	38,3%	34,9%	36,5%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Cambriolages

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	12,5%	9,1%	12,3%	11,6%	10,4%	8,1%	9,0%
<i>Petite couronne</i>	7,7%	8,5%	9,3%	10,6%	8,6%	8,4%	9,2%
Hauts-de-Seine	7,4%	7,9%	8,3%	9,9%	7,7%	7,8%	7,6%
Seine-Saint-Denis	7,7%	8,8%	11,0%	11,8%	10,0%	10,2%	10,8%
Val-de-Marne	8,1%	8,7%	8,5%	10,5%	8,1%	7,1%	9,5%
<i>Grande couronne</i>	9,7%	8,5%	8,9%	10,0%	8,6%	7,9%	9,5%
Seine-et-Marne	7,6%	9,0%	8,1%	10,9%	7,9%	7,6%	9,8%
Yvelines	9,6%	7,7%	7,7%	9,4%	8,9%	7,0%	9,0%
Essonne	10,0%	8,2%	9,9%	10,5%	11,0%	8,3%	9,4%
Val-d'Oise	11,7%	9,1%	10,2%	8,9%	6,5%	8,9%	10,1%
<i>Île-de-France</i>	9,5%	8,6%	9,8%	10,6%	9,0%	8,1%	9,3%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Vols de voitures¹

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	19,1%	16,7%	13,6%	9,5%	8,9%	7,8%	8,0%
<i>Petite couronne</i>	17,3%	16,1%	13,7%	11,9%	11,1%	10,2%	8,9%
Hauts-de-Seine	15,8%	14,9%	10,6%	9,1%	8,9%	7,3%	5,6%
Seine-Saint-Denis	17,3%	18,1%	16,5%	15,1%	13,5%	12,5%	11,7%
Val-de-Marne	19,0%	15,4%	14,3%	12,1%	11,0%	11,3%	10,2%
<i>Grande couronne</i>	19,3%	18,4%	15,6%	12,9%	11,5%	10,2%	8,9%
Seine-et-Marne	16,7%	17,8%	15,5%	14,4%	10,6%	9,4%	9,3%
Yvelines	16,9%	15,8%	13,5%	10,5%	10,6%	8,2%	7,4%
Essonne	21,8%	20,9%	17,1%	13,8%	12,3%	11,4%	8,9%
Val-d'Oise	22,5%	19,6%	16,4%	13,5%	13,0%	12,1%	10,3%
<i>Île-de-France</i>	18,5%	17,3%	14,6%	12,0%	11,0%	9,8%	8,8%

¹ : seuls les ménages équipés sont pris en compte.

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Vols à la roulotte¹

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	26,3%	24,6%	22,2%	19,9%	17,0%	15,2%	15,3%
<i>Petite couronne</i>	24,6%	21,2%	22,1%	21,3%	19,8%	17,9%	18,7%
Hauts-de-Seine	24,9%	19,5%	19,5%	18,9%	14,7%	15,1%	15,8%
Seine-Saint-Denis	24,2%	23,1%	25,8%	23,3%	25,1%	21,7%	23,6%
Val-de-Marne	23,6%	21,2%	21,2%	21,9%	19,8%	17,5%	17,4%
<i>Grande couronne</i>	22,4%	20,6%	19,1%	18,9%	14,1%	12,5%	13,8%
Seine-et-Marne	17,8%	17,0%	16,9%	20,9%	12,4%	11,0%	12,4%
Yvelines	22,3%	20,7%	17,4%	16,9%	13,4%	11,8%	12,3%
Essonne	23,2%	21,7%	19,9%	17,2%	14,9%	13,2%	14,5%
Val-d'Oise	24,7%	23,2%	22,9%	21,2%	16,1%	14,4%	16,4%
<i>Île-de-France</i>	23,4%	21,4%	20,7%	20,0%	16,6%	14,9%	15,8%

¹ : seuls les ménages équipés sont pris en compte.

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Dégradations / destructions de véhicules¹

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	28,9%	28,0%	23,2%	25,0%	24,7%	16,9%	20,8%
<i>Petite couronne</i>	23,8%	21,8%	23,2%	24,8%	23,8%	21,3%	22,2%
Hauts-de-Seine	24,5%	23,1%	23,2%	23,3%	20,8%	20,5%	20,7%
Seine-Saint-Denis	25,2%	20,5%	22,2%	26,6%	25,9%	21,7%	23,7%
Val-de-Marne	21,0%	21,8%	24,2%	25,0%	24,8%	21,9%	22,6%
<i>Grande couronne</i>	22,1%	20,7%	22,7%	21,5%	18,8%	19,2%	19,0%
Seine-et-Marne	20,5%	17,2%	20,3%	22,7%	17,3%	15,6%	18,4%
Yvelines	23,2%	21,3%	26,2%	21,0%	17,3%	19,7%	17,8%
Essonne	22,9%	24,1%	20,4%	20,9%	19,8%	19,9%	20,0%
Val-d'Oise	20,7%	20,1%	23,9%	21,1%	21,2%	22,3%	20,1%
<i>Île-de-France</i>	23,6%	22,2%	23,0%	23,3%	21,4%	19,6%	20,5%

¹ : seuls les ménages équipés sont pris en compte.

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Vols de 2 roues¹

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	31,3%	27,7%	24,2%	25,2%	23,2%	25,9%	29,6%
<i>Petite couronne</i>	20,2%	17,3%	16,2%	16,2%	16,9%	17,2%	18,6%
Hauts-de-Seine	22,2%	19,4%	15,6%	16,8%	18,6%	18,2%	19,2%
Seine-Saint-Denis	19,4%	17,1%	18,9%	17,3%	16,2%	16,8%	18,0%
Val-de-Marne	18,7%	15,4%	14,4%	14,5%	15,7%	16,3%	18,3%
<i>Grande couronne</i>	15,6%	12,3%	11,4%	12,0%	10,7%	11,9%	11,0%
Seine-et-Marne	12,4%	9,5%	8,8%	10,4%	8,5%	9,9%	7,3%
Yvelines	18,0%	14,8%	12,3%	13,7%	12,5%	14,3%	13,9%
Essonne	14,1%	12,7%	11,7%	10,9%	8,9%	10,6%	10,3%
Val-d'Oise	18,3%	12,3%	13,4%	12,7%	12,7%	12,6%	12,6%
<i>Île-de-France</i>	19,2%	16,2%	14,9%	15,7%	14,7%	16,2%	16,9%

¹ : seuls les ménages équipés sont pris en compte.

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

2.3. Le cadre de vie

Au moins une des nuisances suivantes citée
(bruit, manque de propreté, vandalisme, drogue ou bandes de jeunes gênantes)

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	68,7%	66,4%	65,1%	64,6%	63,7%	65,1%	61,1%
<i>Petite couronne</i>	66,8%	64,4%	62,9%	60,3%	60,5%	62,2%	59,0%
Hauts-de-Seine	60,8%	57,7%	53,8%	53,2%	49,7%	53,2%	49,2%
Seine-Saint-Denis	74,9%	72,9%	75,0%	70,4%	73,8%	73,7%	71,1%
Val-de-Marne	65,0%	62,9%	60,6%	57,6%	58,6%	60,0%	57,4%
<i>Grande couronne</i>	58,7%	54,5%	54,5%	52,4%	50,6%	51,9%	49,1%
Seine-et-Marne	56,2%	53,3%	55,5%	55,0%	53,5%	50,8%	49,0%
Yvelines	53,6%	47,7%	46,2%	48,4%	45,5%	45,8%	43,3%
Essonne	58,1%	55,6%	56,4%	49,9%	48,4%	52,9%	50,3%
Val-d'Oise	68,1%	62,3%	61,3%	57,0%	55,9%	59,6%	55,0%
<i>Île-de-France</i>	63,8%	60,6%	59,8%	57,8%	56,9%	58,4%	55,2%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Voisinage bruyant

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	31,5%	32,7%	34,7%	30,2%	32,7%	35,0%	31,1%
<i>Petite couronne</i>	30,7%	30,2%	31,7%	28,6%	28,0%	30,5%	28,1%
Hauts-de-Seine	27,9%	27,6%	26,3%	25,1%	34,9%	27,5%	23,6%
Seine-Saint-Denis	35,3%	35,6%	38,3%	34,3%	33,0%	34,0%	33,6%
Val-de-Marne	28,9%	27,4%	30,8%	26,3%	26,1%	30,0%	27,4%
<i>Grande couronne</i>	24,2%	23,0%	25,0%	22,6%	22,0%	23,4%	22,3%
Seine-et-Marne	21,9%	20,3%	22,9%	22,4%	22,8%	20,7%	23,3%
Yvelines	21,7%	21,9%	20,9%	21,6%	21,4%	22,3%	20,8%
Essonne	25,0%	23,1%	26,2%	21,3%	19,8%	25,2%	22,3%
Val-d'Oise	28,6%	27,2%	30,9%	25,6%	24,0%	25,9%	23,1%
<i>Île-de-France</i>	28,1%	27,7%	29,5%	26,4%	26,4%	28,4%	26,2%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Mauvaise gestion urbaine (rues pas propres, éclairage insuffisant, mauvais entretien des bâtiments et espaces verts)

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	35,7%	36,3%	36,4%	34,5%	34,1%	33,1%	32,9%
<i>Petite couronne</i>	30,2%	29,0%	26,3%	26,7%	28,3%	29,0%	26,6%
Hauts-de-Seine	23,0%	21,3%	20,6%	18,5%	19,0%	20,9%	17,3%
Seine-Saint-Denis	39,1%	38,3%	35,6%	36,2%	39,9%	39,9%	38,3%
Val-de-Marne	28,8%	28,0%	22,9%	25,9%	26,5%	26,5%	24,7%
<i>Grande couronne</i>	22,2%	21,1%	19,4%	19,1%	20,4%	21,4%	19,6%
Seine-et-Marne	24,8%	19,7%	18,7%	20,5%	20,6%	20,7%	19,2%
Yvelines	17,6%	17,8%	15,7%	16,6%	16,5%	16,7%	17,0%
Essonne	20,5%	22,5%	20,3%	17,6%	20,5%	20,0%	19,4%
Val-d'Oise	26,9%	24,9%	23,7%	22,3%	24,7%	29,2%	23,2%
<i>Île-de-France</i>	28,0%	27,2%	25,5%	25,0%	26,1%	26,6%	24,8%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Problèmes de drogue

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	28,2%	26,1%	26,8%	26,0%	24,1%	25,1%	25,0%
<i>Petite couronne</i>	27,5%	25,4%	28,3%	25,4%	23,3%	27,4%	25,8%
Hauts-de-Seine	24,6%	21,4%	22,8%	20,7%	17,9%	20,2%	17,5%
Seine-Saint-Denis	34,4%	31,7%	37,1%	34,9%	32,5%	37,6%	36,7%
Val-de-Marne	23,3%	23,3%	25,1%	20,6%	19,5%	24,7%	23,6%
<i>Grande couronne</i>	21,5%	20,1%	22,3%	19,2%	17,8%	19,2%	18,4%
Seine-et-Marne	20,3%	17,8%	21,1%	20,2%	19,1%	18,7%	19,1%
Yvelines	18,9%	17,7%	19,0%	16,1%	15,8%	14,6%	13,5%
Essonne	22,9%	21,8%	23,9%	20,0%	16,0%	19,2%	19,7%
Val-d'Oise	24,3%	23,7%	26,0%	20,9%	20,6%	25,3%	22,3%
<i>Île-de-France</i>	25,1%	23,3%	25,5%	22,9%	21,1%	23,5%	22,5%

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Problèmes de vandalisme

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	32,9%	27,0%	25,2%	23,0%	23,1%	26,8%	26,4%
<i>Petite couronne</i>	35,0%	31,2%	30,0%	28,7%	26,3%	29,3%	27,1%
Hauts-de-Seine	29,5%	23,9%	22,3%	20,8%	16,6%	21,7%	19,1%
Seine-Saint-Denis	43,8%	39,4%	40,9%	39,4%	38,3%	38,1%	36,1%
Val-de-Marne	31,9%	30,8%	27,3%	26,2%	24,5%	28,5%	26,5%
<i>Grande couronne</i>	29,0%	26,0%	24,5%	23,3%	21,6%	21,6%	19,7%
Seine-et-Marne	26,3%	24,2%	21,9%	24,7%	23,6%	19,9%	20,3%
Yvelines	23,3%	21,9%	19,8%	19,8%	19,0%	18,1%	13,9%
Essonne	29,6%	27,0%	26,4%	22,8%	19,6%	21,1%	20,3%
Val-d'Oise	38,2%	31,8%	30,8%	26,6%	24,5%	28,3%	25,2%
<i>Île-de-France</i>	32,0%	28,1%	26,7%	25,2%	23,7%	25,5%	23,8%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Présence de bandes de jeunes gênantes

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	27,2%	23,2%	21,1%	21,7%	22,0%	25,7%	24,5%
<i>Petite couronne</i>	31,5%	27,6%	26,9%	25,5%	23,9%	29,7%	25,2%
Hauts-de-Seine	28,6%	21,3%	20,1%	19,9%	16,4%	23,3%	19,0%
Seine-Saint-Denis	37,7%	35,2%	36,7%	33,3%	33,9%	38,9%	34,1%
Val-de-Marne	28,3%	26,7%	24,2%	23,6%	21,7%	27,2%	23,0%
<i>Grande couronne</i>	26,4%	22,8%	22,5%	20,6%	19,4%	20,2%	18,8%
Seine-et-Marne	22,8%	21,4%	21,9%	21,7%	19,0%	19,4%	20,0%
Yvelines	22,3%	18,3%	18,2%	17,7%	16,5%	16,1%	12,8%
Essonne	27,5%	23,8%	23,1%	19,8%	19,5%	20,3%	19,1%
Val-d'Oise	34,3%	28,5%	27,5%	23,7%	23,1%	26,1%	24,1%
<i>Île-de-France</i>	28,5%	24,7%	23,8%	22,6%	21,6%	24,9%	22,3%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Présence policière considérée comme étant insuffisante voire inexistante

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2011	enquête 2013
Paris	38,6%	31,9%	30,0%	28,6%	27,3%	32,4%	31,8%
<i>Petite couronne</i>	50,0%	42,7%	43,1%	39,9%	40,1%	43,9%	40,5%
Hauts-de-Seine	42,4%	34,5%	32,2%	28,4%	28,1%	32,1%	31,1%
Seine-Saint-Denis	58,4%	53,8%	54,2%	52,4%	51,7%	55,6%	51,1%
Val-de-Marne	49,7%	40,3%	43,8%	39,9%	41,4%	44,8%	39,9%
<i>Grande couronne</i>	50,3%	45,9%	43,3%	40,3%	39,2%	41,7%	39,7%
Seine-et-Marne	51,5%	46,9%	46,5%	43,5%	42,9%	43,6%	41,6%
Yvelines	44,4%	39,3%	37,6%	34,8%	36,7%	35,0%	35,0%
Essonne	50,9%	46,7%	43,1%	39,3%	36,1%	43,1%	39,4%
Val-d'Oise	55,3%	51,8%	46,5%	44,5%	41,3%	46,0%	43,3%
<i>Île-de-France</i>	47,7%	41,8%	40,4%	37,8%	37,1%	40,6%	38,4%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011 et 2013.

Bibliographie

- H. HEURTEL, *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France, Rapport final de l'enquête 2011*, IAU île-de-France, Août 2013.
- CARRERE M., « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France : le point en 2013 », *Note rapide Société*, n°625, Juillet 2013.
- H. HEURTEL, M. CARRERE, « L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public », *Note rapide Société*, n°608, Novembre 2012.
- T. LE GOFF et V. MALOCHET, *Insécurité en territoires périurbains. Comparaison de cinq sites franciliens*, Paris, IAU Île-de-France, octobre 2012.
- F. FUSSY, AI. RIOU, J. SOMMACAL, M. FORT, W. ROCHAIX, B. SEKHRAOUI et H. HEURTEL, « Sécurité dans les transports en commun : les peurs et les faits », *Note rapide Société*, n°602, IAU île-de-France, août 2012.
- H. HEURTEL, « Victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France : le point en 2011 », *Note rapide Société*, IAU Île-de-France, février 2012, n°588.
- H. HEURTEL, *Enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011. Les premiers résultats*, Paris, IAU île-de-France, novembre 2011.
- H. HEURTEL, avec la collaboration de R. ZAUBERMAN, Ph. ROBERT et D. BON (CESDIP) et de T. LE GOFF (IAU îdF), *L'insécurité en Île-de-France. Rapport final : enquête « victimation & sentiment d'insécurité » de 2009*, Paris, IAU île-de-France, juin 2011.
- R. ZAUBERMAN, Ph. ROBERT et D. BON, « La délinquance : entre statistiques de police et enquêtes de victimation », *Note rapide Société*, IAU île-de-France/CESDIP, mars 2011, n°538.
- H. HEURTEL, « L'insécurité dans les quartiers d'habitat social : quelles réalités? », *Note rapide Société*, IAU île-de-France, mars 2010, n°497.
- H. HEURTEL, T. Le Goff, « Les personnes âgées face à l'insécurité », *Note rapide Société*, IAU île-de-France, novembre 2009, n°493.
- H. HEURTEL, « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France : le point en 2009 », *Note rapide Société*, IAU île-de-France, septembre 2009, n°486.
- H. HEURTEL, *Victimation et sentiment d'insécurité en île-de-France, les premiers résultats de la 5^{ème} enquête*, Paris, IAU île-de-France, juin 2009.
- H. HEURTEL, *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France – Résultats de la quatrième enquête 2007*, Paris, IAU île-de-France, avril 2009.
- R. ZAUBERMAN, Ph. ROBERT, S. NÉVANEN, E. DIDIER, « L'acteur et la mesure. Le comptage de la délinquance entre données administratives et enquêtes », *Revue française de sociologie*, 2009, 50, 1, p. 31-62.
- N. BOURGOIN, « Mouvements économiques et criminalité : quelques pistes de réflexion », *Champ pénal/ Penal field*, Vol. VI, 2009

Br. GUIGOU, H. HEURTEL, Est. KESSELER, *Cadre de vie et sentiment d'insécurité en Île-de-France : Existe-t-il des spécificités chez les habitants des ZUS ?*, Paris, IAU île-de-France, février 2008.

M. LIEBER, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Sciences Po. Les Presses, Paris, 2008.

S. MOSSER, « Eclairage et sécurité en ville : l'état des savoirs », *Déviance et société*, vol. 31, n°1, 2007, pp.77-100.

M. DARMON, *La socialisation*, Armand Colin, coll. 128 Sociologie, Paris, 2007

M.-L. POTTIER, R. ZAUBERMAN, Ph. ROBERT, *Les victimes et le sentiment d'insécurité en Île-de-France. Première enquête (2001) pour un observatoire de la sécurité*, Paris/Guyancourt, IAURIF/CESDIP, 2002.

Ph. ROBERT, *L'insécurité en France*, Collection Repères, 2002.

S. ROCHÉ, « Expliquer le sentiment d'insécurité : pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité », *Revue française de science politique*, vol. 48, n°2, avril 1998, p. 274-305.

F.FURSTENBERG, « Public Reactions to Crime in the Street », *American Scholar*, 1971, 40, p.601-610.



L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du 2 août 1960, financée par la Région Île-de-France et par l'État.

15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15 - 33 1 77 49 77 49 - www.iau-idf.fr

20.12.04 - n° d'ISBN 978-27371-1932-3